Library
University of Pittsburgh
Darlington Memorial Library
Dar
Class E199
Book P87
1781 v.2

MÉMOIRES

SUR

LA DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

TOME SECOND.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Pittsburgh Library System

http://www.archive.org/details/mmoiressurlade02inpouc

Pouchot,

MÉMOIRES
SUR
LA DERNIERE GUERRE
DE
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
ENTRE
LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

Suivis d'Obſervations, dont pluſieurs ſont relatives au théatre actuel de la guerre, & de nouveaux détails ſur les mœurs & les uſages des Sauvages, avec des cartes topographiques.

Par M. Pouchot, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Béarn, Commandant des forts de Niagara & de Lévis, en Canada.

TOME SECOND.

YVERDON.

M. DCC. LXXXI.

1699

MEMOIRES

SUR LA

DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,

Entre la France & l'Angleterre.

NOus avons vu dans le volume précédent le sort des marchandises destinées pour le roi à Frontenac. On chercha chez les marchands & les particuliers de quoi remplacer ces effets. Le peu qui avoit échappé aux Anglois dans 1759.

le trajet de France en Canada, se 1759. vendit d'abord aux commerçants & aux particuliers qui avoient des postes dans les pays d'en haut à fournir, ils les agioterent entr'eux avec des bénéfices considérables. Enfin, les derniers à qui ils étoient parvenus, les livroient à l'intendant au dernier prix courant. On imagine bien que la société & les amis étoient prévenus des achats qu'il y auroit à faire, & enlevoient les effets, afin de prendre leur mesure pour être les derniers vendeurs au roi. Si on ajoute à cela les manœuvres qui se faisoient dans les postes, on jugera à quel prix exhorbitant chaque chose étoit portée, & combien il se faisoit de petites fortunes parmi ces brocanteurs. Malgré tous ces inconvénients, on trouva encore le moyen d'assez bien approvisionner les postes, eu égard à la disette de toutes choses.

Revenons aux opérations militaires. Dans tous les petits partis de guerre que l'on faisoit, on prenoit toujours quelques prisonniers Anglois, qui annonçoient les plus grands préparatifs contre le Canada. Les commandants des postes autour du lac Ontario & de la Belle-Riviere, avertirent M. de Vaudreuil du mécontentement des cinq nations, ce qui le détermina à renvoyer M. Pouchot commander à Niagara. M. Pouchot s'y prêtoit avec peine, parce qu'il prévoyoit ce qui devoit résulter de l'insuffisance des ressources du pays. M. de Montcalm étoit assez de son avis. Cependant, il ne put pas refuser cet officier à M. de Vaudreuil. On devoit donner à M. Pouchot 300 hommes de troupes françoises; mais prévoyant qu'elles seroient prises, on ne lui donna que trois piquets formant 149 hommes. En

1759.

prenant congé de lui, M. Pouchot
1759. lui dit: il y a apparence que nous ne nous reverrons qu'en Angleterre. Il partit de Mont-Réal le 27 Mars avec 157 Canadiens, aux ordres de M. de Repentegni, officier de la colonie. Etant à quatre lieues ſur le lac St. François, il apperçut les glaces du lac qui ſe ſéparoient & formoient un chenal dans le milieu. Il écrivit ſur le champ à M. de Vaudreuil cet événement, ce qui déſignoit que celles de la riviere devoient fondre inceſſamment, & que la navigation ſeroit bientôt libre. Il eut toutes les peines du monde de gagner l'extrêmité ſupérieure du lac. Les glaces manquant ſous les pieds, plus de 30 Canadiens s'enfoncerent. Heureuſement, en ſe retenant aux glaces, ils remontoient deſſus. Il ne périt perſonne, par une eſpece de miracle. Le 2 Avril, ſe trouvant au deſſus

du long Saut, il trouva des bateaux du poste de la Présentation qui 1759. étoient venus à sa rencontre. Il s'y embarqua. Le 4, il arriva à la Pointe au Baril, trois lieues au dessus de la Présentation. Il fut tout de suite à l'ance où l'on construisoit deux barques, chacune de dix pieces de canon de 12. Elles devoient être prêtes à lancer à l'eau. Il en trouva une avec son bordage, & l'autre en bois tors. Il fit doubler sur le champ le nombre des ouvriers pour y travailler jour & nuit. Il s'occupa encore à retrancher ce poste, qu'un parti auroit pu très-facilement brûler ainsi que nos bâtiments.

Le 9, on lança à l'eau une barque qui fut nommée l'*Iroquoise*. Le 10, passa un courier du détroit. Il annonça que les Sauvages des pays d'en haut devoient descendre à Mont-Réal. Le 11, tous les ba-

1759. teaux portant les convois de vivres & les agrêts, arriverent de Mont-Réal avec les détachemens françois.

Le 12, le deuxieme bâtiment, nommé l'*Outaouaise*, fut lancé à l'eau. On peut juger par là quelle diligence on avoit fait pour leur construction. Elles furent grayées tout de suite. Par deux François & deux Sauvages d'un parti de M. Villejoin, qui étoit auprès du lac des Onoyottes, M. Pouchot apprit qu'il n'y avoit personne à Chouegen, & que les Anglois étoient déja en force au portage, où ils faisoient tous leurs préparatifs. Les Onoyottes lui avoient dit que Johnson invitoit toutes les cinq nations à venir tenir conseil chez les Onontagues, où est leur feu allumé (*a*).

Le 25, MM. Pouchot, Villars &

(*a*) Cela désigne le chef-lieu.

Cervies, capitaines de trois piquets, partirent ſur les Corvettes, 1759.
& leur détachement avec M. de Bonna-foux, officier d'artillerie. Le 30, ils arriverent à Niagara.

Le 2 & 3 Mai, M. Pouchot interrogea des priſonniers faits ſur la Belle-Riviere, qui lui donnerent des éclairciſſements aſſez exacts ſur la poſition des Anglois dans cette partie. Il ſut qu'ils avoient 4 à 500 hommes au fort Pittsbourg, à Loyal-Anon 150, & que toutes les troupes réglées en étoient rappellées. Ces priſonniers firent aſſez bien la deſcription de ces forts.

Le 5, M. de Vaſſan, commandant à Niagara, relevé par M. Pouchot, repartit ſur les Corvettes. Le 9, M. Pouchot commença à faire travailler à réparer le fort, auquel on n'avoit rien fait depuis ſon départ. Il trouva les remparts très-affaiſſés, les gazonnements tous

1759. éboulés, & que l'escarpe & la contre-escarpe des fossés s'étoient beaucoup comblés. Il fit aussi travailler à des pieces pour servir de blendage en cas de siege. Le 11, un parti venant du fort Bul apporta 6 chevelures. Joncaire, qui étoit aux cinq nations, fit avertir M. Pouchot, que les Anglois marchoient & que les Sauvages s'étoient totalement déclarés pour eux. On sut que dans ce mois il étoit arrivé à Québec 14 vaisseaux françois pour le munitionnaire, & 4 frégates.

Le 14, Pakens Missisake & 40 guerriers vinrent former un parti. Le 17, un Sauteur du Saguinan annonça que le commandant M. Bellestre y étoit & n'attendoit, pour venir du détroit, que M. Pouchot le fît avertir. Le secours auroit été tardif, étant à plus de 100 lieues. Langlade, officier de la colonie

domicilié dans ces pays, devoit 1759.
defcendre à Mont-Réal avec 1000 Sauvages. Dans ce nombre fe trouvoient les Folles Avoines qui, comme nous l'avons dit, avoient tué deux François. Ils amenerent avec eux les deux plus coupables de cet affaffinat, & les livrerent à M. de Vaudreuil dans une affemblée où ils couvrirent ces morts. M. de Vaudreuil les leur remit pour en faire juftice. Ils les pafferent par les armes ; événement unique de la part des Sauvages, depuis que les Européens habitent l'Amérique. Enfin, toutes les nations du haut du Canada comptoient fe partager, pour defcendre par la grande riviere & par la prefqu'isle.

Le 17, arriva une grande députation des Sonnontoins compofée de tous chefs. Ils portoient des paroles des Loups de Théaogen, qui étoient nos amis en 1757, & dirent

qu'ils s'étoient mis en chemin pour
1759. venir voir leur pere *Sategariouaen* (*a*); mais qu'un chef Sonnontoin leur avoit barré le chemin par un collier (cérémonie pour les détourner d'aller chez les François).

M. Pouchot reprocha à ces chefs leur peu d'empressement à servir les François, après les soins qu'il avoit eu d'eux, ce qui étoit bien différent du traitement que leur faisoit Johnson. Il leur reprocha d'avoir envoyé des colliers aux Hurons & aux Outaouais pour les séparer du François. „ Ces colliers disoient : mes freres (*b*) „ & mes cousins (*c*), nous nous „ voyons morts. Les Anglois &

(*a*) Ce mot signifie le *milieu des bonnes affaires*, nom donné à M. Pouchot par les cinq nations.

(*b*) Les Hurons.

(*c*) Les Outaouais.

„ les François ensanglantent nos 1759.
„ nattes. Ils sont si gros que nous
„ sommes écrasés. Regardez-nous
„ comme morts. Mais la fumée
„ de nos os se répand sur vous &
„ sur toutes les nations de l'Amé-
„ rique, & vous mourrez à votre
„ tour. Nous vous invitons à
„ vous tenir par la main, pour dé-
„ fendre vos nattes & votre vie;
„ mais ne comptez pas sur nous,
„ nous sommes morts „ (*a*).

Le 18, arriva cinq Missisakes de Carillon, qui apporterent une chevelure, dirent avoir vu beaucoup de monde au fort George, & beaucoup de bateaux. Un prisonnier fait le 21 Avril, dit que les Anglois étoient très-foibles dans leurs postes de l'Ohio, ayant beau-

(*a*) Ils entendoient par-là qu'ils étoient gênés par les postes & les armées des Anglois & des François.

1759. coup perdu par les maladies à cause des mauvais vivres. A Loyal-Anon il ne restoit que 100 hommes en état de faire le service. Le 20 arriva un courier des Illinois, portant de France des dépêches pour nos généraux & l'intendant.

Dans ce mois, M. de Langis brûla 500 berges & la barque des Anglois sur le lac George, & prit ou tua 40 hommes qui les gardoient.

On fut averti de France qu'une flotte angloise étoit partie dans les premiers jours de Février, pour assiéger Québec avec 10 milles hommes de débarquement aux ordres du général Wolf. Vingt-cinq mille étoient destinés à pénétrer dans le Canada par le lac George, sous le général Amherst. Il devoit faire un détachement pour le lac Ontario.

On détacha trois mille hommes

François, soldats de la colonie & miliciens, aux ordres de M. de Bourlamaque pour couvrir Carillon. Le reste de nos forces avec MM. de Vaudreuil, de Montcalm & de Lévis, descendirent à Québec pour s'opposer à la flotte angloise. Les postes des lacs & de la Belle-Riviere, n'eurent d'autre secours que ceux dont nous avons parlé ci-dessus. 1759.

Nous commencerons la rélation de cette campagne par l'événement de Carillon. Dans les premiers jours de Juillet, le général Amherst partit avec un corps de 12 à 14 mille hommes du fort George, & débarqua au camp de Contre-Cœur. Il s'approcha du camp retranché de Carillon que l'on abandonna. M. de Bourlamaque se replia à St. Fréderic, laissant une garnison dans le fort Carillon, pour couvrir sa retraite. Les ennemis

1759. mirent quelques pieces de canon ſur la hauteur des retranchements, d'où ils battirent le fort qui fut bientôt évacué, après qu'on l'eut fait ſauter en partie. Il y eut ſeulement quelques hommes pris dans cette retraite. M. de Bourlamaque fit encore ſauter le fort St. Fréderic, & ſe retira à l'isle aux Noix, dans la riviere St. Jean, où il ſe retrancha tout de ſuite.

Le général Amherſt s'établit à St. Fréderic, où il commença un fort & un camp retranché. Cette frontiere demeura aſſez tranquille cette campagne après cet événement, à quelques chevelures près que l'on fit ſur les Anglois. Au mois d'Octobre, les Anglois tenterent de venir du côté de la riviere St. Jean. Un corps de 5 à 6 mille hommes s'embarqua & s'avança juſques au deſſous des isles aux Quatre Vents, où ils furent aſ-

faillis d'un coup de vent si violent que les ennemis perdirent quelques bateaux, ce qui les dégoûta. Ils s'en retournerent (*a*). 1759.

M. Pouchot en partant de Mont-Réal, avoit ordre de faire replier les postes de la Belle-Riviere, au cas qu'il eût une connoissance certaine qu'il fût attaqué. N'ayant aucune nouvelle que les ennemis eussent descendu la riviere de Chouegen, il crut pouvoir sans danger envoyer les troupes & les officiers avec leurs vivres & marchandises destinées pour le fort de la presqu'isle ou Machault, où

(*a*) Les François avoient été forcés d'abandonner le lac, après avoir eu deux bâtimens de guerre naufragés. Le général Amherst travailla encore à ouvrir une route de communication entre le fort Carillon ou Ticonderago & les provinces de la Nouvelle Hampshire & de Massachuset.

commandoit M. de Lignery. Il fit
1759. accélérer le départ du convoi pour ce portage, ayant projeté, sur la connoissance qu'il avoit prise de l'état des ennemis, de faire ruiner leurs forts de Loyal-Anon & de Pittsbourg. Après cette expédition, cette partie n'auroit plus eu rien à craindre. Toutes les troupes & les secours qui y étoient destinés, se seroient repliés à Niagara pour soutenir ce poste. L'esprit de tous les Sauvages étoit alors en fermentation, pour ou contre les François. Ceux de la Belle-Riviere inviterent ceux du détroit à se lier avec eux à Sandoské. Ceux-ci ne voulurent pas les écouter sans le consentement de M. de Vaudreuil.

Des Hurons & des Iroquois qui avoient été au fort Pittsbourg, ci-devant du Quesne, rapporterent qu'ils avoient rencontré quatre Sauvages, des Têtes-Plates, nation en-

nemie des nôtres, qui leur dirent de
ſe défier des Anglois, qui ne cher- 1759.
choient qu'à les brouiller pour les détruire les uns après les autres, dès qu'ils auroient éloigné les François, que pluſieurs d'entr'eux étoient partis pour faire des partis ſur les Anglois, avec leſquels ils furent depuis en guerre (*a*). Pluſieurs nations avoient été en conſeil au fort Pittsbourg. Le commandant (c'étoit encore Forbes) leur avoit parlé avec arrogance.
„ Quand je ſuis venu ſur cette ter-
„ re, leur dit-il, j'ai cru que
„ quelqu'un me la diſputeroit.

(*a*) M. Pouchot veut ſans doute parler ici du ſoulevement général des Sauvages de l'Ohio & des pays d'en haut, arrivé en 1763 & 1764; ce qui faillit faire évacuer aux Anglois tout l'intérieur de l'Amérique Septentrionale.

1759. „ Ceux cependant qui y étoient, „ ont fui comme des grenouilles, „ à qui on jette un bâton. Pour „ vous autres Sauvages, vous „ vous laiſſez toujours tromper „ par les François, pour un petit „ bout de tabac long comme le „ doigt. Vous prenez la hache, „ & quand vous perdez un hom„ me, vous le pleurez des années „ entieres. Ils n'en eſt pas de mê„ me de nous. Nous apprenons „ la perte d'une armée, d'une ba„ taille avec autant de gayeté que „ ſon gain. Nous voulons bien „ avoir pour vous la même amitié „ que nous avons eue pour vos an„ cêtres la premiere fois que nous „ ſommes venus ſur vos terres; „ mais ſi vous vous mêlez encore „ avec le François, vous ſerez „ morts & nous frapperons par „ tout „. Les Sauvages lui répondirent: „ le François, mon fre-

„ re (*a*), eſt cent fois plus brave „ que toi. Ton orgueil ne mérite „ point de réponſe „. Ils le quitterent auſſi-tôt. 1719.

Des Iroquois dirent à des Hurons, que dans les paroles qu'ils leur avoient adreſſées (*b*), il y avoit des choſes qui étoient ſi bien enveloppées, qu'il n'y avoit que des eſprits ſubtils qui les entendiſſent, & qu'elles ne devoient paſſer qu'aux chefs. Ils ajouterent qu'ils avoient réſolu de rendre leur terre tranquille, & qu'ils vouloient d'abord chaſſer le François qui étoit le plus brave, enſuite les Anglois. Les Hurons leur répondirent : „ prenez „ garde à ce que vous faites, nos „ freres les Iroquois; qui eſt-ce qui

(*a*) Ils déſignent toujours par ce nom les Anglois, comme par celui de pere, les François.

(*b*) Nous avons fait mention plus haut de ces colliers.

1759. „ peut tenir le François ? & quand
„ vous seriez assez fort pour le
„ chasser, lorsque les nations du
„ nord viendront, & qu'elles vous
„ diront, allons, levez-vous,
„ nous voici arrivés avec la hache
„ que vous nous avez envoyée
„ pour tuer les ennemis de notre
„ pere, qu'aurez vous à leur ré-
„ pondre ? prenez garde, nos fre-
„ res, à ne pas faire quelque sotti-
„ se „. M. Pouchot reprocha ce
conseil à l'Iroquois qui avoit por-
té la parole à Sandoské devant un
grand chef Huron. L'Iroquois nia
d'avoir eu seulement pensée à une
semblable explication. Le chef Hu-
ron lui répondit : „ il n'est pas
„ étonnant qu'on eût tenu ces pro-
„ pos à Sandoské, qui étoit un
„ feu allumé sans aucun aveu de
„ la nation, & il n'y avoit que les
„ étourdis & les mal-faiteurs qui
„ restassent où l'on faisoit tou-

„ jours de mauvaiſes affaires ; mais 1759.
„ que ſa nation avoit bien promis
„ de ne rien écouter de ce qui
„ viendroit de cet endroit, com-
„ me on pouvoit en juger par les
„ colliers qui avoient été remis à
„ M. Belleſtre, & qu'ils n'avoient
„ pas voulu répondre „.

Le 28 Mai, il vint à Niagara 4 chefs Tonniac & 33 Goyogoins en conſeil. M. Pouchot leur reprocha d'avoir envoyé des colliers pour détourner les nations de notre amitié. Ils lui répondirent par un collier : „ Il eſt vrai, mon pere, que
„ nous n'avons pas de l'eſprit.
„ Nous te ſommes obligés de nous
„ le rappeller. Nous connoiſſons
„ bien tout le mal que nous fai-
„ ſons ; mais auſſi perſonne n'eſt
„ plus embarraſſé que nous. Le
„ François nous attire d'un côté,
„ l'Anglois de l'autre. Tous les
„ deux vous nous donnez des rai-

„ sons spécieuses. L'Anglois nous
1759. „ dit de nous défier du François,
„ qui a de l'esprit & qui tâche de
„ nous tromper finement. Chaque
„ nation nous accable de présents.
„ Pour nous, ce que nous savons,
„ c'est que le maître de la vie nous
„ a donné l'isle de l'Amérique à
„ nous autres Sauvages qui l'habi-
„ tons. Nous ne comprenons rien
„ aux prétentions des Anglois &
„ des François. Nous ignorons
„ quel est le motif secret qu'ils
„ ont de se faire la guerre. Notre
„ véritable intention est de rester
„ neutres. Vous êtes tous les deux
„ si gros, que nous nous voyons
„ écrasés malgré nous. L'Anglois
„ nous vole toujours quelques
„ guerriers attirés par l'eau-de-vie
„ & des présents considérables.
„ Nous leur avons cependant ex-
„ pressément défendu d'aller avec
„ lui, & nous les grondons bien,

„ lorsque nous le savons. Vous au- 1759.
„ tres François, vous nous en volez
„ aussi ; mais nous en sommes bien
„ aises. Tu peux en juger par nos
„ parens qui vont tous à la guerre
„ pour toi „. L'on ne peut exprimer plus naïvement ces sentiments. Après avoir prié par des branches de leur faire raccommoder leurs outils, ils dirent : „ mon pere nous
„ savons que l'Anglois t'a volé Ca-
„ taracoui ; mais ce n'est pas no-
„ tre faute ; nous t'avions averti.
„ Si nous apprenons que l'Anglois
„ trame quelque chose contre toi,
„ nous t'avertirons sur le champ,
„ pour que tu ne sois pas surpris.
„ Nous te prions d'attacher le
„ bout de tes mamelles avec une
„ feuille de bled d'Inde, pour que
„ ton lait ne coule pas, & que
„ nous te puissions parler tranquil-
„ lement des bonnes affaires „.

Ce Tonniac étoit réellement at-

1759. taché aux François. C'étoit un homme de grand sens & fort considéré de sa nation; mais le mal général avoit gagné; ils étoient pervertis. Craignant que quelque Iroquois partisan des Anglois ne fît quelque sottise dans le fort, il empêcha ses compatriotes de boire. C'est la seule fois que des Sauvages l'ayent refusé; & cela nous en donnoit la défiance.

Le 1 Juin, les détachemens & les munitions pour la Belle-Riviere partirent, aux ordres de M. de Montigny. M. Pouchot lui remit une lettre pour M. de Lignery, dont nous donnerons ici un extrait. Elle développera quelques événements qui ont suivi.

„ Voilà, M., M. de Montigny „ qui vous joint. La difficulté du „ portage l'a retardé jusqu'à pré- „ sent. Il l'a surmontée. Il porte „ avec lui une quantité suffisante

„ de

» de farine pour vous faire atten- 1759.
» dre le ſecours des Illinois. Je l'ai
» fait mettre en ſacs, afin que la
» difficulté du tranſport dans les
» portages n'en arrête le charroi.
» Je n'ai voulu laiſſer paſſer ces
» proviſions qu'avec M. de Mon-
» tigny, pour que chaque officier
» qui ſera diſtribué ſur chaque ba-
» teau, puiſſe veiller à leur sûreté,
» & qu'elles vous arrivent bonnes
» & bien conditionnées, comme
» je vous les envoye.

» J'ai fait auſſi partir un aſſorti-
» ment de quarante ballots de mar-
» chandiſes les mieux condition-
» nées, & dix caiſſes de fuſils.
» J'ai joint trois cents pelles, pio-
» ches & haches. Ce ſont des
» meubles indiſpenſables dans les
» opérations de guerre, & dont
» je ſuppoſe que vous devez être
» peu fourni, étant venu du fort

„ du Quesne à pied (*a*).

1759. „ Vous trouverez peu de cou-
„ vertes. Il n'y en a que deux par
„ ballot, parce que la traite qui
„ a été très-considérable avec les
„ nations qui vont en guerre de
„ chez vous, vient de me les
„ emporter. Le reste de l'assorti-
„ ment est assez bien. J'ai fait
„ choisir les ballots les moins ava-
„ riés, le surplus se trouvant pres-
„ que tout pourri.

„ Je me flatte, M. que vous
„ voudrez bien entretenir une cor-
„ respondance fréquente avec moi.
„ Vous verrez que je ferai mon
„ possible pour vous procurer tous
„ les secours qui dépendront de
„ moi, soit pour le bien du ser-

(*a*) M. Pouchot ajouta deux pieces de canon de 4 de campagne, que l'on pouvoit mener par la Belle-Riviere jusques au fort Pittsbourg. On avoit des chevaux de trait dans cette partie.

„ vice, soit pour vous obliger :
„ mais je suis extrêmement pau- 1759.
„ vre quant à présent „.

M. Pouchot mandoit encore à M. de Lignery, qu'il avoit appris par le courier des Illinois qu'il en arrivoit 300 hommes aux ordres de MM. Aubry & du chevalier Villiers, avec 2 à 3 cents milliers de farine qu'on avoit laissés au portage des Miamis, & que l'on demandoit à M. de Port-Neuf, commandant à la presqu'isle, chargé du portage de les envoyer prendre incessamment avec ses bateaux. Il en venoit ensuite aux opérations de la campagne, suivant le projet qu'il en avoit conçu d'après l'état des Anglois à la Belle-Riviere.

„ Le retour, M., de vos par-
„ tis de guerre aura dû vous in-
„ former de la situation actuelle
„ des ennemis depuis Raiston jus-
„ ques au fort Pittsbourg. Suivant

1759. „ le rapport de votre dernier pri-
„ sonnier, je les vois plus mal en
„ ordre que nous dans cette par-
„ tie, & avec peu d'espérance de
„ recevoir des secours considéra-
„ bles.

„ Je vous prie de prendre ce
„ que j'ai l'honneur de vous man-
„ der ici comme les pensées d'un
„ bon ami. Si quelquefois on ne
„ pense pas à tout, on peut du
„ moins avoir une idée neuve.

„ Suivant les rapports ci-dessus,
„ il paroît, M., que vous pou-
„ vez être à même de faire une opé-
„ ration offensive. J'ai prié M. de
„ Montigny de vous faire passer,
„ dès son arrivée à la presqu'isle,
„ un officier & quelques François
„ des plus ingambes, pour que
„ vous puissiez à leur arrivée en-
„ voyer faire une découverte sur
„ les routes & sur les postes de
„ Loyal-Anon & de Pittsbourg,

„ afin d'agir en conféquence de
„ leurs rapports. 1759

„ Dans fes inftructions, il con-
„ vient de lui ordonner d'exami-
„ ner les routes, les endroits pro-
„ pres à camper, les défilés pro-
„ pres à des embufcades contre les
„ convois, d'obferver les coulées
„ des montagnes & les rivieres
„ qu'ils font obligés de paffer; ce-
„ la évitera bien de fauffes démar-
„ ches à nos détachements.

„ Cet officier devra auffi bien
„ examiner l'étendue de leurs
„ forts, l'efpece d'ouvrage dont
„ ils font défendus, les parties qui
„ peuvent n'être pas finies, les
„ hauteurs qui les commandent &
„ où il feroit poffible de fe pla-
„ cer, foit pour fufillier dans ce
„ fort, foit pour le bloquer. Si
„ vous êtes dans le cas, Monfieur,
„ d'y marcher avec tout votre
„ monde, comme je l'efpére,

1759. „ il conviendra d'y porter avec „ vous les outils que je vous en„ voye, afin de pouvoir dès la „ premiere nuit ouvrir une tran„ chée soit en abattis d'arbres, „ soit par un fossé dont les terres „ seront jetées du côté du fort. „ Cette tranchée, comme vous „ savez, doit être placée dans l'en„ droit le plus près du fort, d'où „ il sera plus aisé à incommoder „ l'ennemi dans la place, & qui „ paroîtra lui couper davantage „ toute communication.

„ Si l'ennemi est mal en ordre, „ il sera étonné & vraisemblable„ ment ne demandera pas mieux „ que de capituler dès qu'on le „ fera sommer; sur-tout on lui „ fera alors remarquer que s'il „ laisse commencer l'attaque, on „ ne sera plus maître de le sauver „ des mains des Sauvages qui se„ ront animés, comme il l'a ex-

„ périmenté après la capitulation 1759.
„ du fort George. Le grand nom-
„ bre de Sauvages qu'ils apperce-
„ vront avec vous, donnera ſans
„ doute du poids à cette ſomma-
„ tion. Si vous étiez aſſez heureux
„ de leur enlever Loyal-Anon,
„ vous devez être ſûr que tous les
„ poſtes depuis Raiſton juſques à la
„ Belle-Riviere tomberont d'eux-
„ mêmes, ſe trouvant abandon-
„ nés à leurs propres forces, &
„ ne pouvant recevoir aucun ſe-
„ cours de vivres.

„ Je crois, Monſieur, vu l'é-
„ tat des choſes, que c'eſt l'opé-
„ ration la plus convenable dans
„ la conjoncture Si j'avois l'hon-
„ neur de commander dans cette
„ partie, je m'y attacherois ſûre-
„ ment pour faire quelque choſe
„ d'utile & d'éclat. Si ces poſtes
„ ſont tels que nous devons le
„ préſumer, ils tomberont ſans

„ doute, & ſi quelque corps de
1759. „ troupes vient dans cette par-
» tie, l'on ſera à même de l'aller
» combattre dans tel endroit de
» la route qu'il plaira choiſir ; s'il
» étoit trop conſidérable pour l'at-
» taquer, en le laiſſant paſſer on
» ſe mettroit à portée de ruiner
» tous ces convois : ce qui le ré-
» duiroit bientôt à la derniere mi-
» ſere. Voilà en gros, M., les
» réflexions que j'ai faites ſur les
» opérations de votre campagne,
» qu'il faut tâcher de faire la plus
» legere & la plus prompte qu'il
» ſe pourra, ſoit pour éviter la
» défection des Sauvages, ſoit par
» rapport aux vivres ou pour ve-
» nir à tems au ſecours de cette
» partie-ci, ſi elle eſt ſérieuſe-
» ment menacée. Le peu de mou-
» vement qu'y font les ennemis,
» paroît me devoir donner au
» moins deux mois de repos. C'eſt

„ donc là le tems que vous pou- 1759.
„ vez avoir pour faire ce que vous
„ jugerez de plus convenable „.

Un Iroquois venant d'Orange avertit Joncaire (*a*), qui étoit chez les cinq nations, qu'il se formoit deux partis d'Iroquois qui devoient frapper à la Présentation & à Niagara pour venger la mort de deux Agniers tués par nos partis sauvages. M. Pouchot, qui étoit très-persuadé que les Iroquois étoient décidés contre nous, avoit voulu l'engager à s'en revenir ainsi que son gendre & les Canadiens qu'ils avoient avec eux; mais l'envie qu'ils avoient de commercer des

(*a*) Ce capitaine de la colonie étoit un Canadien demi-sauvage domicilié dans cette nation, & il y avoit beaucoup de crédit. Son frere Chabert & lui y avoient plus de 60 parents, ou enfants qu'eux ou leurs peres y avoient faits.

pacotilles que le gendre, la Mil-
1759. tiere, officier de Languedoc, avoit portées, les empêcha de revenir. La Miltiere & les François furent enlevés par ces partis sauvages, & Joncaire obligé de se sauver à Niagara.

Des chefs Goyogoins avertirent M. Pouchot que Johnson avoit déterminé leur nation par de fort grands colliers à le suivre, & fait inviter nos nations à imiter les Iroquois, & que nous ne laissassions pas écarter nos soldats, afin qu'ils ne fussent pas pris par les partis qu'ils devoient envoyer. Ils devoient en faire un considérable pour piller le fort du portage. M. Pouchot envoya 100 hommes pour le couvrir & fouiller les bois. Cependant quelques familles de Sonnontoins assurerent cet officier qu'ils vouloient rester à Niagara, parce qu'ils étoient de cette terre.

Il n'en fut pas fâché, les regardant comme une eſpece de ſauve-garde contre les partis ſauvages ennemis qui craindroient qu'on n'uſât de repréſailles ſur leurs gens. 1759.

Le 17, il arriva des Onontagues avec des chevelures faites par un parti des cinq nations du côté de Loyal-Anon, ſur un convoi de 16 charriots chargés de vivres pour les ennemis, & eſcortés par 100 hommes dont il y en a eu 27 de tués & 3 priſonniers; le reſte fut diſperſé dans les bois. Les charriots furent brûlés, & 84 chevaux pris. Ce parti étoit aux ordres de M. St. Blin. On peut juger par-là que beaucoup de Sauvages Iroquois conſervoient de l'inclination pour nous, & que la ſeule crainte des Anglois avoit déterminé cette nation à ſe déclarer pour eux. Cependant ces Sau-

vages exécuterent la volonté gé-
1759. nérale de la nation, avec autant d'ordre & plus de secret que des nations policées.

En Mai & en Juin, la traite fut très-abondante par l'affluence des Sauvages de toutes les parties de l'Amérique, qui venoient pour revoir leur pere *Sategariouaen*. Celle de Niagara qui ne passoit guere, année commune, 150 paquets, monta dans ces deux mois à sept à huit cents. On peut juger par-là jusqu'où elle auroit monté, si le pays eût été tranquille; car ces Sauvages ne s'y rendoient qu'avec crainte, redoutant toujours les cinq nations & l'arrivée des Anglois.

M. Pouchot dépêcha un courier pour avertir M. de Corbiéres qui étoit à Frontenac, M. de la Corne, qui étoit à la Présentation, & M. de Vaudreuil, de l'aventure de

la Miltiere, pour que l'on fût en garde contre les Iroquois. Cependant les Sonnontoins de Sonnechio envoyerent des colliers à M. Pouchot, par lesquels ils faisoient des excuses de la prise de la Miltiere chez eux. M. Pouchot tâcha par le moyen de M. Chabert, officier de la colonie & frere de Joncaire, fort estimé des Iroquois, de faire venir les chefs Iroquois en conseil à Niagara, pour rompre celui de Johnson. Il eut avis dans ce tems que les Loups & les Chaouanons, ayant vu arriver le détachement qui alloit joindre M. de Lignery, lui avoient demandé tout de suite des François pour aller attaquer le fort de Pittsbourg. Il ne détacha que M. Marin, Rocheblave, 3 Canadiens & 280 Sauvages, qui furent insulter ses forts qu'ils trouverent fort mal en ordre, & qu'ils auroient pris s'ils

1759.

avoient été plus nombreux en François.

1759. Le 27 arriva une troupe de Missisakes que M. Pouchot avoit envoyés pour savoir des nouvelles des Anglois à Chouegen. Ces Sauvages étoient partis sur la barque l'*Outaouaise*, qui fut prise d'un coup de vent (*a*) si violent que son grand mât & son beaupré furent cassés. Elle fut obligée de re-

(*a*) Une chose remarquable, c'est que ces Sauvages, qui n'avoient jamais essuyé de tempêtes dans un bâtiment, eurent très-grand'peur, jeterent tous leurs ornements, leurs armes & du tabac dans le lac, pour appaiser le Manitou du lac. Il se trouvoit par hasard dans ce bâtiment un Canadien passager qui étoit un vrai nain pour la taille. Ces Sauvages qui n'avoient pas vu d'hommes si petits, le prirent pour un Manitou, & l'on eut bien de la peine à les empêcher de le tuer & de le jeter à l'eau comme un autre Jonas.

lâcher à la Présentation pour assez de tems, ce qui empêcha sa croisiére sur la riviere de Chouegen, & en partie de découvrir la marche des Anglois. Les Missisakes furent avec M. Blainville, cadet de la colonie. Ils ne remonterent qu'à 3 ou 4 lieues dans la riviere & ne trouverent rien. S'ils eussent été jusques à la Chutes, deux lieues plus haut, ils auroient vu les Anglois occupés à leur portage. La nouvelle que les ennemis n'étoient pas à Chouegen fit espérer à M. Pouchot qu'il seroit encore quelque tems tranquille, en imaginant sur-tout que les Anglois, avant de venir à Niagara, formeroient un dépôt à Chouegen, & seroient obligés de s'y retrancher, ce qu'ils ne firent pas. 1759.

Le 29, un courier de la presqu'isle annonçoit qu'il devoit arriver 100 François & 150 Sau-

1759. vages du détroit, 6 à 700 Sauvages avec M. Lintot, & 100 Sauvages avec M. Bayeul, ensuite le convoi de M. Aubry venant des Illinois, avec 6 à 700 des partis du Mississipi. En conséquence on demandoit beaucoup de vivres pour les recevoir. Des Sauvages de Michilimakinac arrivés le même soir, dirent que MM. la Verranderie & Langlade étoient descendus par la grande riviere avec 1200 Sauvages, Cristinaux, Scioux, Sakis, Folles-Avoines, Sauteurs & Renards. Si l'on fait attention à tous ces détails, on peut juger que l'on devoit se promettre une heureuse réussite. On verra à quoi aboutirent toutes ces annonces.

Le 6 Juillet, l'*Iroquoise* entra à quatre heures après midi dans la riviere. M. Pouchot apprit par cette corvette qu'il n'y avoit point d'Anglois à Chouegen. Si elle eût

croiſé dans ſa route, & approché la côte du S. du lac, elle auroit 1759.
ſûrement découvert l'ennemi qui navigeoit avec ſes berges terre à terre. Si elle les eût apperçus, elle étoit avec ſes 10 pieces de 12 en état d'arrêter cette armée dans ſa marche ou de la détruire. Les Anglois auroient été bien embarraſſés de s'en tirer, ſoit pour aller en avant ou s'en retourner. Ce fut un malheur, ces bâtiments n'ayant été armés que pour cet uſage. Le coup de vent qu'eſſuya l'autre, y contribua auſſi. Tandis que l'une faiſoit des courſes, l'autre devoit reſter en croiſiere.

Le même jour, à ſix heures, un ſoldat, chaſſant aux tourtes dans le deſert, apperçut des Sauvages qui prirent deux de ſes camarades. Il courut ſur le champ avertir M. Pouchot, qui fit ſortir tout de ſuite une dixaine d'hommes à la dé-

couverte, soutenus de 50 hommes.
1759. Ces gens marchoient légérement & croioient que ce n'étoit qu'un parti sauvage. Plusieurs se trouverent enveloppés, & l'on essuia une mousqueterie de plus de 200 coups de fusils. Cinq furent pris, & deux blessés. M. Pouchot avoit recommandé à ce piquet de ne point trop s'engager, jugeant que la partie n'étoit pas égale. Il le fit rentrer après avoir fait tirer quelques volées de canon aux ennemis. Ils répondirent par des salves en regle des bords du découvert, qui firent juger qu'il y avoit des troupes réglées, & qu'ils étoient en force. M. Pouchot mit cette nuit des gardes pour occuper ces dehors.

Il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails sur l'état de cette place au moment du siége. M. Pouchot venoit alors de finir le rehaussement des remparts. Les batteries des

baſtions qui étoient à barbette n'é- 1759.
toient pas encore achevées. Il les forma avec des tonneaux remplis de terre. Il avoit fait, dès ſon arrivée, travailler à des pieces de blindage en chêne de 14 pouces d'équarriſſage, & de 15 pieds de longueur. Il en borda le derriere de la grande maiſon du côté du lac, l'endroit le plus à couvert pour y établir un hôpital. Il conſtruiſit le long des faces du magaſin à poudre, pour couvrir les murs & ſervir de caſemates, un grand hangard, en pieces aſſemblées à leur ſommité par un faîte. On y tenoit les armes & les armuriers. On obſervera que cet ouvrage eſt excellent pour des forts de campagne, dans des pays boiſés, & qu'ils pouvoient fort bien ſervir de caſernes & de magaſins. La bombe, ne tombant que ſur un plan oblique, y fait peu de mal, parce que cette conſtruction eſt très-ſolide.

1759. La garnison étoit composée de 149 hommes, détachés des régiments de la Sarre, de Royal-Roussillon, de Guienne & de Bearn, aux ordres de MM. Pouchot, capitaine de Bearn, commandant la place, de Villars, capitaine de la Sarre, de Cervies, capitaine de Royal-Roussillon, de Morambert, lieutenant de Guienne, Salvignac, lieutenant de Bearn, la Miltiere, lieutenant de Languedoc; de 183 hommes des compagnies des colonies, aux ordres de M. de la Roche, capitaine de la colonie, de Cornoyer & Larminac, lieutenants, de 133 miliciens & de 21 canonniers, aux ordres de M. Bonnafoux, lieutenant du corps Royal. Ce nombre fut augmenté par M. Pouchot jusques à 100, tirés des troupes & miliciens choisis parmi les plus adroits, en tout 486 & 39 employés, dont cinq femmes ou

enfans. Elles servoient d'infirmieres, ainsi que deux dames Douville, & à coudre des gargouches, & à faire des sacs à terre. 1759.

Le 7, il déboucha sept berges des écors du lac pour reconnoître la place. On les laissa rassembler & s'approcher. Dès qu'on apperçut qu'elles ne vouloient pas venir plus proche, on leur tira du canon qui leur fit gagner bien vîte le large. M. Pouchot fit partir sur le champ un bateau à la découverte. Il rapporta avoir apperçu 15 à 20 berges, qui contiennent 20 hommes chacune, à l'entrée du petit marais. M. Pouchot imagina d'abord que c'étoit un avant-garde de l'armée angloise. Il dépêcha presque tout de suite une seconde découverte, aux ordres du lieutenant de la barque. Il dit avoir vu beaucoup de berges & un camp sur la côte, qu'il paroissoit beau-

coup de monde & de feux à ter-
1759. re. Une autre découverte, expédiée 2 heures après, annonça avoir vu environ 16 berges & une seule tente, mais beaucoup de monde qui promenoient sur la côte. Les berges étoient toutes entrées dans le petit marais, & l'armée étoit campée dans l'intérieur du bois.

M. Pouchot expédia tout de suite un courier à M. Chabert, commandant au fort du portage, pour lui ordonner de se replier par le Chenondac, s'il savoit quelques nouvelles des ennemis auprès de son fort, crainte qu'il ne fût enlevé. Ce courier portoit aussi des ordres pour faire venir tous les détachements de la presqu'isle françois & sauvages qui s'y trouveroient, & des ordres pour M. de Lignery au fort Machault, pour se replier à Niagara avec tout ce qu'il auroit de François & Sauva-

ges. Il leur enjoignoit de former une petite avant-garde qui obser- 1759.
veroit si le petit fort étoit abandonné, & dans ce cas de passer par le Chenondac pour le venir joindre à Niagara, & d'y laisser seulement un détachement pour couvrir leurs bateaux & leurs effets.

A midi, il fit sortir la corvette l'*Iroquoise*, avec un mois de vivres pour croiser sur le petit marais. Les vents étoient S. & S. O. Elle fut canonner le camp des ennemis. Dans la journée il parut quelques découvreurs près d'un taillis de 2 à 3 pieds de hauteur, quoique M. Pouchot en eût fait couper une partie dès son arrivée. Il parut aussi beaucoup de Sauvages qui cherchoient à fusiller. Quelques coups de canon les firent retirer.

Le soir il entra un Sauvage Pouteoutamis & un Sauteur, venant du fort du portage. M. Pouchot

leur proposa d'aller pendant la nuit
1759. à la découverte. Il leur donna pour compagnon un Huron qui étoit dans le fort. Ils furent le long des écors du lac jusques au grand bois, au bout du découvert, & revinrent par le milieu du découvert (*a*) sans avoir rien rencontré. Une heure avant jour, le Pouteoutamis, qui étoit fort brave, y retourna seul. Il sortit par les écors du lac vers le coude qu'il forme en avant de la place. Il rencontra un canot où il y avoit trois hommes. Il tira sur celui du milieu qui fut blessé. Les deux autres lui lâcherent leurs deux coups de fusil sans le toucher, & s'enfuirent. Il fit le tour du découvert en faisant beaucoup de bravades aux Sauvages ennemis.

(*a*) On appelle ces découverts, *déserts*, en Canada.

M.

M. Pouchot le renvoya le 8 accompagné de deux François à M. Chabert, avec une lettre. Etant inquiets de sa situation, ils lui dépêcherent un d'entr'eux à une lieue, pour l'informer qu'ils avoient vu une quarantaine de pistes d'hommes dans le bois. Comme ces pistes venoient du haut de la riviere, M. Pouchot craignant que quelques ennemis ne l'eussent traversée, ce qui l'auroit inquiété pour ceux qui devoient venir de ce côté, il envoya à la découverte pour fouiller ces bois ; mais on ne trouva rien dans l'espace d'une lieue. 1759.

On fit signal sur le midi à la corvette d'envoyer sa chaloupe. Le lieutenant qui vint, dit que les ennemis avoient formé un camp sur une petite éminence, en deçà du petit marais, pour couvrir leurs bateaux ; qu'ils paroissoient être de 3 à 4 mille hommes, & qu'ils tra-

vailloient beaucoup au bord du dé-
1759. couvert du côté du lac, & y faisoient des abattis où 400 hommes paroissoient être occupés. M. Pouchot soupçonna que ce pouvoit être l'endroit où ils faisoient leur dépôt pour la tranchée. L'artillerie de la corvette les incommoda jusques à les forcer à quitter leur camp pour s'en mettre à l'abri. Ils tirerent à ce bâtiment du canon de 12. M. Pouchot ordonna à la corvette de se mettre vis-à-vis l'entrée du petit marais pour empêcher, soit aux convois d'y entrer, soit aux bateaux d'en sortir pour porter leur artillerie au dépôt, éloigné d'une lieue & un quart du marais; ce qui devoit prolonger leurs travaux. Il ordonna au capitaine de ce bâtiment que s'il étoit assailli de quelque coup de vent, de rentrer dans la riviere, & de se rapprocher de la batture qui est sous

le fort. Ces précautions obligeoient les ennemis de faire toutes leurs opérations par terre, & couvroient la place qui auroit pu être facilement insultée dans la partie du lac & de la riviere. 1759.

L'après-midi, il parut quelques centaines de Sauvages dans les taillis du découvert, qui vinrent fusiller sur le fort. On les chassa avec de l'artillerie chargée à mitraille. Il y en eut quelques uns de tués. Au soleil couchant, M. Pouchot envoya prendre de l'autre côté de la riviere un François & deux Sauvages. Le premier étoit frere du garde magasin, qu'on avoit envoyé pour lever des Sauvages Missisakes. Il revint accompagné d'un seul. Les autres s'en étoient allés à la vue du petit fort brûlé, s'imaginant qu'il l'avoit été par les Anglois. L'autre Sauvage étoit un Iroquois envoyé par M. Cha-

bert (*a*), qui annonçoit dans une lettre son arrivée pour le lendemain. Il avoit jeté dans la riviere du Chenondac tous les effets qu'il avoit pu, 20 chevaux qui lui appartenoient & des bœufs qu'il avoit fait venir pour son compte du détroit. Il brûla le fort du portage, ce poste n'étant point tenable. Son frere

1759.

(*a*) M. Chabert avoit l'entreprise du portage de Niagara. Le roi devoit lui fournir à un prix convenu des marchandises pour payer les frais du portage. Cet officier étoit donc à même de gagner beaucoup, ayant au prix de son marché les marchandises qui coûtoient tous les jours plus cher au roi; ce qui lui a fait des profits très-considérables. D'ailleurs on peut assurer qu'aucun officier n'avoit plus de zele pour le bien du service, & qu'il étoit l'homme le plus accrédité, le plus essentiel de l'Amérique pour ménager les Sauvages, & bien au dessus de Johnson pour la confiance que les nations avoient en lui.

Joncaire étoit arrivé la veille ramené par l'Iroquois qui avoit porté la lettre. M. Pouchot lui fit un présent. 1759.

Vers les dix heures, il parut dans le découvert un drapeau blanc. M. Pouchot l'envoya reconnoître avec précaution. On lui amena un capitaine de Royal-Américain à qui on banda les yeux. On le fit passer par les taillis les plus fourrés & les plus embarrassés de branchages. Il remit dans la chambre de ce commandant, après qu'on lui eut ôté son bandeau, une lettre du brigadier Prideaux, dans laquelle il disoit que le roi d'Angleterre lui ayant donné le gouvernement du fort de Niagara, il eût à lui remettre cette place; sinon qu'il l'y obligeroit par les forces supérieures qu'il avoit avec lui. M. Pouchot répondit qu'il n'entendoit par l'anglois, qu'il n'avoit

1759. point de réponse à faire. Il avoit cependant bien compris la lettre. L'officier insista sur les grandes forces qu'il avoit. M. Pouchot repliqua que le roi lui avoit confié cette place, qu'il se trouvoit en état de la défendre, & qu'il espéroit que M. Prideaux n'y entreroit jamais, & que du moins auparavant il vouloit faire connoissance avec eux, que sûrement il gagneroit leur estime. Il fit dejeûner cet officier, & le renvoya les yeux bandés jusqu'où on l'avoit pris.

Après midi, la Force, commandant de la corvette, envoya dire à M. Pouchot qu'il ne voyoit plus de berges sur la greve, non plus que de dépôts, & peu de monde sur les écors. Sur cet avis, M. Pouchot envoya un sergent dans un bateau qui remonta l'autre côté de la riviere. Il rapporta avoir vu

beaucoup de monde travailler à la Belle-Famille (*a*). Cela fit juger 1759. qu'ils avoient envie d'ouvrir la tranchée cette nuit. Sur le soir il parut des hommes en chemises sur le bord du désert à la droite de la place, qui paroissoient vouloir ouvrir une tranchée. On leur tira trois ou quatre coups de canon, & ils se retirerent; ce qui montra que ce n'étoit pas l'endroit où ils avoient envie de commencer leur tranchée.

La grande tranquillité des ennemis dans cette journée, donna de la défiance sur leur opération. En conséquence, M. Pouchot plaça M.

(*a*) Cet endroit est à un petit demi-quart de lieue du fort, sur la rive droite du fleuve, au dessus de la place. C'étoit l'endroit le plus propre à faire des fascines, n'y ayant pas du petit bois parmi les grands arbres de la forêt.

1759. Villars, capitaine de la Sarre, dans la demi-lune avec 60 hommes; dans la place d'armes, retranché du chemin couvert de la gauche, M. de Morambert, lieutenant, & 30 hommes; dans celle de la droite, M. Cornoyer, lieutenant, & 30 hommes. M. de Cervies, capitaine, avec 76 hommes, occupoit l'angle saillant du chemin couvert du bastion du lac jusques à l'angle saillant du chemin couvert de la demi-lune; sur la greve au bas des écors du bastion du lac derriere la palissade, M. de Larminac, lieutenant, & 40 hommes; à l'angle saillant du bastion du chemin couvert du bastion des cinq nations, M. de la Roche, capitaine, avec 30 hommes; sur le platon au dessous de ce saillant, derriere la palissade qui entroit dans la riviere, M. Chabert, avec 60 hommes; sur chaque bastion on mit 25 hommes.

Ces différens postes fournissoient toutes les sentinelles nécessaires. 1759.
Les 100 canonniers furent distribués aux batteries. Il ne restoit que M. Bonnafoux, officier d'artillerie, & M. de Salvignac, lieutenant de Béarn, faisant fonctions de major. Telle étoit la disposition de toutes les nuits pendant ce siege. Dans la journée on tâcha de soulager les soldats, afin de les faire dormir, ou on les occupoit aux différentes corvées qu'exigent les opérations d'un siege.

Cette nuit, M. Pouchot fit un détachement de 30 découvreurs volontaires, du nombre desquels étoient trois à quatre Sauvages. Ils sortirent par la droite, par le centre & par la gauche. Ils tirerent sur quelques Sauvages ennemis qui s'étoient glissés jusques à un cimetiere éloigné de 50 toises du glacis. Un Huron du détachement de

1759. la droite s'étant écarté, fut blessé en voulant rejoindre son détachement, par un de nos Sauvages.

Le 10, il fit une pluie accompagnée de brouillard au point du jour, ce qui empêcha de découvrir jusques au grand jour la campagne. Alors on apperçut une parallele à plus de 300 toises qui prenoit depuis environ le milieu du front des fortifications, en s'allongeant sur la gauche, du côté du lac. Elle commençoit dans un terrein un peu bas qui étoit ordinairement inondé; mais il étoit à sec, à cause de la grande sécheresse, ce qui facilita l'ouverture de la tranchée que les Anglois auroient été obligés sans cela de commencer beaucoup plus loin.

On battit les deux extrémités de cette parallele avec quatre pieces de canon, quoiqu'il plût assez. Les ennemis paroissoient travailler

avec ardeur. La nuit on tira du canon fur la partie gauche, parce que l'on jugea qu'ils avoient envie de fe prolonger fur ce côté. A midi, arriverent M. Chabert & Joncaire fon frere, avec 70 perfonnes, beaucoup de femmes & de Sauvages, trois Iroquois, entr'autres le chef Kaendaé. Les Sauvages furent affez tranquilles. 1759.

Le 11 au matin, on apperçut cette parallele un peu allongée fur la gauche. Elle fut battue vigoureufement. Ils ne purent la prolonger. Dans la journée ils s'attacherent à la perfectionner, & l'on s'apperçut qu'ils travailloient à des batteries. On les incommoda le plus qu'il fut poffible avec l'artillerie.

L'après-midi, M. Pouchot voulant faire enlever des piquets qui étoient entre la parallele & le glacis pour former des embrafures,

détacha quelques hommes, afin
1759. de soutenir ceux qui devoient rapporter ces piquets. Ils pousserent d'eux-mêmes jusques à la hauteur de la tête de la tranchée des ennemis. Ils furent suivis par une soixantaine d'hommes qui s'échapperent du chemin couvert. Ils fusillerent jusques dans le boyau de la tranchée. Les ennemis qui se confioient sur notre petit nombre, y étoient assez mal sur leurs gardes. Ils abandonnerent cette tête. Un homme accourut avertir M. Pouchot qu'il n'y avoit personne. Connoissant mieux ces gens-là, il lui ordonna d'aller dire à M. de la Roche qui se laissoit entraîner, de se retirer avec sa troupe. Dans cet intervalle tous les soldats & miliciens sauterent par dessus les palissades du chemin couvert, malgré les officiers, pour suivre les autres. La garnison fut sur le point de

s'engager contre toute l'armée angloise, parce que dans le moment 1759.
leurs Sauvages, qui étoient au moins 900, & toutes leurs troupes vinrent se mettre en bataille à la tête de sa tranchée. Par les précautions des officiers, on fut assez heureux pour ne pas trop s'engager. On contint les ennemis par un feu très-vif d'artillerie qui les empêcha de charger nos gens. Les Anglois ne laisserent pas cependant de perdre du monde, ayant été obligés de se tenir à découvert. Cela leur occasionna encore de rester sous les armes jusques à la nuit.

Cette aventure en fit naître une assez singuliere. Le chef Iroquois Kaendaé demanda la permission de sortir pour parler aux Sauvages de sa nation. M. Pouchot ne crut pas devoir la lui refuser, d'autant mieux qu'il esperoit par le moyen de ce sauvage, faire au moins abandonner

l'armée à quelques Sonnontoins.
1759. Les Iroquois accepterent le pourparler à l'extrêmité du découvert; le resultat fut que les cinq nations enverroient à M. Pouchot deux députés pour savoir sa façon de penser sur leur compte. Ils lui firent demander un sauf-conduit, sous la parole de M. Joncaire qu'ils regardoient comme un de leurs chefs. On le fit entrer les yeux bandés jusques dans la chambre de ce commandant qui reconnut le neveu du Tonniac qui l'avoit quitté 5 à 6 jours avant l'arrivée des Anglois. Ces députés dirent qu'ils ne savoient pas comment ils se trouvoient engagés dans cette guerre, qu'ils en étoient honteux. M. Pouchot leur demanda quel sujet de guerre il leur avoit donné, qu'ils devoient se souvenir qu'ils l'avoient nommé sategariouaen (*le milieu des bonnes affaires*) & qu'il ne les avoit

jamais trompés. Il leur témoigna sa surprise de voir des Iroquois dans l'armée angloise, & plusieurs surtout qui lui avoient marqué beaucoup d'affection, qu'ils pouvoient juger, à la façon dont il se battoit, qu'il n'épargnoit pas ces ennemis, & que le cœur lui saignoit d'imaginer qu'il pouvoit frapper quelqu'autre que ces blancs avec qui il étoit en guerre. Il les invitoit à ne plus se mêler dans leur querelle, & leur assura qu'il n'auroit plus rien sur le cœur. Il finit par les avertir que toutes les nations d'en haut arrivoient incessamment à son secours. S'ils se trouvoient alors dans le cas de verser leur sang, il leur promit d'interposer son autorité pour leur faire faire la paix. Il leur remit un grand collier pour porter cette parole à leur nation. 1759.

Les Missisakes qui étoient pré-

sents, voulurent aussi parler à leur
1759. tour. Ils témoignerent aux Iroquois le plaisir qu'ils avoient de les entendre parler d'accommodement, que leur nation, qui étoit nombreuse, en seroit flattée, qu'ils les invitoient à ne plus quitter la main de leur pere, que pour eux leur parti étoit pris, ils vouloient mourir avec lui, laissant à leur nation le soin de venger leur mort.

Le Pouteotamis leur dit : „ mes „ oncles (*a*), le maître de la vie „ nous a tous rassemblés dans cette „ isle (l'Amérique). Qui est-ce „ qui a plus d'esprit que nos an„ cêtres ? N'est-ce pas eux qui ont „ les premiers tendu la main au „ François ? Pourquoi ne serions „ nous pas liés avec lui ? nous ne „ connoissons pas l'Anglois. Nous

(*a*) Terme qui marque le respect, le dégré de liaison qu'il y a entre ces deux nations.

„ sommes charmés que vous soyez „ dans le dessein de bien vivre 1759.
„ avec notre pere. C'est le moyen „ que nous ne nous quittions pas „ la main ni les uns ni les autres". Ces harangues durerent jusques à neuf heures du soir, qu'on fit ressortir les députés les yeux bandés. Ils promirent de venir le lendemain porter une réponse.

Cette entrevue avoit fait suspendre le feu de part & d'autre. L'ennemi en profita à l'entrée de la nuit pour ouvrir un boyau d'environ 40 toises qu'il n'auroit peut-être pas fait sans cela. Ce fut une leçon pour M. Pouchot.

Le 12, on découvrit au point du jour à 200 toises, un monceau de terre fort élevé qui parut préparé pour former une batterie. On le battit avec 11 pieces de canon qui y firent grand effet. Ils n'oserent pousser aucune sape en de-

hors, les ayant battus vigoureu-
1759. sement, dès qu'ils vouloient l'entamer.

Le matin, Kaendaé redemanda la permission de sortir pour aller tenir conseil avec les chefs de sa nation. M. Pouchot ne fit pas difficulté de le lui permettre, l'avertissant qu'il n'entendoit pas arrêter aucune de ses opérations, parce que les blancs profitoient de ces intervalles pour travailler. Il lui ajouta que si ses compatriotes se déterminoient à lui venir parler, qu'ils portassent un petit pavillon blanc, qu'alors, pourvu qu'ils fussent en petit nombre, on ne tireroit pas sur eux, & on les feroit entrer.

A 3 heures après midi, Kaendaé est rentré avec un chef Onontague, appellé le Collier pendu, & deux Goyogoins. Ils présenterent à M. Pouchot un grand collier

blanc (*a*) pour répondre au ſien. 1759.
Ils lui dirent : „ nous avons écouté „ ta parole ; elle diſoit vrai : no„ tre parti eſt pris ; nous quittons „ l'armée angloiſe, & pour preuve „ nous allons camper à la Belle„ Famille ". Ils le remercioient de leur avoir donné un ſi bon conſeil, & de ce qu'il vouloit bien ne point conſerver de rancune contr'eux. Ils lui promirent d'être dorénavant tranquilles. Le conſeil de Kaendaé avec les Iroquois avoit été tenu en préſence de Johnſon, à qui ce chef parla fierement, lui reprochant d'avoir embarqué ſa nation dans de mauvaiſes affaires. Johnſon ſourioit & regardoit ce reproche comme une plaiſanterie.

Par un autre collier, ils demandoient que Kaendaé, les femmes

---

(*a*) C'eſt un ſigne de paix.

1759. & les enfans Iroquois qui étoient dans le fort en sortissent avec Joncaire, qu'ils regardoient comme un des leurs, afin que quelque chaudiere (*a*) ne leur cassât pas la tête, sur-tout à Kaendaé qui étoit chargé de leurs affaires auprès des Sauvages des autres nations dont il parloit toutes les langues.

M. Pouchot leur répondit que les femmes & Kaendaé étant présents, il les laissoit maîtres de répondre & de prendre le parti qu'ils voudroient. Kaendaé avoit assuré M. de Chabert qu'il ne vouloit pas nous quitter. Il ne répondit rien. M. Pouchot fit la cérémonie en présence des chefs députés, de couvrir son corps d'avance en cas qu'il lui mésarrivât. Cette cérémonie consiste à mettre un collier & un

(*a*) C'est ainsi qu'ils appellent les bombes.

équipement devant soi, comme on met dans son tombeau. Cette mort ne peut emporter aucune vengeance, l'homme étant content. Les femmes & les enfans présenterent ensuite des branches à M. Pouchot, pour assurer qu'ils vouloient rester avec nous, qui étions leurs peres, & qui avions toujours eu pitié d'eux. 1759.

Ces députés présenterent aussi des branches de la part de la nation des Loups, ou Moraiguns, qui étoient dans le conseil des Iroquois, pour engager les Outaouais & autres Sauvages de se retirer au fond du Lac, & de laisser battre les blancs, puisqu'eux-mêmes s'en alloient. Ces deux paroles parurent à M. Pouchot inspirées par les Anglois pour dégoûter ces nations qui nous étoient affectionnées. M. Pouchot répondit qu'il ne connoissoit pas ces nations qui

envoyoient ces branches, & qu'il
1759. les leur rendoit. Il dit qu'à l'égard des Outaouais & des autres nations qui nous étoient attachées, elles n'avoient pas besoin de conseil, pour savoir comment elles se devoient conduire avec leur pere, qu'elles étoient chez elles à Niagara, & qu'il trouvoit fort singulier que des gens avec qui elles n'étoient point liées, voulussent les engager à quitter leur maison. Ces Outaouais répondirent aux députés qu'ils étoient venus pour mourir avec leur pere, & témoignerent aux Iroquois qu'ils étoient charmés d'apprendre qu'ils quittoient les Anglois. M. Pouchot ne voulut point rendre la parole des Loups qu'il sentoit ne point venir d'eux.

Les mêmes députés proposerent de revenir le soir. M. Pouchot le leur refusa, les assurant que pour-

vu qu'ils fuſſent tranquilles, il ſe- 1759.
roit content. Il les avertit que la nuit il ne connoiſſoit perſonne, qu'il tiroit par-tout; mais que ſi dans le jour ils venoient en petit nombre ſans aucune condition, il les recevroit. Ils les renvoya avec un pain chacun, parce qu'il ſavoit que l'armée angloiſe ne mangeoit que de la farine cuite ſous la cendre en galettes.

Pour expliquer tous ces pour-parlers, il faut d'abord obſerver que les Angois engageoient la nuit les Sauvages à couvrir leurs travailleurs. Notre feu du chemin couvert les inquiétoit beaucoup. Ils avoient perdu huit à neuf de leurs gens. M. Pouchot qui connoiſſoit le génie de ces nations, n'étoit pas fâché de trouver l'occaſion de ſe débarraſſer de 900 hommes, dont il craignoit plus les inſultes que celles des Anglois, à cauſe de

leur nombre & de la connoissan-
1759. ce qu'ils avoient de la place. En retenant dans son fort quelques-uns des chefs, des femmes & plusieurs guerriers des nations étrangeres, s'il leur étoit mésarrivé, ces mêmes Sauvages en auroient répondu à leurs nations ou à celles qu'ils auroient offensées. Ils furent donc charmés de trouver cette occasion de rester neutres, en attendant l'événement. De leur côté les Anglois n'osoient refuser ces entrevues aux Sauvages. Ils tâchoient seulement d'en tirer le meilleur parti.

Les Sauvages étant partis, M. Pouchot envoya tout de suite huit volontaire, saux ordres de M. Cornoyer, qui furent jusques auprès de la batterie. Ils entendirent planter des piquets. La tranchée d'ailleurs étoit assez tranquille. A leur retour on battit très-vivement avec de

de l'artillerie la batterie, & avec de la mousqueterie la droite & la gauche par où ils devoient déboucher. 1759.

M. Pouchot ordonna à la corvette de partir pour aller reconnoître Chouegen, & tâcher de savoir des nouvelles de M. de la Corne & de Mont-Réal. Dans la journée cette corvette canonna la tranchée des ennemis avec assez de succès, & elle fit route dans la nuit.

Le 13, MM. Pouchot & Bonnafoux examinerent au point du jour les travaux des ennemis. Ils n'avoient fait que perfectionner une batterie à bombes de six mortiers. Elle tira tout le jour avec peu d'effet. Nous ne fîmes pas dans cette journée beaucoup de feu de nos batteries, les travaux des ennemis étant trop perfectionnés pour les pouvoir ruiner.

Sur le ſoir, on apperçut un pa-
1759. villon blanc & des Sauvages de l'autre côté de la riviere. Kaendaé demanda permiſſion de les aller trouver. Elle ne lui fut pas refuſée. C'étoit quelques-uns des Sauvages qui étoient venus en conſeil. Ils demandoient à venir dans le fort pendant la nuit. M. Pouchot ne voulut pas y conſentir. Le feu de nos batteries & celui de notre mouſqueterie furent aſſez vifs ; mais non pas autant que les nuits précédentes, parce qu'il n'étoit plus beſoin d'en impoſer aux Sauvages qui couvroient les travailleurs. Ces Sauvages annoncerent à Kaendaé qu'ils s'étoient tous retirés à la Belle-Famille, & qu'ils reſteroient neutres. Ils lui dirent auſſi que l'on débitoit dans le camp des Anglois que ces derniers avoient battu M. de la Corne à Chouegen.

Le 14, au matin, on découvrit un travail de 40 à 50 toises en prolongement de la tranchée, tirant du côté des écors du lac, dont l'extrêmité étoit à 100 toises du chemin couvert. Ils ont travaillé tout de suite à une batterie à bombes d'où ils ont tiré l'après-midi. Kaendaé & Chatacouen demanderent la permission d'aller parler à leurs gens. M. Pouchot étoit incertain s'il la leur refuseroit; mais l'espérance de savoir des nouvelles la leur fit accorder. Ils furent au camp des Iroquois & des Anglois. Il rapporterent avoir vu environ 1800 hommes, qu'un de leurs camps étoit au petit marais, & un autre plus proche de la tranchée, qu'ils avoient apperçu 10 mortiers & deux batteries & 15 canons, dont trois étoient de gros calibre, que Johnson avoit fait demeurer les Sauvages en leur pro- 1759.

mettant le pillage de la place où ils
1759. devoient donner l'assaut dans deux ou trois jours, enfin, qu'ils avoient peu de vivres & en attendoient un convoi.

Dès ce jour, on ne vit plus de Sauvages dans la tranchée. Les Iroquois demanderent à passer de l'autre côté de la riviere, crainte des bombes. On en avoit jeté une centaine dans la journée. M. Pouchot les fit passer la riviere avec leurs femmes, bien content d'en être débarrassé. Ils avoient été prendre dans le Chenondac les bœufs & les vaches de M. de Chabert, disant qu'il valoit mieux qu'ils en profitassent que d'autres. Ils porterent cette viande au camp des Anglois. Les ennemis ont travaillé à perfectionner leurs travaux. Nous avons fait un feu très-vif sur la partie où l'on jugeoit qu'ils vouloient déboucher pour se prolonger du côté du lac.

Au jour (le 15), ils paroiſſoient travailler à une autre batterie. Ils ont jeté toute la journée beaucoup de bombes avec 10 mortiers. Nous avons eu pluſieurs bleſſés des éclats. Sur le ſoir eſt arrivé un déſerteur, eſpece de françois, qui étoit avec des Iroquois de Kunoagon. Il rapporta que l'armée angloiſe étoit compoſée des régiments d'Halket, de Royal-Américain, de Loudon, d'Yorck & de Gerſey, & de 900 Sauvages Iroquois ou Loups; qu'ils formoient trois camps, un au petit marais, un autre auprès du lac, un au milieu des terres, & les Sauvages à la Belle-Famille. Il dit que les Anglois devoient mettre le lendemain leurs canons en batterie, conſiſtant en 15 pieces. Il ajouta qu'ils avoient peu de vivres, que les Sauvages ſe plaignoit qu'on les faiſoit jeûner, qu'ils attendoient un convoi de Choue- 1759.

gen où ils avoient un camp con-
1759. sidérable dont M. de la Corne, qui avoit voulu les attaquer, avoit été repoussé.

Le 16, la pluie a continué tout le jour. Il a paru deux berges fort au large dans le lac, puisqu'à peine le canon de 12 pouvoit les atteindre. Elles vouloient reconnoître la place. Les ennemis commencerent à faire un feu de mousqueterie de leurs tranchées. Ils avoient couronné en saucissons le haut de leurs tranchées pour couvrir leurs fusiliers.

Le 17, à cause du brouillard qui est assez rare dans ce pays, surtout l'été, & qui ne se leve que fort tard, on n'apperçut point que les ennemis eussent fait d'ouvrages nouveaux. Ils demasquerent leur artillerie par un coup de canon tiré de l'autre côté de la riviere de la pointe de Mont-Réal,

qui donna dans la cheminée du commandant, & roula à côté de son lit sur lequel il venoit de se reposer. Ils avoient fait dans cet endroit une batterie de deux gros canons & de deux aubuts. Ils démasquerent en même-tems deux autres batteries, l'une de cinq pieces, l'autre de deux grosses pieces & deux aubuts. Elles furent toutes servies cette journée avec beaucoup de vivacité. On leur répondit de même. La batterie de l'autre côté de la riviere obligea de faire des épaulements & des blindages, parce que cette partie de la place n'étant enveloppée que par un retranchement, comme on l'a décrit, les coups prenoient à revers les bastions & autres défenses du fort. La nuit, nous continuâmes de faire un feu très-vif de mousqueterie des dehors, & les ennemis y répondirent très-vive- 1759.

ment jusques à minuit, après quoi
1759. ils finirent. Ils jeterent par intervalle des bombes & des aubuts toute la nuit. M. de Morambert fut blessé légérement.

Le 18, au matin, on n'apperçut pas que l'ennemi eût poussé des ouvrages en avant. Il parut occupé à réparer le mal que leur avoient causé nos batteries. Sur le soir on vit une grande fumée dans leur tranchée. Un de nos boulets avoit mis le feu à un de leurs dépôts de poudre. Ce jour-là le général Prideaux fut tué dans la tranchée. Le feu fut assez vif de part & d'autre, & redoubla sur le soir, soit celui des canons, soit celui des bombes & des aubuts; ce qui nous incommoda beaucoup. Il y eut plusieurs soldats blessés & quelques-uns de tués. La nuit, croyant que l'ennemi devoit déboucher par sa gauche pour former un zigzag

en avant, ou ouvrir une parallele, on fit un feu très-vif. Les ennemis y répondirent vivement. 1759.

Le 19, on découvrit que l'ennemi avoit fait environ 30 toiſes d'ouvrages en avant, le long de l'écors du lac, par une double ſape, d'où il ouvrit un boyau en zigzag preſque égal au front entre ces deux batteries. Ils ne firent que le perfectionner tout le jour, & faire un grand feu de canon, de mortiers & d'aubuts. Nous leur répondîmes très-vivement de notre artillerie.

Après midi, la corvette parut. Elle louvoyoit fort au large. Au ſoleil couché, M. Pouchot envoya un canot d'écorce avec ſept hommes. Il courut riſque d'être coulé bas par des volées de canon des ennemis dont un boulet emporta l'aviron. Comme on ſuppoſoit que l'ennemi ſe porteroit encore en avant, on fit un feu très-vif du

chemin couvert & des ouvrages
1759. correſpondants.

Le 20, au point du jour, nous avons apperçu que les ennemis avoient formé l'autre branche du zigzag, qu'ils ſe ſont portés de notre droite ſur la gauche, au bord des écors du lac tout près d'un ravin qui eſt en avant à 30 toiſes de la branche gauche du chemin couvert. Ils ont fait un feu très-vif de leur mouſqueterie ſur-tout juſques à minuit. La nôtre s'eſt un peu rallentie vers le point du jour, à cauſe de l'épuiſement des troupes & du mauvais état de nos armes. Ils ont perfectionné tout le jour cette tranchée, & y ont mis des fuſiliers qui ont beaucoup incommodé ceux qui ſervoient la batterie du baſtion du lac, où il y a eu pluſieurs de tués & de bleſſés.

Cette nuit, le canot envoyé à la

corvette eſt venu à terre. Le bâtiment avoit apporté des dépêches de Mont-Réal & de Québec. On y étoit en peine de nous; mais on y ignoroit que nous étions aſſiégés. Elles donnoient des nouvelles des opérations des Anglois à Québec. M. Pouchot renvoya vers les dix heures du matin le canot chargé de ſes dépêches pour MM. de Vaudreuil & de Montcalm. 1759.

Le 21, au point du jour, nous avons vu que l'ennemi avoit fait le retour de ſon zigzag de la gauche ſur la droite, tirant vers le ſaillant de la demi-lune. Ils n'ont pu y arriver à cauſe du feu conſidérable que nous avons fait toute la nuit, auquel ils ont répondu très-vivement juſques vers une heure après minuit. Cet ouvrage pouvoit avoir 70 toiſes de longueur. Il parut dans cette journée qu'ils vouloient établir à l'extrêmi-

1759. té de ce boyau une batterie du côté du ſaillant de la demi-lune. Le feu ne fut pas auſſi vif de la part des ennemis pendant cette journée que la veille, parce qu'ils s'occupoient à perfectionner leurs tranchées, & qu'ils travailloient à conſtruire leurs batteries. Leur mouſqueterie néanmoins incommodoit beaucoup nos batteries.

Vers les 7 heures du ſoir, l'ennemi redoubla ſon feu de cette derniere parallele. Il a été très-violent juſques après minuit. Il y eut pluſieurs hommes tués & bleſſés dans la place. Nous y avons répondu très-vivement par notre feu des ouvrages & du chemin couvert, où l'on avoit placé trois pieces de canon qui tirerent 50 coups chacune chargées à mitraille. Un ouragan qui dura trop peu pour nous, & qui auroit inondé toutes leurs tranchées, interrompit cette fuſillade.

Le 22, au point du jour, nous crûmes que les ennemis avoient allongé une parallele le long d'un fossé qui étoit à l'extrêmité du glacis; mais ils ne firent que perfectionner ces ouvrages & ces deux batteries. Celle de la gauche de 8 pieces étoit plus avancée que celle de la droite. Leur feu fut très-considérable de la tranchée de leur droite sur le bastion du lac, & sur nos ouvrages de la gauche qu'ils incommodoient beaucoup. Ils tirerent peu de bombes. 1759.

Vers les 9 heures du matin, ils commencerent à nous envoyer des boulets rouges de la batterie placée de l'autre côté de la riviere. Celle où étoient placées leurs grosses pieces en fit de même. Par les précautions qu'avoit prises M. Pouchot, de tenir des tonneaux d'eau remplis devant tous les bâtimens, & des détachemens de

charpentiers avec des haches prêts à
1759. se porter aux endroits exposés aux flammes, le feu ne fit aucun ravage, quoiqu'il eût commencé à plusieurs endroits, même aux magasins de marchandises; ce qui n'est pas étonnant, tous ces bâtiments étant en bois. Les ennemis ne purent jamais s'en appercevoir.

Ils dirigerent leur feu sur la batterie du bastion du lac pour empêcher de la servir. Il fut très-vif. M. Bonnafoux, officier d'artillerie fut blessé légérement, & 10 hommes tués ou blessés. Le canon & les aubuts démonterent trois pieces de canon des cinq pieces qui étoient sur le même bastion. Ils ruinerent l'angle flanqué de ce bastion à pouvoir descendre sur la berme. Les aubuts s'enfonçant dans la terre & y crevant, enlevoient les gasonnements nouvellement parés, & faisoient à chaque coup des

ouvertures de 6 à 8 pieds. Dans la nuit, l'ennemi fit de sa parallele un feu très-vif sur nos ouvrages, & tiroit de ses batteries à boulet & à mitraille sur la breche & le bastion attaqué. 1759.

On observera que nos batteries sur les bastions, qui étoient d'abord faites avec des tonneaux remplis de terre étant ruinées, on fut obligé de les faire avec des sacs remplis de terre qui, étant placés en se croisant, formoient des merlons assez bons, faciles à changer suivant la direction du feu. Cette méthode est bonne pour des cas pressés, & très-utile, si on est à portée d'avoir beaucoup de ces sacs par la promptitude de ce travail qui peut déconcerter les batteries des ennemis; mais par malheur la ressource des sacs à terre manqua. Ceux que l'on avoit employés se trouverent déchirés, usés ou brû-

lés dans le service. La matiere pour
1759. bourrer le canon manquoit encore, de même que le foin. La provision que M. Pouchot en avoit faite étoit épuisée. On prit les paillasses des lits, on en employa d'abord la paille, ensuite la toile.

L'ennemi poussa dans la nuit du 22 au 23 sa tranchée jusqu'à la hauteur du saillant du chemin couvert de la demi-lune. Il fit toute la nuit un grand feu de son artillerie à cartouche & à boulets sur la breche, ainsi que de sa mousqueterie, & jeta beaucoup de bombes. On y répondoit de la place; mais nos armes étoient en si mauvais état que de dix fusils à peine il en prenoit un, & le lendemain matin il n'en restoit pas une centaine en état, malgré toutes les réparations que l'on y faisoit journellement. Sept ouvriers forgerons ou armuriers étoient continuelle-

ment employés à les raccommoder. Des domestiques & les blessés étoient chargés de les laver. Les femmes, comme nous l'avons dit, servoient les blessés & les malades, ou travailloient à coudre des gargouches ou des sacs à terre. Dans cette journée, M. Pouchot fut obligé de ne laisser qu'un petit poste de soldats dans la branche du chemin couvert du bastion attaqué, les Canadiens ne voulant plus s'y tenir à cause de la vivacité du feu des ennemis. On tâcha de réparer la breche & les palissades de la berme au dessous, mais avec peu de succès, malgré la bonne volonté du soldat à y travailler. 1759.

A 10 heures du matin, il parut un pavillon blanc dans le chemin de la Belle-Famille au portage. M. Pouchot répondit par un autre pavillon. C'étoit quatre Sauvage envoyés par MM. Aubry & de Lignery. On

les fit entrer dans la place. Ils re-
1759. mirent deux lettres, l'une en date du 17, & l'autre du 22 Juillet. Dans la premiere, datée de la presqu'Isle, ils accusoient la réception de celles de M. Pouchot du 7 & du 10. Ils y disoient qu'ils étoient partis tout de suite du fort Machault, qu'ils se croyoient en état de pouvoir combattre les ennemis avec succès, & les obliger de lever le siege.

Par ces mêmes lettres, ces MM. demandoient à M. Pouchot son avis sur ce qu'il conviendroit le mieux à faire pour le secourir. Ces Sauvages dirent à M. Pouchot qu'ils avoient passé par le camp des Sauvages ennemis avec qui ils avoient été en un conseil en présence de Johnson, qu'ils avoient remis aux Iroquois cinq colliers de la part des nations qui venoient avec M. de Lignery, pour qu'ils eussent à se retirer, sinon ils frapperoient

fur eux comme fur les Anglois. Ces derniers les affurerent qu'ils ne fe méleroient point de la querelle. On fut encore par la même voye qu'ils étoient environ 600 François & 1000 Sauvages (*a*), que lorfqu'ils avoient paffé le petit rapide à la fortie du lac Erié, ils fembloient une isle flottante, tant la riviere étoit couverte de bateaux & de canots. 1759.

M. Pouchot répondit fur le champ à ces deux lettres, après avoir délibéré en préfence de tous

(*a*) Dans ce nombre étoient 300 foldats & miliciens que M. Aubry avoit amenés des Illinois, avec 600 Sauvages qu'il avoit engagés fur fa route à le fuivre. M. Aubry, après une marche très-pénible, s'étoit rendu au fort Machault, où il fe joignit à M. de Lignery. Celui-ci raffembla les Sauvages de l'Ohio au fort de la prefqu'Isle, d'où ils partirent avec M. Aubry.

les officiers de la garniſon, afin
1759. de profiter de leurs avis. Nous rappellerons ici que M. Pouchot, par ſa lettre du 10, avoit averti M. de Lignery que les ennemis pouvoient être de 4 à 5 mille hommes ſans les Sauvages, que s'il ne ſe trouvoit pas en état de les attaquer de vive force, il falloit qu'il paſſât par le Chenondac pour ſe rendre à Niagara par l'autre côté de la riviere, parce qu'il feroit en état de chaſſer les Anglois qui étoient de ce côté au nombre ſeulement de 200, & ne pouvoient être ſecourus que très-difficilement. De là il feroit venu ſûrement juſqu'à lui, parce qu'après la défaite de ce corps, il les auroit envoyés prendre en bateaux pour les faire entrer dans la place.

M. Pouchot ne doutoit pas que les Anglois ne luſſent ſa réponſe au retour des Sauvages;

mais il étoit content ſi elle pouvoit ſeulement parvenir à ſa deſtination. Par cette lettre il prioit M. de Lignery de ſe rappeller ce qu'il lui avoit écrit précédemment. Il lui mandoit que les ennemis étoient en trois corps, un du côté du petit marais, qui gardoit leurs bateaux, un autre vers le milieu du bois auprès de leur dépôt de tranchée, & le troiſieme à portée de la Belle-Famille, qu'ils pouvoient être à préſent environ 3 mille & 900 Sauvages, que s'ils ſe croyoient aſſez forts pour attaquer quelqu'un de ces corps, c'étoit à préſent le meilleur parti qu'il y eût à prendre, parce que l'ennemi étant fort près de la place, n'oſeroit dégarnir ſa tranchée. Il ajoutoit que s'ils venoient à battre un de ces poſtes, il étoit à préſumer que cela les obligeroit de lever le ſiege, qu'il falloit qu'ils euſſent

1759.

des découvreurs en avant, que sur
1759. leur rapport ils seroient encore plus à même de se décider sur le meilleur parti.

Quoique les ennemis vissent cette lettre, ils ne pouvoient néanmoins prévoir la détermination des chefs, & prendre d'autre précaution que d'être sur leurs gardes. M. Pouchot laissoit à M. de Lignery à se déterminer suivant ses forces. D'après ce que M. de Portneuf, commandant à la presqu'Isle, avoit écrit à M. Pouchot, on pouvoit croire qu'elles montoient à 2800 hommes, dont 1200 Sauvages. M. Pouchot fit quatre copies de cette lettre, & en remit une à chaque Sauvage, dont l'un étoit un Onontague, le second un Loup de la Belle-Riviere, & le troisieme un Chaouanon, pour ne point faire de jalousie entr'eux, & qu'au cas que les Anglois en gardassent il

s'en ſauvât quelqu'une ; ce qui arriva. 1759.

Après s'être raffraîchis, ces Sauvages repartirent tout de ſuite & s'enfuirent avec la même cérémonie du pavillon. Les Anglois & les Sauvages qui les virent ſortir, ne les inquiéterent point. M. Pouchot ne douta point alors qu'ils ne tinſſent encore un conſeil avec les Iroquois en préſence de Johnſon.

Vers les deux heures après midi rentra l'Onontague, qui dit avoir perdu ſa porceleine (c'eſt comme un Européen qui auroit perdu ſes bijoux), qu'il étoit retourné pour la chercher, & qu'il avoit chargé un autre Sauvage de porter ſa lettre. M. Pouchot crut alors que ce Sauvage étoit plutôt eſpion qu'ami, il s'en défioit ; la ſuite fit voir qu'il ſe trompoit. Kaendaé, s'étant un peu enivré, tracaſſa toute la

journée M. Pouchot, voulant te-
1759. nir tantôt le parti des Anglois, tantôt celui des François. L'Onontague fut très-tranquille. Il fut de grand sang froid, examina nos travaux dans les endroits les plus périlleux, malgré le feu considérable des ennemis, ne cherchant point à se couvrir. C'est peut-être le seul Sauvage en qui on ait remarqué une bravoure aussi décidée.

Les ennemis firent toute la journée un feu prodigieux & des mieux nourri de leur artillerie, qui ruina toute la batterie du bastion du pavillon. Il n'en restoit pas deux pieds de haut sur toute la longueur de son parapet. On remaquera que dès la veille nous avions été obligés de faire nos embrasures avec des paquets de pelleterie, faute d'autres matieres, & que l'on employoit des couvertes & des chemises du magasin pour bourrer les canons.

On

On tâcha de mettre deux pieces de canon en batterie ſur la partie gauche de la courtine, pour diminuer le feu des ennemis. 1757.

On ne pouvoit plus engager les Canadiens à faire feu dans les embraſures de l'ennemi, ce qui l'auroit bien dérangé. Le feu étoit trop conſidérable pour eux. Ceux que l'on plaçoit dans quelque endroit s'aſſeyoient pour ſe couvrir, & s'endormoient tout de ſuite, malgré tout ce que pouvoient faire les officiers & les ſergens pour les engager à ſe tenir à leurs poſtes & à manœuvrer. Le reſte de la garniſon, malgré toute la bonne volonté poſſible, n'étoit pas moins haraſſé. Depuis le ſix, perſonne ne s'étoit couché, & il falloit être ou dans les ouvrages, comme nous l'avons dit, ou employé à différens travaux indiſpenſables. Il reſtoit ſi peu de monde, qu'on n'avoit ni

le tems, ni la commodité de dor-
1759. mir.

Sur le ſoir, le feu des ennemis diminua beaucoup, ſur-tout celui des canons dont ils ne tirerent que deux pieces à boulet & à cartouche ſur la breche, pour empêcher de la réparer. Ce ralentiſſement faiſoit ſoupçonner à M. Pouchot, ou qu'ils vouloient lever le ſiege pour aller au devant du ſecours, ou qu'ils ſe diſpoſoient à quelque groſſe attaque. On ſe tint ſur ſes gardes le plus qu'il fut poſſible. Nous eûmes bien du monde bleſſé cette nuit, & quelques-uns de tués dans nos travaux qu'on vouloit réparer.

Nous entendîmes, le 24, quelques fuſillades du côté de la Belle-Famille. C'étoit des Sauvages, découvreurs de M. de Lignery, qui tomberent ſur une garde angloiſe qui gardoit 22 bateaux dont ils avoient fait le portage par terre

pour traverſer la riviere, & communiquer avec le détachement de la pointe de Mont-Réal. Ils en tuerent une douzaine, & après leur avoir coupé les têtes, ils les mirent au bout de quelques piquets. Cet événement en entraîna d'autres. Il engagea les Sauvages à demander à MM. Aubry & de Lignery d'attendre qu'ils euſſent parlé aux Iroquois pour nous obliger à faire la paix avec les Anglois. M. de Lignery les en détourna, & vouloit qu'ils le ſuiviſſent, ſe trouvant au moment d'attaquer. Ils refuſerent de marcher; une trentaine ſeulement des plus déterminés ſuivirent M. Marin. 1759.

M. Pouchot, entendant des coups de fuſil extraordinaires, ſe porta tout de ſuite avec M. Bonnafoux ſur le baſtion des cinq nations. Il apperçut quelques Anglois qui fuyoient aſſez précipitamment ſur

1759. leurs grands gardes, des troupes qui défiloient du camp du centre sur le bord du désert pour les joindre à l'entrée du terrein de la Belle-Famille où nous vîmes un peu de revers un retranchement d'abattis. On y pointa deux pieces de canon dont on tira deux ou trois coups. M. Pouchot apperçut dans ce tems quelques Sauvages éparpillés avec un drapeau blanc. Il jugea d'abord que ce pouvoit être quelques Sauvages Iroquois qui vouloient faire quelque bravade, ou engager quelqu'un de sortir. M. Pouchot fit tirer deux coups de canon entre les Anglois & eux pour les dissiper, ou si c'étoit des nôtres pour leur faire appercevoir qu'il y avoit là des ennemis, & les empêcher d'avancer, parce que, les voyant en si petit nombre, il craignit qu'ils ne tombassent dans l'embuscade. Il en prévint M. Bon-

nafoux. Cela ne produisit autre chose que de faire déployer un grand drapeau blanc. L'on vit en même tems une troupe qui défiloit avec beaucoup de sécurité dans un chemin large de 7 à 8 pieds, fort serrée à la tête. Il sembloit qu'appercevant les ennemis, dont elle se trouvoit fort proche, elle cherchoit à se mettre en bataille fort serrée, sans rangs ni files. A leur droite parut une trentaine de Sauvages qui faisoient un front sur le flanc gauche des ennemis. Ce bataillon commença à faire une ou deux salves en approchant de ceux-ci, qui parurent faire un mouvement en avant hors de leur abattis; mais ayant été accueillis d'une troisieme décharge, il y rentra assez précipitamment. Le bataillon se porta alors en avant pour entrer dans l'abattis; mais il fut arrêté par une salve des ennemis. Il mit aussi-tôt 1759.

1759. genou à terre pour tirer dans cet abattis. Dans cet intervalle, il tomba une grande quantité de pluye qui mouilla ses armes. Pendant qu'une moitié de ce bataillon fusilloit, l'autre parut se retirer en arriere avec assez de précipitation, les ennemis ayant fait deux salves sur ceux qui restoient. Il resta peu de ce monde. Une cinquantaine paroissoit faire feu en se retirant & en mettant souvent genou à terre. Alors les Anglois sortirent de leurs abattis presque à la file, la bayonnette au bout du fusil en courant; mais par le peu de mousqueterie que nous entendîmes, nous jugeâmes que tout le bataillon s'étoit retiré. Il étoit à nos yeux si petit que nous jugions dans la pluie que ce pouvoit être M. Marin, ou quelqu'autre officier qui étoit venu reconnoître les ennemis, & les avoit poussés jusques là.

Dans le tems que cette affaire se passoit, un sergent, qui étoit dans le chemin couvert, jugeant par le silence de la tranchée qu'elle étoit dégarnie, on demanda à M. Pouchot de faire une sortie. Quoiqu'il pensât que cette tranchée devoit être au contraire bien renforcée, pour entretenir l'émulation des soldats & les contenter, il commanda 150 volontaires qui ne se trouverent plus, excepté les officiers & les sergens, & ordonna à M. de Villars de se mettre à leur tête, en lui recommandant de ne sortir du chemin couvert qu'avec précaution, & quand il lui en donneroit le signal, mais de faire beaucoup de bruit. Il lui enjoignit de mettre du monde sur les palissades, ce qui ne pouvoit manquer de faire découvrir les ennemis, & de juger de leur situation. En effet, les Anglois voyant enjamber les 1759.

palissades, toute la tranchée parut
1759. aussi-tôt remplie d'hommes découverts jusques à la ceinture, & ayant des compagnies de grenadiers à la tête des tranchées. On leur lâcha quelques canonnades qui les firent rentrer, & notre sortie n'eut pas lieu.

A l'arrivée du secours, l'Onontague qui étoit revenu, ayant reconnu les troupes de M. de Lignery, demanda à M. Pouchot la permission de sortir pour aller combattre avec elles; ce qu'il lui accorda. Il passa librement à travers l'armée ennemie qui, sans doute, ne fit pas attention à lui. Il joignit nos troupes vers le midi. Il rentra ensuite vers les deux heures, & raconta tout notre désastre que nous avions peine à croire, nous imaginant que les Anglois lui avoient suggéré ce discours. Il nous conta que tout avoit fui, que MM. Au-

bry, de Lignery, de Montigny, de Repentigny, étoient prisonniers & blessés, & que tous les autres officiers & soldats avoient été tués (*a*). Nous espérions que cet homme ne disoit pas la vérité. 1759.

Lorsque M. Pouchot vit cette retraite, il ordonna à toutes les batteries qui étoient encore en état, de rédoubler leur feu pour contenir les ennemis. Ils nous le rendirent très-vivement, ce qui fit perdre encore bien du monde. A quatre heures après midi l'ennemi rappella dans sa tranchée. Il en sortit un officier pour parlementer. On le fit entrer dans la place. Il étoit chargé d'une lettre de Johnson qui commandoit l'ar-

(*a*) Il paroit, soit par le récit de M. Pouchot, soit par les relations angloises, que nos gens donnerent dans une embuscade que Johnson leur avoit dressée.

mée depuis la mort de Prideaux.

1759. Johnson mandoit dans sa lettre d'ajouter foi à ce que diroit de sa part le major Hervey, fils de Mylord Bristol. Celui-ci donna le nom de tous les officiers Canadiens qui se trouvoient prisonniers. Quoique M. Pouchot fût prévenu par le Sauvage, il fit semblant de l'ignorer, & de ne vouloir le croire que l'on n'eût fait voir ces officiers à quelqu'un de ceux de la garnison, afin de n'avoir rien à se reprocher. M. de Cervies, capitaine de Royal-Roussillon, se rendit au camp. Il vit M. de Lignery blessé, & les autres dans une feuillée près de la tente du colonel Johnson. Il ne put guere leur parler, & vint rendre compte à M. Pouchot.

Cette nouvelle qui avoit été d'abord débitée par le Sauvage, & confirmée par cet officier, avoit tellement abattu le courage de la

garnifon, que M. Pouchot & les autres officiers eurent toutes les 1759. peines du monde à contenir les foldats & les miliciens dans leurs poftes qu'ils abandonnoient de toutes parts comme fi tout eût été fini. Si l'ennemi eût pu s'appercevoir de ce défordre, il auroit pu fûrement en profiter. Les foldats allemands des recrues, dont nous avions beaucoup dans ceux de la colonie, & qui étoient venus cette année de France, furent les plus mutins.

M. Pouchot affembla tous les officiers de la garnifon pour délibérer fur la fituation de la place, & prendre le parti le plus convenable. Il laiffa rendre compte de fon état par M. Bonnafoux, comme le plus capable d'en juger. On commença par le chemin couvert, & on convint que, vu la proximité de l'ennemi, il ne pouvoit différer plus de deux jours de s'en rendre maitre,

soit par la sape, soit de vive force.

1759. Nous n'avions que 110 hommes pour garder le chemin couvert, depuis les écors devant le bastion du lac jusqu'à l'angle saillant de la demi-lune, & 25 hommes dans la place d'armes de la droite, qui gardoient jusques au saillant du chemin couvert du bastion des cinq nations. Il y avoit plus de 8 à 10 pieds d'intervalle entre les hommes qui bordoient le front attaqué. Les armes étoient en si mauvais état qu'il n'y avoit plus que 140 fusils propres au service. La plus grande partie étoit sans bayonnettes. Les soldats de la colonie & les Canadiens en manquant, on avoit adapté des couteaux bucherons au bout d'un bâton pour leur en tenir lieu, & ils les portoient avec eux dans leurs postes. On avoit brûlé 24 milliers de poudre, de 54 qu'il y avoit dans la place. Il ne restoit

plus que très-peu de boulets de 4 & de 6. Ceux de 12 étoient tous consumés. On ne pouvoit donc pas espérer de se défendre avec vigueur. Les fossés, comme nous l'avons dit, n'avoient point d'escarpe; les terres s'étant éboulées, les rampes se trouvoient si douces que l'on pouvoit les monter & les descendre en courant. Pour éviter cet inconvénient, on avoit bien mis une palissade dans le fond du fossé; mais l'ennemi pouvant y descendre par-tout, auroit été à même d'égorger toute la garnison entre la palissade & le chemin couvert, parce que se mêlant avec elle, elle n'auroit pu être protégée par l'artillerie des flancs. D'ailleurs il ne restoit pas alors plus de soixante hommes dans la place, non compris les canonniers. Les palissades vis-à-vis la breche étoient toutes brisées, & il étoit très-aisé

1759.

d'y deſcendre de la breche qui te-
1759. noit les deux tiers de la face du baſtion dans le foſſé. Nous avions hors de ſervice ou perdu 10 hommes de la Sarre, 9 hommes de Béarn, 8 hommes de Royal-Rouſſillon, 13 hommes de Guienne, de la colonies 43 hommes, miliciens 26; en tout 109 hommes tués ou bleſſés, & 37 malades (*a*). Outre ces pertes, notre peu de monde & la ſupériorité des ennemis, la place pouvoit être très-facilement inſultée le long de la riviere & des écors du lac.

Toutes ces conſidérations firent demander par les officiers de la

(*a*) La garniſon n'étant compoſée que de 486 hommes, comme on l'a déja vu, reſtoit donc 340 perſonnes à pouvoir porter les armes; pourquoi les relations angloiſes ont-elles dit qu'elle montoit à 607 hommes effectifs, lorſqu'elle ſortit de la place?

garniſon à M. Pouchot de ſe prêter à une capitulation. Juſques-là il n'avoit rien dit. Il pria ces MM. de bien examiner s'il y auroit quelque reſſource. Ils lui repréſenterent l'épuiſement de la garniſon, qui ne dormoit point depuis 19 jours, & avoit toujours été ſous les armes, ou aux travaux, que le retard de deux & même huit jours, quand même cela ſeroit poſſible, ne pouvoit ſauver la place & n'aboutiroit qu'à perdre encore bien des braves gens inutilement, d'autant plus qu'on n'avoit à eſpérer du ſecours de nulle part. 1759.

M. Pouchot, ſentant la vérité de ces reflexions, fit venir l'officier anglois, & demanda pour capitulation de ſortir avec les honneurs de la guerre, que la garniſon ſeroit conduite à Mont-Réal avec ſes effets & ceux du roi aux dépens de S. M. B. dans l'eſpace de

tems le plus court. Il y eut des
1759. allées & des venues toute la nuit, M. Pouchot ne voulant point démordre de ses propositions. Le colonel Johnson lui fit dire de bonne foi qu'il n'étoit pas le maitre de ces conditions, sans quoi il les lui accorderoit. Au point du jour, M. Pouchot voulut renvoyer l'officier, parce que devant être prisonnier, il vouloit risquer l'événement. Alors toute la garnison demanda à capituler. Les Allemands, qui en faisoient la majeure partie, se mutinoient, & malheureusement l'officier anglois s'en apperçut, ce qui l'engagea à être plus ferme. On observera à cette occasion que tout commandant qui se trouvera dans le cas de capituler, fera bien de renvoyer les otages, jusqu'à ce que tout soit convenu. M. Pouchot fut donc forcé de se contenter des articles suivants.

ART. 1. La garniſon ſortira (*a*) avec armes & bagages, tambours battants, meche allumée par les deux bouts, avec une petite piece de canon, pour s'aller embarquer ſur des bateaux ou autres bâtiments ou voitures qui ſeront fournis par M. le général de Sa Majeſté Britannique, pour être conduite à la Nouvelle-Yorck, par le chemin le plus court, & dans le plus court eſpace de tems. 1759.

2°. La garniſon remettra ſes armes en s'embarquant & conſervera ſes bagages.

3°. MM. les officiers conſerveront leurs armes & leurs équipages.

4°. Les Dames & femmes françoiſes qui ſont ici, ſeront renvoyées,

---

(*a*) On auroit ſpécifié par *la breche*, qui étoit très-praticable, ſi la garniſon n'eût pas été s'embarquer par une porte oppoſée à la bréche.

ainsi que l'aumônier. Il leur sera
1759. fourni par M. le général de S. M. B. les voitures & subsistances nécessaires. Elles seront rendues dans l'espace de tems le plus court possible, jusqu'au premier poste françois. Celles qui voudront suivre leur mari, seront les maîtresses.

5°. Les malades & les blessés obligés de rester dans le fort, pourront en sortir avec tout ce qui leur appartient. Ils seront conduits en sûreté, lorsqu'ils seront en état de supporter le voyage, à la destination du reste de cette garnison; en attendant, il leur sera fourni une garde, pour qu'ils ne soient pas insultés par les Sauvages, & ils seront traités & nourris aux dépens de Sa Majesté Britannique.

6°. Le commandant, tous les officiers de troupes, les troupes elles-mêmes, & tout ce qui est au service du roi, sortiront de la pla-

ce sans être sujets à aucun acte de représailles de quelque nature, & sous quelque prétexte que ce soit. 1759.

7°. Il sera fait un inventaire des munitions de guerre qui se trouveront dans les magasins, & de l'artillerie. Elles seront remises de bonne foi, ainsi que les autres effets du roi existants dans les magasins, lors de la capitulation.

8°. Les soldats & miliciens ne seront ni dépouillés, ni separés de leurs officiers.

9°. Lorsque la garnison sortira de la place, il ne sera pas permis de débaucher les soldats pour les faire déserter.

10°. La garnison sera conduite avec une escorte jusques à l'endroit destiné pour son séjour. Le général recommandera expressément à l'escorte de les couvrir des Sauvages, pour qu'ils n'en soient pas insultés lorsque la garnison aura

quitté ses armes pour s'embarquer.
1759. Il aura la même attention dans toute la route.

11°. Il sera fait un état exact des noms, surnoms des soldats des différentes troupes, ainsi que des miliciens & autres au service du roi.

12°. Les employés, en quelque qualité qu'ils soient, conserveront leurs équipages & auront le sort de la garnison.

13°. Tous les Sauvages qui se trouveront dans la place, de quelque nation qu'ils puissent être, seront maîtres de se retirer en toute liberté sans être insultés.

14°. On livrera une poste au général de Sa Majesté Britannique.

Les échanges des articles furent signés respectivement par le général, par tous les officiers de la garnison. M. Pouchot n'ayant signé que le dernier, le général lui pro-

posa de stipuler que sa garnison
seroit conduite en France. Il ne 1759.
le voulut pas, & détermina au contraire l'endroit le plus à portée pour être des premiers échangés ; ce qui fut exécuté.

Le 25, entre 10 & 11 heures, les Anglois envoyerent 4 compagnies de grenadiers, 4 piquets, & un régiment, dans le fort. M. Pouchot fit mettre sa garnison en bataille sur la place, les armes à la main & leurs havre-sacs entre les jambes. Il pria MM. les officiers de se tenir à leurs troupes. On resta dans cette situation près de 30 heures. M. Pouchot avoit pressenti tout le monde de la nécessité de cette manœuvre, pour se mettre à l'abri des insultes des Sauvages, leur rappellant l'histoire du fort George. Il avertit que, si quelque Sauvage venoit pour les frapper ou leur enlever quelque chose,

ils leurs donnassent des bons
1759. coups de pied dans le ventre, ou de poing dans l'estomac (*a*), que c'étoit le plus sûr moyen de les contenir. Si on ne pouvoit y parvenir, il valoit mieux mourir avec ses armes, que tourmentés par eux. Cela s'exécuta ponctuellement.

Les Anglois avoient distribué des postes par-tout pour empêcher les Sauvages d'entrer. Ils vouloient engager la garnison à livrer leurs armes, sous prétexte qu'ils seroient plus en état de nous défendre. M. Pouchot le refusa constamment, les assurant qu'ils n'empêcheroient pas les Sauvages d'entrer avant no-

(*a*) C'est sans conséquence qu'un Sauvage soit frappé de la sorte. Les autres ne prennent pas son parti comme si on se servoit du fusil, d'une épée ou bayonnette.

tre départ. Effectivement, une heure après que les Anglois furent entrés dans le fort, les Sauvages l'escaladerent de toute part, & en moins de demi-heure il y en eut plus de 500 dans la place. Ils furent d'abord assez tranquilles. 1759.

Les officiers françois avoient eu la précaution de mettre une partie de leurs équipages dans le magasin à poudre. Ce qui n'y fut pas enfermé fut enlevé, soit par les officiers Anglois, soit par les soldats détachés. M. Pouchot donna à déjeûner au colonel Johnson & à quelques officiers. Après le dîner ces officiers s'accommoderent de tous les ustensiles & les meubles.

Les Sauvages eurent la discrétion de ne rien prendre dans la maison où logeoient tous les officiers, jusqu'à ce qu'ils fussent sortis. Mais aussi-tôt après leur départ, ils enleverent tout jusques

aux serrures & gonds des portes.
1759. ils briserent tout ce qu'ils ne purent emporter. Ils pillerent les magasins des effets du roi, où il y avoit encore 5 à 600 paquets de pelleteries (*a*). Nous en avions beaucoup employé pour les merlons des batteries. Ils gaspillerent & casserent presque tous les tonneaux de farine.

Dans les premiers moments, ils chercherent à enlever des armes à nos soldats & miliciens qui ne les épargnerent pas, résolus à tout événement de se battre contr'eux & contre les Anglois. Il n'est pas décidé qu'on ne les eût mis dehors, malgré l'armée ennemie. M. Pouchot auroit vu ce qu'il y auroit eu

(*a*) Elles durent valoir bien de l'argent à Johnson, qui, étant seul connu de ces nations, trouva le moyen de les leur racheter avec des effets du roi.

à

à faire, en cas qu'ils manquassent à la capitulation. Voyant notre 1759.
fermeté, ces Sauvages vinrent plutôt nous consoler que nous insulter. Ils étoient presque tous connus de la garnison. Des chefs dirent à M. Pouchot : nous sommes sans dessein ; sois tranquille ; c'est aux Anglois que nous faisons du mal.

Quelques officiers anglois disoient que c'étoit bien l'occasion de prendre la revanche du fort George ; mais on doit rendre justice à la majeure partie qui firent dans ces premiers moments tout leur possible pour écarter les Sauvages. Il y en eut même un blessé d'un coup de couteau. Les Sauvages ne leur épargnoient pas les sottises. Entr'autres l'Onontague dont nous avons tant fait mention, qui, pendant qu'il fut à Niagara, dit les choses les plus dures au

colonel Johnson qui n'osa pas s'en
1759. fâcher.

Quelques officiers & soldats anglois enleverent quelques fusils de chasse à des officiers & miliciens, mais plutôt en les escamotant que de force. Il fit un si gros tems du N. O. depuis le 24, que l'on ne pouvoit pas mettre un bateau dehors, sans quoi M. Pouchot auroit tenté de faire évader une partie de sa garnison avant de rendre la place; ce qui n'auroit pas été absolument difficile.

Le 26, après midi, la garnison sortit de la place pour descendre sur le platon avec le fusil sur l'épaule, tambour battant, & deux pieces de gros canon à la tête de la colonne. Dès que les troupes furent devant les bateaux dans lesquels elles devoient s'embarquer, elles déposerent leurs fusils, & partirent tout de suite, quoique les

laimes du lac fussent encore fort grosses. 1759.

Nous ne pûmes voir les officiers prisonniers. Johnson avoit donné sa parole qu'il feroit retirer des mains des Sauvages ceux qu'ils avoient pris; car ayant vu la fuite de nos gens, ils les poursuivirent & en prirent beaucoup. A cette occasion, il arriva une avanture tragique. Moncourt, cadet de la colonie, avoit pris en affection un Sauvage avec qui il s'étoit lié d'amitié. Ce Sauvage, qui étoit dans l'armée angloise, voyant son ami prisonnier, lui témoigna beaucoup sa sensibilité sur sa situation. Il lui dit: „ mon frere, je suis au désespoir de te voir mort: mais sois „ tranquille; je veux empêcher „ qu'on te fasse souffrir". Il le tua d'un coup de casse-tête, croyant lui éviter les tourmens auxquels sont destinés les prisonniers parmi eux.

1759. Le reste des troupes qui échappa du combat, se retira dans une isle au dessus du fort du portage, où on avoit laissé Rocheblave avec environ 150 hommes pour garder les canots & les bateaux. Elles se retirerent au détroit, ainsi que les garnisons de tous les postes de la presqu'isle & du fort Machault, aux ordres de M. Belestre qui n'avoit pu être à l'action, étant malade. De 400 hommes il y en eut plus de 250 tués, presque tous soldats de la colonie qui étoient très-braves, & avoient si bien servi dans ces partis. Il y eut beaucoup de François, d'Illinois tués ou pris. Tous les prisonniers furent conduits à la Nouvelle-Yorck, comme la garnison de Niagara.

Il arriva à cette derniere une aventure comique auprès du lac des Onoyottes. Son escorte étoit composée de 100 hommes de Royal-

Américain, de 300 miliciens, & d'une compagnie de rengers ou coureurs de bois. Les ſoldats de cette compagnie, voulant faire croire qu'ils avoient des Sauvages avec eux, ou montrer leur gentilleſſe, furent dans la nuit ſe barbouiller & s'habiller en Sauvages. Ils entrerent enſuite dans le campement des François, couteaux & caſſe-têtes à la main, faiſant le cri des Sauvages qui attaquent. Nos ſoldats connurent tout de ſuite à leur air gauche, ce que ce pouvoit être. Ils ſe mirent à danſer, à chanter & à hurler à la maniere des Sauvages, ſe mêlant avec les rengers, ce qu'ils faiſoient de la meilleure grace. Les officiers de Royal-Américain, avec qui les officiers françois ſoupoient alors, s'apperçurent que ceux-ci ſourioient & ſe moquoient de certe bravade faite à leur inſu, tomberent à coups

1759.

de bâton sur la mascarade, & ren-
1759. voyerent leurs soldats coucher peu satisfaits de leur divertissement.

La garnison étant arrivée auprès du fort Stenix, les Anglois, à qui on avoit recommandé de ne pas laisser voir le fort à M. Pouchot, l'obligerent à faire un grand circuit avec sa garnison pour gayer la riviere de Mohack. Son escorte vouloit, comme il y avoit beaucoup d'eau, s'en retourner & passer au fort, & nous laisser traverser seuls cette riviere. M. Pouchot, qui étoit prévenu de leur intention, se mit aussi-tôt à l'eau tout habillé & fut suivi des officiers & de sa troupe. Les Anglois, qui eurent honte de reculer, en firent autant, en jurant beaucoup contre la précaution du commandant du fort. Nous n'oublierons pas ici la politesse de M. Fech, Suisse, capitaine de Royal-

Américain, qui commandoit l'efcorte. Il prêta à M. Pouchot environ 25 louis, pour aider MM. les officiers françois à vivre. Ce fut un fervice bien effentiel. Dans cette occafion tous ces officiers fe trouvoient fans argent, & s'ils avoient été obligés de fubfifter avec la ration angloife, ils auroient fait maigre chere, n'étant compofée que d'une livre de farine & d'une livre de mauvais lard. Les officiers anglois étoient nourris par leurs vivandiers qui leur fervoient d'aubergiftes. Ils eurent la même reffource. 1759.

N'ayant dit qu'un mot de l'événement de M. le chevalier de la Corne, nous en donnerons ici le détail. Nous avons rapporté que M. de la Corne étoit à Frontenac & à la Préfentation. Il avoit avec lui dans cette partie, pour couvrir l'entrée de la riviere, de 4 à 500 Ca-

nadiens, & quelques ſoldats de la
1759. colonie. Dans les premiers jours de Juillet, il ſe porta ſur Chouegen avec tout ſon monde & les Sauvages de cette miſſion accompagnés de l'abbé Piquet ſulpicien, fameux miſſionnaire de ce pays, qui voulut par zele accompagner ſes ouailles. Ils furent débarquer au même endroit où M. de Montcalm débarqua lors du ſiege. Les Anglois, en partant pour celui de Niagara, avoient laiſſé à l'endroit où étoit le fort Ontario environ 5 à 600 hommes qui n'avoient pas encore eu le tems de ſe retrancher; ils s'étoient ſeulement fait une eſpece d'enceinte autour de leur camp avec les tonneaux de lard & de farine, dont ce corps d'armée avoit apporté grande proviſion. Comme ce détachement ſe croyoit en grande ſûreté, la majeure partie étoit diſperſée dans

les forêts des environs pour cou-
per du bois pour ſe retrancher. 1759.

M. de la Corne pouſſa un gros corps de ſes gens juſqu'à l'endroit où étoit le fort Ontario, pour reconnoître les ennemis. Ils fuſillerent ces travailleurs, arriverent juſques au camp qu'ils trouverent fort en déſordre. La garde & ce qui reſtoit au camp s'oppoſa à ces découvreurs. Si M. de la Corne eût ſuivi ſon avant-garde, les Anglois étoient perdus. M. l'abbé Piquet, qui entendit ce commencement de fuſillade, crut qu'il étoit de ſon devoir, avant que toute ſa troupe attaquât, de leur faire une petite exhortation, & de leur donner l'abſolution. Cela fit perdre le moment; les Anglois coururent à leurs armes & ſe placerent derriere leurs tonneaux. M. de la Corne arrive auprès de ſon détachement qui étoit diſperſé autour des Anglois,

mais qui n'approchoit plus, à cau-
1759. ſe de leur ſupériorité. Il veut les engager à recommencer. Quelques Canadiens, qui avoient plus envie de ſe retirer que de ſe battre, crient qu'on les coupe tout-à-fait; & malgré les officiers, c'eſt à qui regagnera le plus vîte ſes bateaux. M. l'abbé Piquet veut les arrêter, en eſt culbuté; enfin il en accroche un, & s'écrie : ſauvez au moins votre aumônier. Il y eut peu de perte, les Anglois ne les ayant point ſuivis. On convint après l'action que ſi toute la troupe eût ſuivi le premier détachement, elle enlevoit ce corps anglois très-facilement, parce qu'ils étoient ſurpris & très-déconcertés dans le premier moment. Ce corps battu, Niagara auroit été ſauvé, leur armée n'y auroit pas reçu le renfort en troupes, & le ſecours en vivres qu'ils y envoyerent.

M. Douville, capitaine de la colonie, qui commandoit au fort de Toronto, n'entendant plus de Canonnades à Niagara, se douta que ce fort étoit pris, déblaya son poste, y mit le feu & se retira à Mont-Réal pour ne pas se laisser enlever. Ce fort, comme nous l'avons décrit, n'étoit de défense que contre des Sauvages, & n'avoit pas plus de 12 à 15 hommes de garnison. Telle fut l'issue de la campagne des pays d'en haut. Revenons aux opérations de Québec. 1759.

La flotte angloise forte de 28 vaisseaux de guerre, dont quelques-uns à trois ponts, avec des bâtiments de transport chargés de dix mille hommes de troupes de terre, aux ordres du général Wolf, parut à l'isle aux Coudres dans le mois de Juin. Les ennemis s'en emparerent, & occuperent ensui-

1759. te l'isle d'Orléans (*a*). Ils ne trouverent aucune de ces difficultés imaginaires auxquelles les marins canadiens avoient tant de confiance. Lorsque cette flotte entra dans le bassin de Québec, on lui lâcha sans succès quelques brûlots (*b*).

MM. de Vaudreuil & de Montcalm placerent les Canadiens & les troupes, au nombre de 5 à 6 mille hommes, savoir, la Reine,

(*a*) Le 29 & 30 de ce mois.

(*b*) La flotte angloise, qui étoit aux ordres de l'amiral Saunders, fut assaillie d'un violent coup de vent, après la prise de l'isle d'Orléans. Plusieurs gros vaisseaux perdirent leur ancre, & un grand nombre de bâtiments de transport coula à fond. On profita de ce moment pour lâcher, pendant la nuit, des brûlots; mais la précipitation, presque inséparable de ces sortes d'opérations, fit manquer celle-ci qui avoit été très-bien combinée.

Languedoc, la Sarre, Royal-Rouſſillon & Béarn, & la colonie qui montoit à 1800 hommes, en deux bataillons, depuis la riviere St. Charles, juſques au ſaut Montmorency, en laiſſant une garniſon dans Québec. On fit des redoutes le long de cette derniere riviere, & on s'y retrancha. La plus grande partie des ennemis débarquerent de l'autre côté avec beaucoup d'artillerie. 1759.

Par différentes manœuvres & avec leur artillerie qui étoit conſidérable & ſecondée de celle de leurs vaiſſeaux qu'ils faiſoient approcher de la côte, ils eſſayerent de faire abandonner le bord de la riviere St. Charles, & de la paſſer.

Le 31 Juillet, ils firent débarquer à marée baſſe auprès du ſaut beaucoup de monde, pour prendre une redoute qui couvroit le paſſage & le centre des retranchements.

Ils firent toute la journée un feu
1759. très-vif de 200 pieces de canon sur tout le camp, pour favoriser le corps de troupes qui se glissoit sur la greve pour enlever la redoute où il y avoit 2 pieces de canon en si mauvais état que l'on ne pouvoit pas s'en servir Nos troupes firent si bonne contenance par-tout que les Anglois ne trouverent pas jour à mordre à nul endroit. Ils eurent même assez de peine à rembarquer les troupes de la greve, qui montoient à près de 2 mille hommes, parce que la marée les gagnoit (*a*).

Ils abandonnerent cette entreprise, & placerent un corps de trois mille hommes environ, vis-à-vis Québec, de l'autre côté de

---

(*a*) Les Anglois perdirent de leur aveu dans cette journée, plus de 500 hommes & plusieurs braves officiers.

la riviere. On fit un détachement de Canadiens aux ordres de M. Dumas, capitaine de la colonie, pour tâcher de les déloger. Il réussit à-peu-près comme celui de M. de la Corne. 1759.

Les ennemis placerent beaucoup de canons & de mortiers dans cette partie, qui ruina & brûla en partie Québec pendant le mois d'Août. Notre armée passoit toutes les nuits au bivouac, les ennemis faisant presque tous les jours quelque manœuvre pour les déloger, & trouver moyen de mettre à terre de ce côté. Dès qu'ils eurent pris cette derniere position, on fut obligé de garder la riviere au dessus de Québec, on y fit des redoutes dans les endroits que l'on jugea susceptibles de débarquements. Elles étoient seulement défendues par des piquets de 50 hommes. Ces endroits ne paroissoient pas encore

dangereux, à cauſe de la poſition
1759. des ennemis. Ces piquets y reſterent pendant près de trois mois en poſte fixe, ce qui eſt une très-mauvaiſe méthode, parce qu'à la longue la vigilance ceſſe par la fatigue du ſervice.

MM. de Vaudreuil & de Montcalm, ayant appris la priſe de Niagara dans le mois d'Août, détacherent M. de Lévis avec 5 à 600 hommes, pour ſe porter à la Préſentation, & y établir un poſte capable de couvrir cette frontiere. S'étant rendu ſur les lieux, il jugea avec M. de la Pauſe, aide-major de Guienne, que la petite iſle Oraquointon, au deſſus de celle des Galots, étoit la plus propre à fortifier pour barrer la riviere. Ce fut la Pauſe qui décida M. de Lévis, & voulut lui-même tracer le fort, ou redoute, à ſa fantaiſie, malgré l'opinion de M. des An-

droins, ingénieur, que l'on chargea de la construction. Celui-ci 1759.
fut laissé pour y commander. M. de Lévis y resta jusques en Septembre, & observa les mouvements des ennemis dans cette partie. Il occupa pendant ce tems ses gens à accélérer la construction du nouveau fort. Dès qu'il le jugea un peu en état, il redescendit avec une partie de son monde pour rejoindre l'armée à Québec.

Dans cet intervalle, cette ville luttoit, pour ainsi dire, avec son artillerie, qui étoit fort nombreuse, contre celle des Anglois qui faisoient sans cesse des va-&-vien avec des frégates & des chaloupes armées, pour tâcher de pénétrer en quelque endroit. Ils essayerent d'abord de faire passer quelques frégates entre leur camp & la ville. Elles remonterent le fleuve, secondées de la marée & du vent, mal-

gré le feu de la place. Enſuite ils
1759. firent paſſer durant la nuit beaucoup de bateaux chargés de troupes, avec de gros vaiſſeaux. M. de Vauclein, qui avoit deux frégates qui barroient la riviere, eut un combat contre trois gros vaiſſeaux pendant ſept heures. Il fut ſi maltraité que ſes bâtiments furent perdus (*a*). Les ennemis, maîtres de la riviere, furent brûler un magaſin à Jacques Quartier, où étoient les effets de preſque tous les officiers de l'armée.

M. de Montcalm détacha M. de Bougainville avec tous les grenadiers & les volontaires de l'armée, & environ 200 chevaux de cavalerie formée à la hâte. Ce corps, montant à mille hommes d'élite,

(*a*) C'étoit en Canada, & non en France, qu'il falloit conſtruire des prames. Elles auroient empêché la flotte angloiſe de remonter le fleuve.

ſe porta à la pointe au Tremble, 1759.
5 lieues au deſſus de Québec, pour empêcher l'ennemi de débarquer dans cette partie, d'où il nous auroit coupé toute la communication avec le reſte du Canada. Le régiment de Guienne fut porté à un quart de lieue au deſſus de Québec, le long de la riviere, pour être à portée de ſoutenir les redoutes dont nous avons parlé.

Les ennemis avoient plus de 4000 hommes paſſés en bateaux au deſſus de Québec, & cherchoient, entre la pointe au Tremble & Québec, quelque endroit à mettre à terre, appercevant toujours des détachements & de la cavalerie qui s'oppoſoient à eux. Le 13 Septembre, au point du jour, ces troupes redeſcendoient le fleuve & déſeſperoient trouver moyen de mettre en exécution leur projet, lorſque paſſant auprès de la redoute

1759. que gardoit M. de Vercors, voyant un endroit fort escarpé (*a*), ils conjecturerent qu'il n'y auroit pas du monde. Un ou deux bateaux y abordent & débarquent des troupes qui gravirent contre cette côte (*b*). Il s'y trouva un sentinelle canadien qui leur lâcha son coup de fusil; malheureusement il ne put pas se retirer sur son poste. Les Anglois arriverent à la file au haut de la côte. Ce poste étoit si fort dans la sécurité, que la plus grande partie des soldats étoit allé couper du foin ou du bled. Le capitaine Ver-

(*a*) Cette guerre fournit plusieurs exemples de cette espece. Presque toutes les descentes des Anglois ont été effectuées dans des endroits dont la situation sembloit les mettre à l'abri de tentatives.

(*b*) Le colonel Howe, à la tête de l'infanterie légere & des montagnards écossois, y grimpa avec beaucoup d'ardeur & de courage.

cors étoit encore dans ſon lit où il reçut un coup de fuſil près de la cheville du pied. Tous ſes gens furent diſſipés. Le régiment de Guienne ne fut même averti aſſez tard de cet événement que par quelques fuyards. 1759.

Les ennemis, comme on l'imagine, ſe dépêcherent de ſe former auprès de cet endroit, & même d'y tranſporter 4 pieces de canon. Guienne ſe poſta tout de ſuite à portée de les obſerver, après avoir envoyé avertir M. de Montcalm. Il étoit alors déja près de 9 heures. On laiſſa le camp tendu & l'armée ſous les armes. M. de Montcalm prit avec lui les régiments & les troupes de la colonie, & environ 3 à 400 Canadiens. Le reſte demeura pour obſerver les ennemis du bas de la riviere. M. de Vaudreuil vouloit que l'on reſtât à Québec, & que l'on fît revenir

tous les détachements. Cet avis
1759 étoit sans doute le plus sage ; mais M. de Montcalm jugea plus expédient, d'aller attaquer l'ennemi qui faisoit son débarquement. Il l'avoit déja effectué, & s'étoit même placé. Ce général envoya ordre à M. de Bougainville de le rejoindre, & se mit en marche avec environ 1500 hommes, parmi lesquels il y avoit beaucoup de Canadiens, mêlés dans ces régiments pour les rendre plus nombreux. Ces gens, qui ne sont propres qu'à la petite guerre, & d'ailleurs mal armés, n'ayant point de bayonnettes & que des simples fusils de chasse, firent un mauvais effet dans l'action.

Quelques lieutenants-colonels, représenterent à M. de Montcalm, qu'il convenoit d'autant plus d'attendre le corps d'élite de Bougainville, que l'ennemi étoit déja tout débarqué. Il trouva mauvais qu'on

lui fit ces repréſentations, & marcha très-légérement aux ennemis, toujours en bataille, à travers des bleds fourrés, ce qui avec la marche précipitée eſſouffloit les ſoldats. Les officiers n'auguroient rien de bon d'une manœuvre faite ſi à la hâte. L'armée joignit cependant Guienne & ſe forma. Les Canadiens détachés ſe jeterent dans des boſquets ſur les aîles de l'armée des ennemis, & dans très-peu de tems leur tuerent bien du monde. Leur général Wolf fut bleſſé à mort. 1759.

Notre armée qui marchoit à l'ennemi ſans avoir interrompu ſa marche précipitée, le trouva poſté derriere de groſſes paliſſades qui formoient la clôture des champs, avec 2 pieces de canon ſur leurs aîles. Elle en fut accueillie par des ſalves à cartouche, & par celle de la mouſqueterie, auxquelles elle répondit une ou deux fois en mar-

chant ; mais le feu des ennemis, qui
1759. l'avoit éclaircie, l'arréta tout court & ébranla les Canadiens peu accoutumés à ſe trouver à découvert. Ils quitterent leurs rangs & fuirent. Les ſoldats ſe débandent auſſi-tôt en arriere. M. de Montcalm, qui étoit à cheval, court pour les arrêter & les rallier, il reçoit un coup de feu dans les reins. Il reſta ſur la place beaucoup d'officiers, d'autres furent pris, & preſque tous bleſſés. Les Anglois nous ſuivirent vivement juſques auprès de Québec.

M. de Bougainville, qui avoit marché tout de ſuite, attaqua quelques gardes des ennemis dans des maiſons ſur leur derriere ; mais ayant appris la perte de la bataille, il attendit des ordres pour ſavoir ce qu'il devoit faire. M. de Vaudreuil crut qu'il n'y avoit pas de meilleur expédient que de raſ-

ſembler

ſembler ſon armée & en remontant un peu la riviere St. Charles, d'aller gagner la pointe au Tremble. Tout le camp fut preſque abandonné, parce qu'on ne voulut avertir perſonne de ce départ. Les officiers & ſoldats y perdirent leurs effets & leurs proviſions qu'ils auroient pu emporter. 1759.

On laiſſa dans Québec 600 hommes de piquets pour garniſon, aux ordres de M. de Ramſey, major de la place. M. de Montcalm mourut le lendemain de ſa bleſſure en vrai héros, c'eſt-à-dire, en héros chrétien, après avoir écrit au général Townshend, qui venoit de prendre le commandement des Anglois, pour lui recommander les priſonniers françois. Cette intrépidité dont M. de Montcalm avoit donné tant de preuves, ne l'abandonna pas dans ſes derniers moments. L'amour de la gloire ne le

cédoit chez lui qu'à son dévouement aux intérêts de sa patrie. La pureté de ses intentions & son désintéressement égalerent toujours sa valeur, qu'il consulta trop dans cette derniere action. Sa perte fut vivement sentie par ses soldats. Les officiers lui ont donné des marques publiques de leurs régrets & de leur estime (*a*).

1759.

(*a*) Ce fut d'après leurs vœux & à la sollicitation de M. de Bougainville, que l'académie des inscriptions & belles-lettres, fit en 1761, son épitaphe. Quelques-uns de ces mêmes officiers viennent de fournir le sujet d'une estampe dessinée par le jeune Watteau, & gravée par le sieur Chambars, Anglois, en l'honneur de M. de Montcalm. Ce général y est représenté sur un lit de camp, près de sa tente, soutenu par M. de Montreuil, maréchal de camp, son ami & dépositaire de ses dernieres volontés, & par M. de Bougainville son éleve, & son ancien aide de camp, & qui tous deux

Le général Wolf mourut presque sur le champ. il étoit de la plus grande ardeur. Il avoit de- 1759.

---

le fixent avec attendrissement. C'est dans ce moment, où, se sentant prêt à expirer, il prie ses officiers & ses amis de lui donner pour tombeau le trou d'une bombe qui se trouve près de lui. Des Sauvages sont occupés à retirer de ce trou les restes de la bombe. Un grouppe d'officiers & de soldats assemblés autour de son lit, exprime la douleur la plus caractérisée. Sur le second plan, on reconnoît les officiers généraux Sénézergue & Fontbonne, qui commandoient les deux aîles de son armée, tués dans l'action & apportés par des soldats dans la tente du quartier général, où l'on voit déja plusieurs officiers blessés. Le lointain n'offre qu'un monceau de combattans, de morts & de mourants, où l'on distingue le jeune Wolf, qu'en vain on rappelle à la vie, & plus loin, la malheureuse ville de Québec, disparoissant dans les flammes que lui vomit la flotte ennemie.

mandé à l'amiral à faire encore
1759. cette tentative comme la derniere, parce que la flotte angloise vouloit s'en retourner, craignant d'être prise des mauvais tems qui commencent à regner dans cette saison. Ce général dit en mourant: *Je meurs content, puisque je puis voir fuir les François.*

Toute l'armée françoise se rassembla tranquillement à la pointe au Tremble où M. de Lévis venoit d'arriver en même tems. Il se voyoit encore à la tête d'environ 5 mille hommes qui avoient bon courage, personne ne s'attribuant ce mauvais événement. Il se détermina à marcher tout de suite pour attaquer les Anglois, & se fit précéder par M. de la Roche, capitaine de cavalerie, & sa troupe portant avec elle des sacs de biscuits pour entrer dans Québec. Il étoit chargé d'avertir M. de Ram-

ſey de l'arrivée de M. de Lévis, & de lui recommander de tenir bon. 1759.
Ce commandant lui répondit qu'il étoit trop tard, qu'il étoit en terme de capituler, que ſa parole étoit même donnée, & que d'ailleurs il manquoit de vivres. M. de la Roche lui dit qu'il lui en apportoit pour attendre M. de Lévis.

Les Anglois après le gain de la bataille ſe trouvoient ſi étonnés de cet heureux événement, qu'ils étoient indéterminés ſur le parti qu'ils devoient prendre, ou de ſe retirer, ou de faire le ſiege de Québec, qui leur paroiſſoit une opération encore bien longue, vu la ſaiſon. Ils furent aſſez agréablement ſurpris de voir que l'on vînt leur propoſer la capitulation de cette place. Le commandant, qui étoit de Québec, ne ſut ſe refuſer à la ſollicitation des habitants, qui cherchoient plus à ſauver leur

bien que leur pays. Les Anglois
1759. accorderent donc tout ce qu'on leur demanda.

M. de la Roche ſortit tout de ſuite pour rendre compte à M. de Lévis de ſa miſſion ; il le trouva aſſez proche. Ce général hâta ſa marche pour prévenir ou combattre les Anglois ; mais en arrivant devant la ville, il fut fort ſurpris de la trouver déja gardée par l'armée angloiſe. Il ſe trouva obligé de s'en retourner à la pointe au Tremble avec toutes ſes troupes conſternées de cet événement imprévu.

Nous obſerverons ici que ſi M. de Montcalm eût préféré de venir ſe placer avec ſes troupes, en avant de Québec, ſous la partie de la citadelle, il pouvoit mettre ſur les remparts une nombreuſe artillerie pour le protéger, en ayant au moins deux cents pieces, & y être

joint par le détachement de M. de Bougainville. Les ennemis n'auroient pu ni le déloger, ni aſſieger cette place. Ils n'auroient pu, vu la ſaiſon, reſter encore long-tems dans cette ſituation, & dès qu'ils auroient voulu ſe rembarquer, ils auroient couru riſque de recevoir un échec conſidérable. Il en étoit de même de M. de Ramſey. Sa place, quoique mauvaiſe, étoit à l'abri d'un coup de main. Il auroit fallu à l'ennemi au moins 3 à 4 jours pour éléver des batteries. M. de Lévis ſurvenant, on les auroit attaqués, ou ſe plaçant tout proche d'eux, on auroit empêché toutes leurs opérations. Ils auroient même été embarraſſés pour ſe tirer de là. Québec étant manquée, il n'eſt pas croyable que l'Angleterre eût fait de nouvelles tentatives, dont ils ne pouvoient eſpérer une heureuſe réuſſite. La priſe de 1759.

cette ville les engagea malgré eux
1759. aux efforts qu'ils firent en 1760. Ils laisserent une fort grosse garnison dans Québec, aux ordres de M. Murray.

Les François formerent une grosse tête de leur quartier d'hyver à la pointe au Tremble, & à Jacques Quartier. On fortifia ces postes. Les régiments & les troupes de la colonie furent distribués dans les villages & à Mont-Réal, où se tinrent les généraux & l'intendant. On travailla d'abord à l'échange des prisonniers, & en Novembre, les officiers de la garnison de Niagara, excepté M. Bonnafoux, officier d'artillerie, que les Anglois, sous le prétexte qu'ils n'en avoient pas de ce corps, ne voulurent pas échanger, partirent avec ceux du détachement de Trépezec, au nombre de 15, avec 250 miliciens, 50 soldats françois & autant de la colonie.

Auprès de Sarratoga (*a*), ils rencontrerent le général Amherſt avec ſon armée qui rentroit dans ces quartiers. Il envoya ſon aide de camp, Abercromby, à M. Pouchot, pour lui remettre des lettres du Canada. Les officiers commandans dans les forts anglois où ils furent obligés de paſſer, les reçurent le plus poliment du monde. On ne peut rien ajouter aux attentions qu'ils eurent. 1759.

A la Chutes de Carillon, les officiers françois furent obligés de ſéjourner 7 à 8 jours par une chicane du commandant du fort. Le major Roger arriva dans cet intervalle. Il avoit fait un parti d'en-

(*a*) C'eſt de ce poſte d'où devoit partir l'armée qui ſoumit tout le Canada, & c'eſt là où l'empire Britannique en Amérique à reçu de nos jours un funeſte coup; ſingulier effet du haſard.

viron 400 hommes, qui avoient
1759. été à notre miſſion de St. François ſur le lac St. Pierre. Il trouva ce village abenakis dépourvu de ſes guerriers. Il y tua une trentaine de femmes ou vieillards, & emmena quelques jeunes gens priſonniers. Comme il manqua de vivres, il partagea ſa troupe en pluſieurs bandes pour s'en retourner au fort George. Toutes périrent de miſere ou de faim dans les bois, excepté celle de Roger qui avoit heureuſement pour conducteur un Loup Moraigan. Il ne revint cependant qu'avec 21 hommes, tous haves & décharnés.

Les glaces ſe formant pendant la marche du détachement, les eaux ſe trouverent priſes vers le milieu du lac Champlain, & il eut toutes les peines du monde de gagner terre avec ſes bateaux qui étoient foibles & ſciés par le tran-

chant des glaces. Le ſoir, les ſoldats françois furent obligés de convertir leurs bateaux en traîneaux, & voyagerent avec beaucoup de riſque ſur les glaces nouvellement formées. Elles s'étoiloient ſouvent avec des rayons de 4 à 8 pieds. Ils arriverent après bien des peines la veille de Noël à Mont-Réal. Ils y furent très-bien accueillis, à cauſe du renfort qu'ils y amenoient. M. Pouchot y fut beaucoup careſſé par MM. de Vaudreuil & de Lévis.

1759.

L'on fit beaucoup de petits partis de François, Canadiens & Sauvages, dans le cours de l'hyver, pour inquiéter la garniſon de St. Fréderic & celle de Québec. On travailla auſſi beaucoup à des préparatifs pour enlever cette ville d'emblée; ce qui étant connu des Anglois, les tint dans un inquiétude perpétuelle qui mit leur garni-

1759. son sur les dents, & leur fit perdre près de 1500 hommes.

Cependant le Canada étoit dans la plus triste situation par le manque de vivres & de marchandises de toute espece. Le vin valoit dans l'hyver 2400 livres la barrique de 240 bouteilles ; l'eau-de-vie, 1500 livres le quart ; le sel, 3 à 400 livres le minot ; le bled, 30 à 48 livres le boisseau pesant 45 liv. ; la viande de mouton, 3 liv. la livre ; le cheval, 1 liv. 4 s. ; un bœuf, 4 à 500 livres ; un veau, 50 à 60 liv. ; un dinde, 50 liv. ; une paire de souliers, 30 livres, &c. Tout étoit d'un prix arbitraire; une corde de bois, qui se payoit six livres ordinairement, se vendoit 80 à 100 livres. L'intendant faisoit de l'argent autant qu'il pouvoit pour subvenir à tous ces prix ; mais jamais il n'avoit songé à rien taxer, parce qu'il trouvoit son compte &

celui de sa société dans toutes ces augmentations. Ils avoient soin d'enlever & vivres & marchandises, qu'ils revendoient au roi & aux particuliers. Les habitans, que l'on avoit tenus sous les armes toute la campagne, étoient au moins la moitié dans la disette. On leur enlevoit leurs bleds & leurs bestiaux pour la nourriture des troupes. Ces objets leur étoient payés, à la vérité, très-cher en papier, qui étoit commun, & ne leur donnoit pas néanmoins le nécessaire. Le discrédit qu'il prenoit, faisoit tout augmenter de 15 en 15 jours (*a*). 1759.

(*a*) M. Murray profita de cette cruelle situation, vendit des provisions aux François, & gagna par-là beaucoup d'argent en très-peu de tems. Si les Anglois ont cru que des secours aussi intéressés méritoient un monument à Foxhall, ils se sont trompés, ou leur vanité à bien voulu l'être.

1759. Cette progression a toujours continué jusques à la reddition du Canada. La barrique de vin dans l'été fut portée jusqu'à 10 mille livres, & tout en proportion. On demandera, peut-être, comment faisoient les troupes qui n'avoient que leur paye. Le jeu y suppléoit. Le plus gros qu'on imagine en France n'est rien, en comparaison de celui qui se jouoit. L'intendant & les dames de sa société, ainsi que les officiers canadiens, qui la plupart avoient beaucoup gagné par leurs pacotilles, perdoient des sommes dont les officiers françois profitoient. Quelques-uns de ceux-ci ont rapporté encore en France beaucoup d'argent. Les uns vendoient leur eau-de-vie très-chérement, & leurs meubles. D'autres par des brocantages ont su amasser quelques petites sommes. Des citoyens aisés se faisoient un plaisir

de nourrir leurs défenfeurs; l'on vivoit fort cordialement enfemble, des malheurs communs refferrant cette union. 1759.

M. Pouchot en pourroit citer un exemple & voudroit qu'il lui fût permis de nommer fa bien-factrice. Cette dame fe trouvant feule lui dit un jour: „ M. les vivres font bien „ chers; on a bien de la peine à „ avoir des provifions: faifons or- „ dinaire enfemble; ce que vous y „ mettrez & ce que j'ai, nous feront „ vivre plus aifément". M. Pouchot, qui, arrivant au cœur de l'hyver, n'avoit pu faire des provifions, fe crut heureux d'éviter, en payant, l'embarras d'en chercher. Dans les deux mois & demi qu'il refta à Mont-Réal, il la preffa très-fouvent de prendre de l'argent. Elle lui répondit toujours, à la fin de l'hyver nous compterons. Lors de fon départ il voulut lui payer fa

part, qui montoit à deux mille li-
1759. vres; malgré les instances les plus vives, il ne lui fut jamais possible de faire accepter à cette femme généreuse cette somme. Plusieurs autres officiers ont eu à se louer de procédés pareils.

Au commencement de Mars,
1760. MM. de Vaudreuil & de Lévis, se déterminerent à envoyer M. Pouchot sur les glaces, pour aller prendre le commandement du fort Lévis dans l'isle d'Orakointon, auprès de la Présentation, & à faire descendre M. des Androins, ingénieur, qui y avoit resté depuis le mois de Septembre. Ils avoient besoin de cet ingénieur pour le siege de Québec, dont on accéleroit les préparatifs autant qu'il étoit possible. M. Pouchot sentoit toute la difficulté de la commission dont il alloit être chargé, par le peu de ressource qu'il auroit pour

faire de la bonne besogne. Cependant son zele pour le bien du service, le fit passer sur tous les inconvénients. On promit de lui envoyer, dans l'été, un corps de 12 à 1500 Canadiens. 1760.

Il étoit dénué de tout. Après avoir perdu une partie de son équipage à Niagara, il avoit été encore obligé d'abandonner tout le reste, à son retour de la Nouvelle Angleterre. Il lui fallut donc refaire un petit équipage, & ramasser quelques provisions pour cette campagne, ce qui lui coûta extrêmement cher. Comme il alloit encore voyager sur les glaces, il demanda une couverte à l'intendant, qui eut la barbarie de la lui refuser. Le munitionnaire lui fit présent d'un barril de vin de 12 pots; objet considérable dans l'état des choses. C'est tout ce qui lui fut fourni par le roi.

1760. M. Pouchot partit le 17 Mars avec M. l'abbé Piquet, missionnaire de la Présentation, 5 hommes & 3 traîneaux. Avant que de parler du succès de ce voyage, rapportons celui de l'expédition de Québec. Le 23 Avril, les glaces commencerent à s'en aller. Chaque régiment & toute l'armée reçut ordre de partir avec les approvisionnements pour le siege de cette place & l'artillerie, chaque troupe portant ses vivres dans les bateaux qui lui étoient destinés, à raison de $\frac{1}{4}$ de livre de lard, & une livre & demie de pain par tête pour toute subsistance. Les bateaux suivirent les glaces & arriverent à une lieue au dessus de Québec. L'ennemi ne pouvoit se douter d'une pareille arrivée, vu l'état de la riviere. Il en fut malheureusement averti par trois canonniers qui voyant leur bateau pris dans des

glaces & crevé, monterent sur une grande piece de glace qui les porta jusqu'à Québec où on les arrêta. Sur cette nouvelle, l'ennemi porta en avant des gardes, dans le dessein de faire un camp retranché auprès de la place. Leurs gardes furent chassées des maisons qu'elles occupoient, & l'armée vint passer la nuit à $\frac{1}{4}$ de lieue de Québec. Il pleuvoit & dégeloit. On peut juger dans quelle situation étoient alors nos troupes dans des champs couverts de neige ou en gachis. Le 28, au matin, les ennemis vinrent occuper le camp qu'ils avoient désigné, leurs flancs appuyés par 12 pieces de canon & des aubuts. Nos troupes les trouverent en bataille. 1760.

A mesure qu'elles arrivoient, elles se formerent de notre gauche à la droite, d'abord Guienne, ensuite Béarn, Berri, la Sarre, Royal-

1760. Roussillon, la Colonie, Languedoc, les Canadiens, la Reine, de la cavalerie, & quelques Sauvages. Tel étoit à peu près l'ordre dans lequel on entra dans le champ de bataille. Les Anglois avoient fait occuper par le régiment de Frazer Ecossois, une maison sur leur droite, qui se trouvoit à portée de Guienne & de Béarn, ce qui commença à former un engagement à notre gauche. Ces deux bataillons avec leurs grenadiers les en chasserent d'abord. Elle fut reprise deux à trois fois.

Tandis que l'armée se formoit, les Anglois tiroient de leur artillerie à cartouche avec leurs aubuts qui nous tuerent d'abord bien du monde. M. de Bourlamaque fut blessé à la jambe, & son cheval tué. M. de Lévis, qui voyoit que sa droite n'arrivoit pas successivement, vouloit se replier jusqu'à des hayes qui se trou-

voient derriere lui, pour attendre que tout fût arrivé, & charger ensemble. Le régiment de Guienne & de Béarn en ayant été avertis, & se sentant dans une position dangereuse, si l'ennemi fût retourné s'emparer de la maison, hésitoient à exécuter cette manœuvre, lorsque l'ennemi prenant le mouvement de notre droite, ordonné par M. de Lévis, pour un mouvement de fuite, se porta en avant de son artillerie pour suivre nos troupes. Cela mit à même Guienne & Béarn de se trouver à la hauteur de leur flanc droit; les deux commandants de ces deux bataillons, Manneville & d'Alquier, jugerent que c'étoit le moment de les charger. Il est à remarquer que ces deux bataillons avoient déja beaucoup perdu dans l'attaque de la maison où le régiment écossois, qui étoit très-brave, fut presque entierement dé- 1760.

truit, ainsi que les grenadiers de
1760. nos deux bataillons. Ces derniers attaquent les Anglois, toute notre droite marcha alors de nouveau sur eux en même-tems. Ils furent rompus dans un instant; ce qui étoit resté en arriere rejoignit bien vite, & on s'empara de toute leur artillerie, & de tous leurs outils.

On les poursuivit jusques sous Québec, mais peu vigoureusement. Nos soldats étoient épuisés de mal être, & exténués par la mauvaise nourriture. Nous avons vu qu'ils étoient partis de leur quartier du 20, & depuis ce tems ils avoient toujours été sans tentes, à essuyer la neige & la pluie. Il est certain que s'ils eussent pu courir, il seroit rentré très-peu d'Anglois dans Québec, & la place étoit alors à nous, n'y ayant resté que les malades & les écloppés.

La perte des ennemis monta à

1200 hommes tués, bleſſés ou pris. Nous eûmes de notre côté 130 officiers tués ou bleſſés, & 390 ſoldats. M. le chevalier de Lévis s'y comporta avec intelligence & vivacité. Voyant le mouvement en avant des ennemis qui leur faiſoit perdre un grand avantage, il ſaiſit le moment de les charger ; ce qui fut exécuté par nos troupes avec la plus grande vigueur. Il ſe trouvoit beaucoup de Sauvages dans notre armée ; mais ils ne voulurent pas mordre. Ils trouvoient cette beſogne trop chaude, & admiroient la fermeté des régiments qui étoient ſillonés par cette nombreuſe artillerie, & nonobſtant cela marchoient toujours en avant. 1760.

Dès le lendemain, on ouvrit la tranchée devant Québec, du côté de la citadelle. On n'en donnera pas un journal, parce qu'il eſt aſſez connu. Après 8 ou 10 jours de tran-

1760. chée, on battit la place avec notre artillerie, qui étoit peu nombreuſe, & les pieces ſi mauvaiſes qu'elles crevoient dès qu'elles étoient un peu échauffées. Celle de la place qui étoit très-conſidérable & en bon état, nous fit perdre bien du monde. Les Anglois étoient ſur le point de ſe rendre. Ils n'avoient d'autre eſpérance que dans l'arrivée d'une flotte. Il en étoit de même de l'armée françoiſe. On y diſoit : ſi nos vaiſſeaux de ſecours entrent les premiers, Québec eſt pris, & nous voilà ſauvés. Ainſi les deux partis étoient dans la plus vive impatience.

Le 12, on eut connoiſſance de vaiſſeaux anglois en riviere. Le 15, il monta des bâtiments, entr'autres un, de 74 canons, & 2 frégates (*a*) qui nous en attaque-

(*a*) C'étoit la diviſion du comrent

rent deux qui couvroient nos dépôts. Ils les prirent après un long combat, ce qui nous obligea de lever le ſiege aſſez précipitamment. On tâcha de ruiner l'artillerie qu'on ne pouvoit emporter faute de voitures. Notre armée ſe replia à la pointe au Tremble, & on laiſſa ſes hôpitaux qui étoient chez des religieux hors de Québec. La flotte angloiſe amena 5 à 6 mille hommes de débarquement, qui avec les marins montoient à 8 à 10 mille hommes. 1760.

Notre armée ne fit plus que chicaner le terrein, depuis la pointe au Tremble juſqu'à ce qu'elle fut obligée de ſe replier dans l'iſle de Mont-Réal. Les Anglois firent monter dans le mois d'Août leurs

---

modore Swanton, qui précédoit l'eſcadre du lord Colvill, partie d'Hallifax le 22 Avril.

1760. frégates & chaloupes armées, accompagnées de troupes par terre, & nous délogerent successivement de nos postes qu'on abandonnoit pour ne pas laisser investir les troupes. A mesure que les Anglois passoient par un village, ils faisoient prêter le serment de fidélité aux habitans. Il est à croire qu'ils auroient monté plus vîte, s'ils n'eussent pas attendu des nouvelles des autres corps qui devoient attaquer les autres frontieres.

Celle du côté du lac Champlain, n'avoit pas attiré la premiere l'attention des ennemis. Il étoit resté 3 à 400 hommes dans l'hyver à l'Isle aux Noix, que l'on travailla à mettre dans le meilleur état de défense. Ce fut de là que durant l'hyver on forma des partis qui amenoient toujours quelques prisonniers. Langis en fit encore d'heureux dans ce printems. Cet officier,

le meilleur partiſan des troupes de la colonie, qui avoit ſi bien ſervi 1760.
les deux dernieres campagnes, ſe noya malheureuſement en voulant traverſer la riviere dans un canot avec deux hommes. Elle n'étoit pas abſolument priſe dans les bords; mais un morceau de glace s'étant détaché tout-à-coup, il tomba ſur le canot & le noya.

Après l'affaire de Québec, l'on envoya M. de Bougainville avec 1000 hommes à l'Iſle aux Noix. Il fut tranquille tout l'été. Il ne parut que quelques détachements qui venoient plutôt pour le reconnoître que pour l'inquiéter. Le corps des Anglois qui étoit à St. Fréderic, compoſé de deux régiments de milice, formoit 3 à 4 mille hommes. Dans le mois d'Août, ce corps partit en bateau & des gabares, pour venir dans la riviere St. Jean. Nous avions formé une

eſtacade en pieux à travers ſon lit,
1760. laquelle étoit défendue par l'iſle.
Les Anglois furent obligés d'éle-
ver des batteries ſur des échafauds
en bois, dans les terres autour de
l'iſle au deſſus de l'eſtacade, à cau-
ſe que le terrein étoit noyé. Au
bout de 2 à 3 jours de canonna-
des de part & d'autre, notre gar-
niſon ſortit de l'iſle & gagna en
traverſant les bois, & marchant
ſouvant dans l'eau, pour arriver à
la prairie. Elle avoit ſans doute
ordre de MM. de Vaudreuil & de
Lévis, de ne pas ſe laiſſer prendre,
& venir les renforcer à Mont-Réal.

Les Anglois, maîtres de l'Isle aux
Noix, ſe porterent à St. Jean &
à Chambly. Il y eut quelques eſ-
carmouches dans le bois, entre St.
Jean & les ſavanes de la prairie.
Quand les Anglois les eurent paſ-
ſés, les troupes françoiſes entre-
rent dans l'isle de Mont-Réal.

Il eſt tems de reprendre les opérations de la frontiere du haut du fleuve St. Laurent, d'où deſcendit la grande armée angloiſe ſous le général Amherſt. Comme ce qui s'y eſt paſſé n'a été raconté par perſonne, nous entrerons là deſſus dans de grands détails (*a*). 1760.

M. des Androins étant parti du fort Lévis, M. Pouchot y reſta avec 150 ſoldats de la colonie ou miliciens, ſix officiers canadiens, M. Bertrand, officier d'artillerie, MM. Celorons freres, la Boulardérie, de Bleury & de Poilly, ca-

(*a*) Ils auroient pu être moins longs; mais le plaiſir de parler des événemens auxquels on a eu le plus de part, entraîne toujours les auteurs des mémoires hiſtoriques. Une partie de ce détail a cependant un grand avantage, celui de faire mieux connoître l'eſprit & le caractere des Sauvages, que toutes les relations des voyageurs.

det de la colonie. Il y avoit les
1760. deux capitaines des deux corvettes, la Force & la Broquerie, & 180 hommes d'équipage.

Ce fort n'avoit de fait que le rempart revêtu en saucissons. Les casernes, magasins & logemens des officiers, & autres à l'usage du fort, étoient finis en bois de pieces sur pieces, & couverts en planches. M. Pouchot, pour rendre ce poste susceptible de défense, forma sur le parapet, qui étoit de 18 pieds de largeur, un autre de neuf pieds en pieces sur pieces, rempli de terre qu'il fut obligé de faire apporter du dehors de l'isle. Dans ce parapet il forma des embrasures. Il laissa sous ce parapet une berme de 4 pieds de largeur en dehors, garnie d'une fraisse. Ce qui restoit du premier parapet intérieurement, servoit de banquette. Le rempart se trouva par là avoir 11

pieds d'élevation extérieurement, & 11 intérieurement. Cette augmentation étoit indiſpenſable pour couvrir un peu l'intérieur de ce fort, qui étoit commandé à la hauteur de 24 pieds, par le terrein des Isles à la Cuiſſe & de la Magdeleine.

1760.

M. Pouchot fit auſſi faire une galerie avec des pieces de chêne de 14 pouces d'équarriſſage, ſur 10 pieds de longueur. Elle regnoit le long du rempart & lui ſervoit de terre-plein, & le deſſous de caſematte. Les batteries étoient poſées ſur cette galerie ou plate-forme, tout le tour de l'isle. Il forma un épaulement à 4 pieds d'épaiſſeur en terre, tirée la majeure partie du fond de la riviere, cette isle n'ayant pas 2 pieds de terre pour ſe mettre à couvert dans les deſcentes. Un abattis de branches d'arbres fut fait ſur le devant de l'épaulement, qui s'étendoit autant

qu'il étoit possible dans l'eau, pour
1760. empêcher les chaloupes d'aborder. A la pointe de l'isle, cet épaulement étoit terminé par une redoute en pieces sur pieces, percée pour cinq pieces de canon. Aux deux côtés de l'isle on avoit laissé deux endroits, en forme de quai, afin que les bateaux y abordassent.

Tous ces ouvrages occuperent cette petite garnison, qui fut augmentée d'une centaine de miliciens, pendant toute la campagne. Comme la plupart de ces miliciens avoient été arrêtés lorsqu'ils venoient porter les vivres, il en déserta au moins une vingtaine qui redescendirent avec les bateaux dont ils se servoient pour aller aux travaux qui se faisoient dehors de l'isle, où il ne se trouvoit ni terre, ni pierre, ni bois. Les fossés, qui avoient 5 toises de largeur, n'en avoient que deux de profon-

deur, & étoient couverts d'eau. 1760.
On fut obligé de former le long d'une partie de l'épaulement, des banquettes avec des coupeaux de chêne, tirés de l'équarrissage des pieces. Le glacis fut fait avec le bois de chauffage de M. Pouchot. Il couvroit un peu le front qui étoit exposé du côté de l'isle de la Magdelaine. On ramassa toute la ferraille qui se trouva dans les débris du fort de Frontenac, & huit pieces de canon sans tourillons. Ils furent encadrés dans des affûts faits en crapauds, pour pouvoir s'en servir.

Dès l'arrivée de M. Pouchot, tous les Sauvages de la Présentation vinrent le féliciter avec Kouatageté, ce fameux Sauvage qui avoit pris le poste de garde angloise en sautant par la fenêtre. Il se faisoit instruire pour être baptisé. Quoiqu'il nous ait assez bien

servis depuis, M. Pouchot n'a pu
1760. l'engager à faire des partis de guerre, par motif de religion qui défend de tuer. Il n'entendoit rien à nos distinctions.

Le 30 Mars, arriva un chef Onoyote, appellé Tacoua Ouenda, (la viande tombe) ami des Anglois. Il demanda à parler en conseil à Sategariouaen M. Pouchot, & lui dit : „ mon pere, je remer-
» cie le maître de la vie de m'a-
» voir donné un beau jour pour
» arriver ici en bonne santé, afin
» que j'aie le plaisir de voir mon
» pere, & de le trouver aussi en
» bonne santé : je ne suis pas en-
» voyé ici par nos chefs, je ne
» suis venu que pour te voir.

„ Je me suis toujours appliqué
» à travailler aux bonnes affaires.
» J'allois souvent à Mont-Réal voir
» Onontio (*a*), & parler avec lui

(*a*) C'est le gouverneur.

„ des bonnes affaires. Lorſque je 1760.
„ retournois à ma cabane, j'é-
„ tois tout ſuant & fatigué. L'on
„ m'en railloit. Depuis, j'ai tou-
„ jours reſté tranquille ſur ma
„ natte, ſans ſortir de chez moi.
„ Il y a quelques jours que je me
„ ſuis mis en route pour venir à
„ la chaſſe de ce côté-ci. Nos chefs
„ m'ont dit : puiſque tu vas du
„ côté d'Onontio, porte une pa-
„ role de notre part à nos gens de
„ la Préſentation, & ſi tu n'es pas
„ rencontré, tu iras voir Onon-
„ tio (*a*). Tu lui diras que nous
„ avons été conſulter Johnſon,
„ comme nous en avions préve-
„ nu ceux qui nous ont porté les
„ paroles des vingt nations, pour
„ ſavoir de lui ce que nous au-

(*a*) C'étoit M. Pouchot. Ils confondent ſous ce mot tous les commandans.

1760. „ rions de mieux à faire pour travailler aux bonnes affaires. J'ai „ été moi-même tenir ce conseil ; „ nos chefs étant absents m'en „ avoient chargé. Johnson me dit „ qu'il me remercioit de ce que „ nous lui voulions bien faire part „ de cette parole des nations, & „ qu'il ne nous conseilloit pas d'aller au Saut (*a*) chez notre pere. Il ajouta que ceux qui avoient „ été d'avis de lui rendre compte „ du message, avoient bien parlé, & aussi bien que les anciens „ chefs qui parloient des bonnes „ affaires ; mais qu'il les exhortoit „ d'engager les gens du Saut, & „ toutes les autres nations qui „ voudroient tenir conseil, de venir au village des Onontagues, „ où étoit l'ancien feu des na-

(*a*) Mission iroquoise auprès de Mont-Réal.

„ tions (*a*), & où on avoit pris 1760.
„ les tiſons pour en allumer ailleurs. Ce parti étoit le meilleur.

„ Il dit encore que les Outaouais
„ du détroit avoient fait avertir
„ qu'ils viendront de bonne heure
„ en conſeil chez les Sonnontoins,
„ & que s'ils s'abſentoient pour
„ deſcendre au Saut, ils trouveroient leurs cabanes vuides. S'ils
„ tenoient conſeil en différents endroits, on ne ſauroit pas le réſultat des uns & des autres. Les
„ cinq nations ſont déterminées à
„ ſuivre le conſeil de Johnſon,
„ & d'envoyer à la fonte des glaces,
„ des députés au Saut, pour inviter leurs freres à ſe rendre
„ chez les Onontagues; là on ſe

(*a*) Il vouloit déſigner l'ancienneté de la nation & ſa ſupériorité ſur les autres.

1760. „ déterminera sur ce qu'ils au„ ront de mieux à faire ". On voit, par ce discours, que Johnson ne cherchoit qu'à détourner les cinq nations & nos alliés de suivre les sentimens d'amitié qu'ils avoient pour nous, & la volonté de M. de Vaudreuil.

M. Pouchot répondit en ces termes : „ Je remercie le maître de „ la vie de t'avoir amené ici en „ bonne santé, & que je le sois „ aussi, pour pouvoir parler tran„ quillement avec toi des bonnes „ affaires. Je t'invite à bien dé„ boucher tes oreilles pour en„ tendre ce que j'ai à te dire. Je „ suis étonné si tu viens de la part „ des chefs, qu'ils ne t'ayent pas „ au moins donné des branches „ pour me faire connoître que tu „ venois de leur part.

„ C'est donc à toi que j'adresse „ la parole. Les nations qui ont

„ fait paſſer cette parole (*a*) aux 1760.
„ Iroquois, n'avoient nulle inten-
„ tion d'avoir un conſeil avec eux,
„ où Johnſon pût être pour quel-
„ que choſe. Vous ſavez qu'il eſt
„ l'ennemi de votre pere Onon-
„ tio. En s'adreſſant à vous, ils
„ croyoient que vous voudriez
„ encore être au nombre des en-
„ fans d'Onontio. Cette parole
„ avertiſſoit les cinq nations de ſe
„ défier de leur frere l'Anglois,
„ qui brouilloit la terre, & qu'ils
„ invitoient les cinq nations de
„ reſter tranquilles, de ne ſe
„ pas brouiller avec leur pere
„ Onontio, ni avec eux; ce qui
„ leur arriveroit ſûrement, s'ils
„ ne ſe racommodoient pas avec
„ leur pere qu'ils avoient tué com-

(*a*) Ces paroles avoient été envoyées par nos Sauvages ſuivant l'intention de M. de Vaudreuil, qui les y avoit déterminés.

1760. „ me des traîtres, ainsi que leurs
„ guerriers, en lui serrant la main.
„ Cette parole vient des nations
„ du détroit, & les commandants
„ françois dans ces pays ont eu
„ bien de la peine à retenir tou-
„ tes les nations, qui vouloient
„ venir frapper sur vous : mais
„ votre pere a encore le cœur ten-
„ dre pour des enfans à qui la
„ peur des Anglois a fait perdre
„ l'esprit. Il les a empêchés de vous
„ frapper. Vous en devez juger
„ par les paroles qui étoient adres-
„ sées aux Sonnontoins, qui, les
„ premiers, ont brouillé la terre.
„ Si vous vous regardez encore
„ comme enfans d'Onontio, vous
„ n'avez point de conseil à pren-
„ dre de votre frere Johnson, qui
„ est son ennemi. C'est un mau-
„ vais chemin à prendre pour pa-
„ cifier la terre.

„ Je sais bien dans quelle fa-

„ vane (*a*) vous ont jetés Johnſon & votre cher frere l'Anglois. 1760.
„ Ils vous traitent vous autres nations amies, plus mal que leurs chiens & leurs negres. Vous n'avez pas la permiſſion de coucher dans leurs forts. On vous donne ſeulement un peu de mauvaiſe boiſſon, & quand vous êtes yvres, l'Anglois vous jette dehors de ſa maiſon. Je ſais qu'il en a auſſi fait pendre quelques-uns & caſſer la tête à d'autres. Vous ne démentirez pas cette vérité, tous les enfans d'Onontio ſont libres & tranquilles dans leurs pays. Ils n'ont que faire d'un pareil voiſinage.

„ Pour moi, que vous avez nommé le milieu des bonnes affaires, quoique je me fuſſe apperçu

(*a*) Eau bourbeuſe, ou prairie noyée.

1760. „ que vous me trompiez, je vous „ ai cependant prévenu de ce qui „ vous arriveroit, si vous me quit- „ tiez la main. Cet avertissement „ & tous les colliers que vous me „ donniez pour m'assurer de vo- „ tre affection, ne vous ont point „ empêché de me frapper. Quoi- „ que vous m'ayiez tué (*a*), vous „ voyez que je suis venu ici pour „ vous faire revenir l'esprit, si je „ le puis. Avant qu'il soit deux „ lunes, vous pourriez bien vous „ répentir de n'avoir pas écouté „ un bon ami que votre pere „ Onontio a toujours mis en „ avant pour parler avec vous des „ bonnes affaires. Vous dites que „ vous êtes des hommes qui ne „ dépendez que du maître de la „ vie. Je suis fâché que vous pre- „ niez toujours le plus mauvais

(*a*) Pris à Niagara.

„ chemin, qui vous fera perdre 1760.
„ votre liberté. Si vous voulez al-
„ ler voir vos freres du Saut,
„ allez y de votre propre mouve-
„ ment, comme des gens libres,
„ & votre pere Onontio vous re-
„ cevra bien. Si vous y allez à la
„ follicitation de votre frere l'An-
„ glois pour y fuggérer des mau-
„ vaifes affaires aux Sauvages chré-
„ tiens, vous n'y gagnerez rien,
„ parce que leur réfolution eft
„ prife. Vous verrez à Mont-Réal
„ des Sauvages de toutes les na-
„ tions de l'Amérique, qui font
„ du même fentiment. Le François
„ voit bien toutes vos menées;
„ mais il feint de les ignorer. Vous
„ pourrez en être les dupes. A
„ la fin les François & les Anglois
„ fe raccomoderont; mais toutes
„ les nations amies d'Onontio, qui
„ fauront tout le mal dont vous
„ êtes caufe, ne vous laifferont

1760. „ plus en repos, & nous leur „ laisserons tous les chemins libres pour vous frapper.

„ Dis aux chefs des cinq nations que je serai bien aise de „ les voir ici. Je pourrai leur donner une médecine qui, peut-être, „ pourra leur ouvrir les yeux.

Ce chef ajouta encore à M. Pouchot, qu'ayant demandé, dans ce même conseil, à Johnson de lui faire part de quelque nouvelle, il leur répondit qu'il ne savoit point de nouvelles pour le présent, qu'ils pouvoient tous aller à la chasse, que lorsque le bled d'Inde seroit grand comme la main (*a*), ils n'avoient qu'à le venir voir, alors il auroit des nouvelles de l'autre côté du grand lac, & qu'il leur diroit de se préparer à marcher ou de rester tranquilles; qu'il

(*a*) A la fin de Mai.

les avertiſſoit qu'en attendant ils eussent à lui rendre tout le ſang 1760.
anglois (*a*) qu'ils avoient parmi eux, qu'autrement ils s'en répentiroient. En conſéquence de ce conſeil de Johnſon, les Goyogoins firent dire à leurs guerriers de cacher leurs haches juſques au milieu de l'été, & envoyerent des paroles aux autres villages pour en faire autant.

M. de Vaudreuil ayant recommandé à M. Pouchot de lui faire paſſer le plus qu'il pourroit de nouvelles des ennemis, le premier Avril, il engagea un chef de la Préſentation, ou Chouegatchi, nommé Charles, un de ceux qui vinrent en France en 1752 avec M. l'abbé Piquet, d'aller à Chouegen pour traiter comme venant de la chaſſe. M. Pouchot lui remit quel-

(*a*) Les priſonniers.

ques pelleteries. Ce Sauvage étoit
1760. un des plus fins, & parloit assez bien françois. Le 19, Charles fut de retour. Il rapporta qu'à son arrivée à Chouegen on l'avoit fait débarquer au vieux fort, où on lui avoit envoyé un interprete pour lui demander d'où & pourquoi il venoit. Il répondit qu'il étoit de Chouegatchi, qu'il venoit de la chasse, & vouloit traiter quelques pelleteries avant de s'en retourner à son village. Le commandant & quelques officiers le vinrent voir. Ils lui dirent qu'ils ne le faisoient pas passer au nouveau fort, parce que leur interprete étoit malade; mais qu'il pouvoit, ainsi que ses camarades, rester là tranquilles, & traiter ce qu'ils voudroient. Le commandant leur dit qu'il les soupçonnoit fort d'être venus de la part du François, pour reconnoître leurs forts. Ils répondirent qu'ils n'avoient

point d'autre deſſein que de trai- 1760.
ter, & que, ſuivant la reception qu'on leur feroit, d'autres ſe préparoient d'y venir, au retour de leur chaſſe; que, s'ils fuſſent venus pour reconnoître, ils auroient paſſé de l'autre côté de la riviere, & auroient examiné ce qu'ils auroient voulu voir, & après auroient fait coup, comme l'automne derniere.

Ils ſe demanderent réciproquement des nouvelles. Les Anglois paroiſſoient craindre d'être inquiétés par nos deux bâtiments qui étoient au fort Lévis. Ils dirent à Charles que l'on devoit allumer un grand feu (*a*) à Chouegen, & que, quand toute l'armée feroit raſſemblée, ils ſe prépareroient à deſcendre à Mont-Réal, qu'ils ſavoient que les François avoient un

(*a*) C'eſt-à-dire, tenir une grande aſſemblée.

petit fort dans une isle ; mais qu'ils
1760. le déferoient en passant comme une cabane de castor, & le mettroient à la dérive ; qu'ils ne vouloient pas s'y amuser à se battre. Charles vit aussi à Chouegen des chefs Goyogoins, qui lui dirent : les blancs doivent encore se battre une fois cette année ; pour nous, notre dessein est d'être tranquilles, & de rester neutres. Il ne remarqua à Chouegen aucune augmentation de troupes ni aucune construction de bateaux.

Le 27, il arriva au fort quelques Missisakes. M. Pouchot les destina à faire un parti. Ils annonçoient d'autres Sauvages de leurs nations. Kouatageté fut baptisé ce jour là. Charles, représentant M. de Vaudreuil, fut son parrain. Il vint ensuite au fort, accompagné de tous les chefs & dames de conseil qui avoient assisté

à

à la cérémonie. M. Pouchot fit présent au nouveau chrétien d'une belle couverte. Ils tinrent un grand conseil. Son objet étoit d'envoyer une grande ambassade aux cinq nations pour faire décider leurs oncles, savoir, s'ils veulent continuer de les regarder comme leurs parents ou non, & pour leur déclarer qu'ayant allumé un feu à Chouegatchi, à la sollicitation de toute la nation, qui en avoit demandé la permission aux généraux françois, afin de pouvoir être instruits dans la religion chrétienne, & avoir un feu sur leur route où ils pussent allumer leurs pipes lorsqu'ils iroient voir leur pere le François, ils avoient été, disoient-ils, les premiers qui étoient venus habiter cet endroit, & que depuis qu'ils avoient pris connoissance de la religion, ils ne vouloient pas la quitter : que pour

1760.

1760. marque de leur résolution, ils alloient semer leurs terres comme à l'ordinaire, & que, si quelqu'un venoit les troubler, ils trouveroient des hommes.

M. Pouchot approuva leur résolution & leur fit sentir que lorsqu'on leur insinuoit de retourner chez les Onontagues, ils devoient s'appercevoir que les Anglois avoient envie de les enfermer dans le filet où se trouvoient prises les cinq nations, qui avoient bien sujet de se repentir par le mauvais traitement qu'elles essuyoient des Anglois.

Il résultoit du rapport de plusieurs Sauvages & des femmes qui avoient rodé tout le fort de Chouegen, qu'il pouvoit y avoir 3 à 400 Anglois, & que les ouvrages n'en étoient pas augmentés. Il y couroit un bruit que les Sauvages de la Belle-Riviere avoient détruit

le fort de Pittsbourg; mais cette nouvelle se trouva fausse. 1760.

Le 28, il partit deux Sauvages pour Chouegen, & M. Pouchot équipa cinq Missisakes pour aller en parti. Kouatageté vouloit détourner M. Pouchot de les envoyer, à cause de leur ambassade, & par la raison que, son fort n'étant pas fini, s'il provoquoit les Anglois, cela les engageroit à venir plutôt l'attaquer. M. Pouchot lui fit entendre que ces Sauvages partant de leur propre mouvement, cela ne regarderoit que leur nation, & qu'il ne vouloit pas arrêter des gens de bonne volonté.

Le 30, Kouatageté & 3 autres chefs vinrent avertir M. Pouchot qu'il y avoit dans leurs cabanes au S. de la riviere trois Sauvages ennemis, Onontagues, depuis deux jours. Charles avoit averti les travailleurs dans cette partie de s'en

méfier, lesquels n'en avoient rien
1760. dit. Ces Sauvages les avoient trouvés si bien sur leurs gardes, qu'ils n'avoient pas eu occasion de frapper. Kouatageté demanda la permission de leur aller parler. Il les détermina à venir passer quelques jours auprès d'une tante qu'ils avoient dans cette mission. L'un d'eux, fils de Sononguires, estimé des Anglois, étoit venu prendre l'automne précédente trois travailleurs du fort. Il rapporta que les Cherakis avoient fait beaucoup de mal aux Anglois du côté du grand Sabre (*a*), & plusieurs autres détails que nous ne rapportons pas.

(*a*) Les Sauvages designent par là la Virginie & la Caroline, où les Cherakis avoient commencé, dès l'an 1759, à faire des incursions. M. Littelton, gouverneur de cette derniere province, n'avoit pu réussir à les arrêter. Le colonel Montgommery marcha en

Le 4, vinrent deux Missisakes 1760.
qui annoncerent que les chefs de leur nation avoient envie de venir s'établir en deçà du lac. Ils rapporterent que les Anglois avoient fait un grand bâtiment à Niagara, l'automne derniere, de 18 pieces de canon, & que ce printems ils devoient en construire un plus grand.

Le 7 Mai, arriverent 2 Sauvages de St. Régis, venant de Chouegen où ils avoient resté 7 jours. Le commandant leur avoit ordonné de tenir tous leurs bateaux prêts.

1760 contr'eux. Après deux expéditions infructueuses & une perte de 7 à 800 hommes, il fut obligé de s'en retourner. Les Cherakis profiterent de sa retraite pour prendre le fort Loudon & quelques autres postes, & pour commettre de nouveaux ravages. Ce ne fut qu'au mois de Juillet 1761, que le colonel Grant les força à demander la paix.

1760. Onoroagon, Onontague ami des Anglois, leur dit que Charles l'ayant chargé de lui envoyer les nouvelles, ils lui annonçassent de sa part que l'armée des Anglois commençoit à s'assembler au fort Stenix, que le bâtiment de 18 pieces de canon étoit arrivé de Niagara, que l'autre devoit venir incessamment, qu'alors Johnson tiendroit un grand conseil pour assembler les Sauvages; mais qu'ils étoient résolus pour cette fois de laisser battre l'Anglois tout seul.

Le 9, tous les chefs de la Présentation vinrent trouver au fort M. Pouchot. Il y avoit parmi eux un nommé Saoten, très-partisan des Anglois, dont il se défioit. Il les reçut chez l'interprête, & leur dit qu'il ne les recevoit pas chez lui, parce qu'il y en avoit parmi eux qu'ils ne connoissoient pas, parce qu'ils s'étoient barbouillé le visa-

ge de deux couleurs, qu'il ne pouvoit ſavoir s'ils étoient amis ou ennemis. Il ajouta qu'un d'eux avoit été rendre compte aux Anglois de ce qui ſe paſſoit dans ſon fort, & avoit mal parlé du François. Ils demanderent qui ce pouvoit être. Il leur répondit : Saoten. Celui-ci repliqua auſſi-tôt qu'il avoit déja entendu dire que l'on ſe défioit de lui, mais qu'il n'avoit pas voulu partir pour Chouegen ſans ſe juſtifier. Il vouloit qu'on lui nommât celui qui l'accuſoit. M. Pouchot lui dit que c'étoit des petits oiſeaux (*a*). Alors ce Sauvage tâcha de ſe juſtifier & demanda permiſſion de retourner à Chouegen. Il craignoit d'être arrêté. 1760.

Oratori, autre chef dont on ſe méfioit, arriva dans ce tems-là de

(*a*) Terme qui exprime les bruits qui courent.

1760. Chouegen. Il aſſura qu'Onoroagon étoit venu le trouver pour lui dire que Johnſon étoit prêt à partir pour convoquer les cinq nations, qu'elles craignoient que les Outaouais du détroit ne vinſſent frapper ſur elles du côté de Niagara, ce qui les engageroit à reſter ſur leurs nattes. Le 10, M. Pouchot aſſiſta pour M. de Vaudreuil au mariage de Kouatageté, & lui fit des préſents de la part de ce général.

Le 14, un Miſſiſake venant de Chouegen dit qu'on y attendoit l'armée angloiſe qui devoit être plus forte qu'elle n'avoit jamais été. Onoroagon l'avoit chargé de dire à ſes freres de la Préſentation de ne point ſemer, parce que les Anglois devoient tout détruire, & que ceux qui ne voudroient pas mourir devoient ſe ranger à Toniata, isle au deſſus du

fort Lévis. L'intention des Anglois selon lui, n'étoit pas de s'arrêter long-tems au fort Lévis. Ils faisoient des radeaux qui porteroient de l'artillerie & s'approcheroient des deux côtés pour battre ce fort, tandis qu'avec leurs berges ils aborderoient de toute part pour l'enlever. Le 16, est arrivé le parti de 5 Missisakes avec 3 soldats de Royal-Américain, qu'ils avoient pris auprès du petit rapide de Chouegen à la pêche, sans que l'on s'en fût apperçu du fort. M. Pouchot envoya la déposition des prisonniers à M. le Général. Ils rapportoient qu'il y avoit 5000 hommes à Chouegen. 1760.

Le 18, M. Pouchot tint un grand conseil avec les chefs & dames de Chouegatchi, pour y faire revenir les familles qui s'étoient établies à Toniata. Il leur dit : „ Votre pere Onontio m'a en-

1760. „ voyé ici pour vous garder & „ travailler aux bonnes affaires „ avec vous ; mais j'ai de la peine „ à distinguer les enfants d'Onon- „ tio de ceux qui ne l'aiment pas. „ J'ai détaché quelques-uns de „ vos gens choisis à Chouegen, „ pour avoir des nouvelles. Vous „ avez député auprès des cinq na- „ tions, pour savoir si elles vous „ rejetoient : cependant je vois „ avec peine que l'on ne songe „ qu'à aller à Chouegen pour cher- „ cher de l'eau-de-vie ; ce qui „ vous occupe si fort que vous ne „ pensez pas seulement que vous „ êtes en guerre avec l'Anglois. „ J'en sais cinq qui sont à To- „ niata avec pavillon anglois, „ planté, sans doute, pour y être „ plus en sûreté. Ils y sont conti- „ nuellement yvres, & lorsque „ mon parti de Missisakes y a passé, „ ils ont voulu les engager à ra-

„ mener leurs prisonniers à Choue- 1760.
„ gen, en leur disant que l'on leur
„ y donneroit de l'eau-de-vie
„ autant qu'ils voudroient ".

Ils délibérerent d'envoyer éteindre tous ces feux & même ceux de la Présentation, & de les faire tous rentrer après les semailles dans l'isle Piquet où cette mission s'étoit établie. Ils arrêterent que ceux qui ne voudroient pas venir, on leur laisseroit faire leur volonté, mais qu'ils ne seroient plus regardés comme étant de leur village.

Un nommé Sans-Souci, Iroquois de cette mission, qui venoit de Chouegen, ne voulut point paroître à ce conseil. Il vint sur le soir trouver M. Pouchot qui s'amusoit à visiter le fort. La garde le lui amena. M. Pouchot lui reprocha d'avoir été à Chouegen sans l'avertir, d'y avoir mal parlé des François, & d'avoir voulu détour-

1760. ner leurs partis. Il nia tout, & ajouta qu'on pouvoit seulement lui reprocher ce qu'on l'accusoit d'avoir dit, qu'il étoit son maître, qu'il n'y avoit que son cœur qui savoit seul pour qui il tenoit, qu'en parlant familierement avec le commandant de Chouegen, celui-ci lui avoit dit : " Est-il vrai que le „ commandant de Niagara soit à „ Orakointon ? Il veut donc mou„ rir comme l'année derniere, & „ pour cette fois il mourra avec „ tous les Sauvages qui se trou„ vent avec lui. Dans six jours, „ l'autre bâtiment qui est à Niaga„ ra doit arriver, & nous partirons „ tout de suite. Notre armée sera „ d'une douzaine de mille hom„ mes, & nous irons d'abord nous „ établir à la Présentation. Après „ l'avoir entourée de nos bâtimens „ & de nos berges, nous battrons „ son fort, en tournant toutes les

„ terres & les isles qui ſont autour, & nous tiendrons ferme. Enſuite nous deſcendrons à Mont-Réal ". Sans-Souci rapporta auſſi qu'il y avoit plus de 200 bateaux arrivés autour du grand bâtiment. Il demanda à M. Pouchot pourquoi il n'avoit pas encore mis ſes canons ſur les remparts. Il lui répondit qu'il n'en manquoit pas, comme il pouvoit le voir, mais qu'il ne les mettroit en place que lorſqu'il ſe battroit avec les Anglois, parce qu'il ne vouloit pas qu'il fût leur dire combien il en avoit & où ils étoient placés. 1760.

Le 19, M. Pouchot forma un parti de 14 Sauvages. Les émiſſaires des Sauvages annoncerent à l'isle de Toniata le retour de leurs gens qui s'y étoient établis, & qu'ils avoient rendu le drapeau anglois. Un d'eux, venant de Chouegen, dit que c'étoit le gouverneur

du grand Sabre (*a*) qui devoit
1760. commander l'armée.

Le 27, la Broquerie, qui devoit commander la barque l'*Outaouaise* arriva. Le 30, Oratori venant de Toniata, dit à M. Pouchot que Sans-Souci étoit retourné à Chouegen, qu'il étoit payé par les Anglois pour venir au fort, savoir ce qui s'y passoit. Il annonça aussi qu'un parti iroquois devoit venir dans huit jours par la riviere du sud, ne voulant pas joindre leurs canots, parce que Sans-Souci devoit avertir les Anglois qu'ils étoient dehors. Ils comptoient frapper au lac des Onoyotes. Le même jour un Sauvage venant de Chouegen, dit que le commandant vouloit engager les Onontagues à faire un parti en représail-

(*a*) Le général Amherst, gouverneur de la Virginie.

les ; mais qu'ils l'avoient refusé, que si ceux de Chouegatchi frappoient, ils enleveroient un de la bande de l'Ours pour frapper à St. Régis. Sans-Souci avoit averti les Anglois du parti de nos Sauvages qui étoit dehors. 1760.

Le 13, Kouatageté arriva de la Présentation, amenant à la remorque deux canots d'écorce, qu'il avoit pris à un parti de huit Sauvages, & un Anglois qui venoit pour frapper autour du fort. Il se trouvoit seul avec des femmes dans son canot, ayant mis à terre au dessus du rapide de la riviere de Chouegatchi. Il rencontra ce parti & entra en conversation avec eux en leur disant : " le maître de la
„ vie m'a envoyé un bon rêve
„ pour vous & pour moi ; puis-
„ que je vous ai rencontrés, je suis
„ bien aise de vous dire que vous
„ êtes tous morts, si vous ne vous

1760. „ retirez au plus vîte. Vous croyez „ d'être bien loin ; vous êtes dans „ les postes des François, & vous „ êtes découverts ; ainsi je vous „ conseille de vous retirer au plus „ vîte".

Les Sauvages lui répondirent : „ nous voyons bien que nous „ avions fait un mauvais rêve ; „ puisque nous sommes découverts, nous profiterons de ton „ avis : mais auparavant dis-nous „ qui tu es, donne nous des nouvelles, & nous te conterons ce „ que nous savons". Celui-ci répondit : je suis Kouatageté. Ils lui demanderent s'il y avoit beaucoup d'Outaouais. Il répondit qu'il y en avoit quelques-uns ; mais qu'il en étoit beaucoup descendu à Mont-Réal par la grande riviere ; que le fort étoit fini, & que le commandant n'attendoit plus que les Anglois pour

ſe battre avec eux. Ils lui demanderent s'il étoit vrai que les François n'avoient pas pu reprendre Québec. Il répondit que oui. 1760.

Ils lui dirent à leur tour que l'Anglois qui étoit avec eux avoit fait trois ans la guerre ſur le grand lac contre Onontio (*a*), qu'il leur avoit pris 25 vaiſſeaux, qu'Onontio n'en avoit plus, que dès qu'il en ſortoit un, ils le reprenoient; que les François avoient été dans le pays où étoit le roi d'Angleterre, qu'ils avoient marché dedans une fois (*b*), mais qu'ils s'en étoient retournés, & qu'ils diſoient toujours au roi d'Angleterre de prendre garde à lui, qu'ils alloient le tuer; mais qu'ils n'a-

(*a*) Le roi de France.

(*b*) La deſcente en Irlande par le capitaine Thurot.

voient pas encore marché (*a*);
1760. que pour eux ils attendoient que leurs vaiſſeaux montaſſent de Québec, & qu'après cela l'armée qui s'aſſembloit à St Fréderic, & celle de Chouegen marcheroient ſans s'arrêter au fort Orakointon. Ils ajouterent que les Anglois n'attendoient que leur retour pour faire venir leur armée au fort Stenix, que Bradſtréet étoit chargé de faire venir les canons d'Orange. Ils lui dirent auſſi qu'un de leur parti étoit allé du côté de St. Régis, qu'ils en avoient un autre d'Onontagues dehors, qui avoit rencontré les feux d'un de nos partis (*b*). M. Pouchot jugea que ce pouvoit être Thibaut, capitaine de Rengers ou coureurs de bois, ou un officier

(*a*) C'étoit le projet de deſcente en Angleterre.

(*b*) C'étoit treize Abenakis.

de marine qui vouloit reconnoître la riviere par lui-même. Ils avoient laissé pour garder leur chaudiere ou dépôt; deux Sauvages & un Anglois. Le chef du parti appellé l'*Ecureuil Rouge*, étoit fils du Collier-Pendu, les autres étoient Sonnontoins, Agniers, Onontagues, & trois Missisakes que les Anglois avoient arrétés & envoyés à Johnson. 1760.

Le 4, quatre chefs Missisakes vinrent au fort; ils demanderent de tenir conseil devant l'orateur de la Présentation. Ils présenterent quatre branches de porcelaine. Par la premiere, ils dirent à M. Pouchot: " depuis que nous avons perdu
„ notre pere à Niagara, nous som-
„ mes devenus tous comme hébê-
„ tés. Nous ne savons où donner
„ de la tête, & nous n'avons plus
„ d'esprit. Nous entendons toute
„ sorte de raisonnemens, sans sa-

1760. „ voir à quoi nous fixer. Enfin, „ nous qui te parlons, nous nous „ sommes souvenus de notre pere, „ qui avoit pitié de nous; nous „ n'avons plus rien écouté, & nous „ ne nous sommes point embar- „ rassés qu'il y eût des arbres ren- „ versés sur la route (*a*) qui me- „ noit chez notre Pere, & nous „ sommes venus voir ce qu'il „ pense ".

Par la 2e. " Mon pere, nous som- „ mes dignes de pitié. Nous n'a- „ vons plus de munitions ni de „ quoi nous couvrir, depuis que „ nous t'avons perdu. Nous espé- „ rons que tu auras pitié de nous. „ Nos gens sont tous morts cet „ hyver. La faim nous en a fait „ manger une dixaine cet hyver, „ (du côté du lac Huron). Nous

(*a*) Les difficultés & les embarras de cette route.

„ comptons que tu auras pitié de 1760.
„ nous ".

Par la 3^e^. " Mon pere, nous te „ prions de nous exaucer. Nous „ ſommes dignes de pitié. Nous „ demandons de pouvoir nous rap- „ procher de toi, afin que nous „ puiſſions entendre tes volontés, „ & que tu nous diſes ce qu'il fau- „ dra faire, & ce que nous de- „ vons devenir. Nous avons en- „ vie d'allumer notre feu de ce „ côté ".

Par la 4^e^. " Mon pere, nous avons „ à parler aux Iroquois de Choue- „ gatchi. Nous ſommes bien aiſes „ que tu entendes ce que nous „ avons à leur dire, pour que nous „ puiſſions nous unir de ſenti- „ ment ".

Par un collier à l'orateur de la Préſentation, ils dirent : " Mon „ frere, nous ſommes dignes de pi- „ tié. Tu nous vois ici bien ré-

1760. „ duits à peu de monde pour faire un village ; mais si tu nous „ écoute, il pourra devenir bien „ grand. Notre fort est malheureux depuis que nous avons perdu notre pere. Nous sommes „ comme fous, nous ne savons „ qui croire. Nous entendons toutes sortes de mauvais oiseaux „ (*a*) qui nous parlent de choses „ & d'autres. Nous ne savons à „ qui ajouter foi & à quoi nous „ résoudre. Quand nous serons „ avec vous, nous écouterons ensemble notre pere, & nous nous „ tiendrons par la main. Nous saurons ce qu'il faudra faire, & nous „ prendrons de bons conseils ".

Par plusieurs branches, ils continuerent : " Nous te demandons „ que tu nous accordes un endroit où nous puissions allumer

---

(*a*) Bruits publics.

„ notre feu, où nous puiſſions
„ chaſſer & pêcher pour nourrir 1760.
„ nos familles, & entendre enſem-
„ ble notre pere.

L'orateur ſe chargea de faire leurs demandes en plein conſeil, & de leur rendre réponſe le lendemain.

Ils dirent à M. Pouchot qu'ils étoient venus de la part du petit chef du fond du lac (*a*), qui les avoit envoyés pour ſavoir ſa façon de penſer ſur leur compte, & que ſur ce qu'il leur répondroit, il ſe détermineroit à le venir voir. Il lui dit que, l'automne derniere, il avoit été chargé par Peminol (*b*) de porter dans les nations d'en haut les colliers qui lui avoient été remis par M. de Vaudreuil; mais

(*a*) Les Anglois le nommeroient le roi.

(*b*) Un chef très-affidé.

1760. qu'ils n'avoient point fait de réponse, parce qu'ils étoient comme fous & tous dispersés, qu'ils mouroient tous par la grande quantité d'eau-de-vie que leur avoient envoyée les Anglois. Il ajouta que lui-même les avoit attendus plus d'un mois dans le haut de la riviere de Machidache (*a*) sans en voir paroître aucun, qu'il les croyoit tous morts. Au reste, il ne lui cachoit pas qu'il y en avoit plusieurs à qui les Anglois avoient gâté l'esprit, & qui travailloient aux mauvaises affaires. Il lui avoua qu'il avoit été l'automne derniere à Niagara, & qu'ils dirent au commandant : "mon frere, car j'ai été „ obligé de l'appeller comme cela, nous venons ici savoir ce „ que tu penses sur notre compte.

(*a*) Endroit des plus habités de cette nation.

„ Tu

„ Tu as pris la terre de notre pere, 1760.
„ où nous trouvions tous nos be-
„ ſoins. Nous voulons ſavoir com-
„ ment tu nous traiteras. Nous
„ n'avons plus de munitions, ni
„ de quoi nous couvrir".

Le commandant anglois leur répondit en leur jetant une branche de porcelaine qu'ils étoient tentés de ne point ramaſſer : " vous
„ ne devez plus regarder d'un au-
„ tre côté. Vous trouverez ici
„ tous vos beſoins ; mais pour le
„ préſent, nous n'avons rien. Au
„ printems nous ſerons fournis de
„ tout" ; & il les renvoya en leur donnant une livre de poudre & quelques balles. Ils retournerent ce printems à Niagara, pour ſavoir l'effet de ſes promeſſes. Le commandant leur répondit qu'il n'avoit point encore reçu des marchandiſes ; mais que s'ils vouloient de l'eau-de-vie, il en avoit beau-

1760. coup. Il finit par leur en donner la valeur d'une petite chaudiere qu'ils avalerent ſur les lieux, n'y en ayant pas aſſez pour l'emporter.

Ils nous apprirent que le bâtiment que l'on conſtruiſoit à Niagara avoit 13 braſſes de longueur, & que les Sauteurs de Michilimakinac avoient été à Niagara pour voir comment on les traiteroit; mais qu'ils s'en étoient retournés fort mécontents, le commandant leur ayant ſeulement permis de traiter leurs marchandiſes. Ils dirent auſſi que toutes les nations autour des lacs avoient fait une alliance enſemble (*a*), qu'il n'y avoit que les Miſſiſakes qui n'y étoient pas encore entrés, & qu'un grand chef Iroquois étoit venu porter des paroles au petit chef, & l'engager à venir en conſeil chez

(*a*) Sous le chef Pondiac.

les cinq nations, pour trouver moyen de rendre la terre tranquille. Ce chef l'avoit refusé, lui disant que s'ils avoient quelque conseil à tenir, ils vinssent eux-mêmes le trouver, & qu'il les écouteroit. Après que cela avoit été fort débattu, l'Iroquois s'étoit déterminé à venir le trouver. Ils se réservoient d'instruire sur l'objet & le résultat de cette assemblée, le petit chef. Le parti d'Iroquois parti pour le lac des Onoyotes fut rencontré par un autre d'Onontagues. Ils convinrent de s'en retourner. 1760.

Le 6, l'orateur vint accompagné des chefs & dames du conseil. Ils dirent à M. Pouchot qu'ils venoient rendre réponse aux Missisakes devant lui. Il portoit des branches (*a*) & un beau collier

---

(*a*) Les branches sont toujours les préambules des conseils.

1760. de cinq milliers de porcelaine.

Par la premiere branche il dit: „ mes freres, je remercie le maître „ de la vie qui nous donne un „ beau jour pour vous voir en „ bonne ſanté & que vous m'y „ trouviez auſſi ”.

Par la 2e. branche: “ je vous dé- „ bouche les oreilles, pour que „ vous entendiez bien ce que nous „ avons à dire ”.

Par la 3e. branche: “ celle-ci „ eſt pour vous vuider l'eſtomac „ de cette mauvaiſe bile qui don- „ ne l'humeur noire, afin que vous „ m'écoutiez tranquillement & „ avec plaiſir ”.

Par cette 4e. “ je couvre la mort „ de tous vos guerriers, puiſque „ nous ſommes dans un tems où „ toutes nos nattes ſont enſemble, „ & pour que vous nous puiſſiez, „ après avoir quitté votre deuil, „ écouter avec gayeté & conten- „ tement ”.

Par le collier : " mes freres, nous
„ avons bien écouté votre parole, 1760.
„ nous ſommes bien charmés que
„ vous n'ayiez point prêté l'oreille
„ aux mauvais oiſeaux, & que
„ vous ayiez écouté la vieille qui
„ vous rappelloit d'avoir recours
„ à votre pere. C'eſt avoir de l'eſ-
„ prit comme nos anciens qui ne
„ ſont plus ſur la terre, & qui ne
„ ſongeoient qu'à travailler aux
„ bonnes affaires. Nous avons
„ grand plaiſir de vous voir dans
„ ces ſentimens ; mais nous vous
„ prions de nous parler du cœur,
„ non pas des levres. Dans ce cas
„ vous pouvez venir, & promp-
„ tement. Nous vous invitons de
„ venir bien vîte, pour ne faire
„ qu'un même feu avec nous, &
„ ici vous écouterez la parole de
„ notre pere, comme nous qui
„ voulons mourir avec lui. Nous
„ habitons des isles où vous trou-

1760. „ verez de quoi manger dans l'eau „ & dans les bois. Au surplus, no„ tre pere vous fournira les moyens „ de satisfaire à tous vos besoins. ” C'est la substance du discours de l'orateur, qui fut long. Il étoit fameux parmi eux. Il remit aussi des branches de la part du missionnaire, pour les engager à venir écouter les paroles du maître de la vie.

Les Missisakes répondirent : “ nous vous remercions, mes fre„ res. Nous ne vous avions en„ core jamais entendu parler com„ me cela. Nous ne vous con„ noissions pas. Nous vous remer„ cions bien d'avoir eu pitié de „ nous, & de ce que vous ne vou„ lez avoir qu'un même plat & „ une même mikoine (*a*) avec „ nous. Je pars tout joyeux de ce „ que vous nous avez écouté, &

(*a*) Une cuillier.

„ je vais porter vos paroles à notre 1760.
„ chef, & si le maître de la vie
„ l'a conservé, dans peu vous le
„ verrez ici ".

L'orateur le remercia & lui dit : " je suis enchanté que vous vous „ soyez servi de l'expression de „ n'avoir qu'un même plat & une „ même mikoine. Cela me rap„ pelle les propres paroles de nos „ anciens. Onontio avoit engagé, „ par cette expression, les mem„ bres de toutes les nations à se „ regarder comme freres & com„ me ses enfans ".

M. Pouchot remit aussi un collier pour le petit chef, l'assurant de ses bonnes intentions pour lui, & lui fit assurer qu'il le reverroit avec plaisir, un pere étant toujours flatté de voir rassembler sa famille, & que, pourvu qu'il parlât de cœur, il le traiteroit bien.

Le 9, Sonnonguires arriva de

1760. Chouegen. Il annonça qu'il y étoit arrivé deux régimens. Un Onoyote rapporta que les cinq nations devoient venir inceſſamment à Chouegen, & que de là elles ſe répandroient tout le long de la riviere de la Préſentation, pour couper la communication avec Mont-Réal. Il prétendit que les François avoient aſſuré qu'ils marcheroient dans deux mois pour ravager le pays des cinq nations; que puiſque nous n'y étions pas allés, elles vouloient venir elles-mêmes; que ce n'étoit plus Onontio; qu'autrefois quand on parloit de lui, toutes les nations en avoient peur; mais qu'à préſent il n'y avoit plus de valeur de le frapper; qu'autrefois on faiſoit coup chez elles, tandis qu'il ne ſe levoit qu'une fois pour frapper; mais qu'à préſent c'étoit à leur tour. Il dit enſuite que les Anglois avoient plus de

trois mille bateaux à Korlac, qu'ils faisoient actuellement le portage du lac des Onoyotes avec de grands bateaux. 1760.

Le 12, M. Pouchot tint conseil avec les Sauvages de la Présentation. Il leur reprocha qu'il voyoit avec peine que la plupart d'eux s'étoient laissé gâter le cœur avec le mauvais rum des Anglois ; que leurs jambes étoient engourdies, puisqu'ils ne s'amusoient à Chouegen qu'à parler de mauvaises nouvelles, comme des vieilles, au lieu d'amener quelques lettres vivantes sur lesquelles il pût compter.

Les Sauvages résolurent entr'eux d'envoyer Kouatageté, Oratori & 4 autres, en ambassade à Chouegen, sous le prétexte de s'informer des cinq nations si elles les rejetoient, ou si elles se mêleroient d'accommoder l'Anglois avec le François. Leur véritable dessein étoit de sa-

voir le parti qu'ils pourroient pren-
1760. dre. Quoiqu'ils fussent attachés aux François, ils vouloient néanmoins éclaircir leur propre sort, au cas que l'Anglois pénétrât dans ces parties. Kouatageté, ce Sauvage si brave, depuis qu'il s'étoit fait chrétien, ne songeoit plus qu'aux bonnes affaires, prétendant que sa religion répugnoit avec le métier de guerrier.

M. Pouchot, qui sentoit que les Anglois ou pervertiroient, ou arrêteroient ces Sauvages, fit ce qu'il put pour les dissuader d'aller à Chouegen. Il les prévint qu'ils ne connoissoient pas les blancs, qui les prendroient pour des espions. Ils ne pouvoient pas imaginer qu'on leur manquât jusqu'à ce point. M. Pouchot auroit voulu plutôt les engager à quelque parti de guerre, pour avoir des prisonniers. Nous observerons qu'avant

la prise de Chouegen, Kouatageté étoit chef à médaille, très-attaché aux Anglois, à qui il servoit d'espion. Lorsque nous étions à Frontenac, les commandants de ce fort s'en servoient lorsqu'ils vouloient acheter ou troquer quelque chose avec les Anglois, comme indiennes, &c. Ce Sauvage fut si piqué de ce qu'ils s'étoient laissé prendre cette place, qu'il les abandonna & se livra entierement aux François. 1760.

Le 17, Peminot, chef affidé, Missisake, arriva avec beaucoup d'Iroquois & de Népicings. Il étoit chargé d'un collier de la part de M. de Vaudreuil, pour inviter les nations à descendre à Mont-Réal pour s'opposer aux Anglois. Tous les Sauvages étoient indéterminés. Ils disoient qu'eux & nous étions enfermés par les Anglois comme dans une isle, qu'ils ne savoient de quel côté frapper pour en sor-

1760. tir. Cela exprimoit assez bien notre position. Il promit de partir incessamment pour les avertir ; mais il dit qu'il craignoit de ne pas réussir, parce que les Sauvages s'étoient tous dispersés pour ne pas s'enfermer. Il ajouta que des Pouteotamis étoient venus en traite à Niagara, qu'ils avoient dit aux Anglois : " nous venons voir comment vous nous traiterez, puisque vous avez mis hors d'ici notre pere ; nous vous demandons de la poudre & des balles pour chasser & avoir de quoi nous vêtir : mais nous ne venons pas pour faire alliance avec vous, nous sommes toujours sous les aîles de notre pere. Nous sommes en guerre avec vous ; mais la nécessité nous oblige à vous demander nos besoins ".

Le 18, M. Pouchot fit em-

barquer 100 hommes ſur les bâtimens avec un mois de vivres, pour aller croiſer ſur Chouegen. Vers ce tems il parut une quantité prodigieuſe de cette eſpece de petits papillons qui viennent roder la nuit & ſe brûler à la chandelle. On les appelle *Manne*. Ils tomboient comme de la neige. Ils étoient très-incommodes, tombant dans le manger. La nuit, que la lumiere les attiroit, on avoit ſur-tout de la peine à écrire, par l'incommodité que ces inſectes cauſoient. Il en paroiſſoit tous les quinze jours d'eſpeces différentes, comme griſes, marquetées, jaunes & blanches. A cela ſuccéderent des eſpeces de couſins blancs très-incommodes par leur quantité, mais qui ne piquoient pas. Les pluyes les tuoient & la terre en étoit couverte, de façon qu'il y en avoit juſqu'à deux travers de

1760.

doigt ſur tous les remparts, & juſ-
1760. qu'à 3 & 4 pouces dans les bateaux, où leur pourriture laiſſoit une grande infection. On étoit obligé dans le fort à les faire balayer comme quand on déblaye la neige. Ces couſins ont cependant une utilité : c'eſt que tous ceux qui tembent dans la riviere donnent une nourriture ou manne aux poiſſons du fleuve, ce qui les engraiſſe conſidérablement dans cette ſaiſon, où les Sauvages font des pêches très-abondantes, particulierement d'anguilles, du côté de Toniata.

Toute la terre de cette isle, qui eſt très-peu profonde, étoit couverte dans cette ſaiſon par des milliers de petits crapauds. Dans les environs, on trouvoit abondamment des morilles de 5 à 6 pouces d'épaiſſeur, & de deux & près de 3 pouces de diametre au bas, d'un goût

exquis. M. de Vaudreuil envoya dans ce tems une quarantaine d'Abenakis du bas du fleuve, à qui M. Pouchot donna l'isle des Galots à semer. 1760.

Le 27, un Sauvage de Chouegatchi amena un Onontague de la riviere de Kenchiagé. Il étoit d'un parti contre nous, composé de 3 Sonnontoins, 2 Goyogoins, 4 Moraigans & 2 Negres, d'un Anglois & du fils de Sonnonguires. Il annonça ce dernier pour le lendemain. Notre Sauvage rapportoit que les Moraigans avoient fait ce qu'ils avoient pu pour engager les autres à lui lever la chevelure ; mais que les Onontagues n'avoient pas voulu, en leur représentant que cela n'étoit pas nécessaire comme dans les guerres entre Sauvages, que les blancs se contentoient de prisonniers pour avoir des nouvelles, qu'ils pouvoient

s'en faire donner, & qu'en consé-
1760. quence ils l'avoient relâché. Les deux Onontagues arriverent, ayant leurs parents à la Présentation, & le reste du parti fut relâché. On peut juger de leur simplicité. Ils s'imaginoient qu'on leur diroit des choses rélatives à leur mission.

Nos Loups qui arrivoient de leur parti de guerre, amenerent deux prisonniers anglois & une chevelure. C'étoit un capitaine de milice & son frere habitant sur la riviere de Mohack. M. Pouchot avoit logé chez eux, lorsqu'il descendoit à la Nouvelle-York, ils ne l'avoient pas trop bien reçu; à peine put-il les reconnoître. Les Sauvages les avoient habillés & barbouillés à leur maniere. Ils avoient près de six pieds de haut. Ils leur firent danser la danse accoutumée des esclaves, le chichicoy. C'est une cérémonie indis-

penſable. Ils furent encore heureux d'échapper à la baſtonnade ordinaire, depuis leur entrée dans l'isle juſqu'au logement de M. Pouchot, qui les reconnut dans la danſe. Cette mortification ne lui déplut pas abſolument; cependant il les logea chez le chirurgien du fort & leur envoya à manger de chez lui. 1760.

Ils dépoſerent que c'étoit le général Amherſt qui commanderoit l'armée, qui devoit être compoſée d'onze mille hommes, qu'il avoit beaucoup d'artillerie, & qu'elle défiloit journellement vers Chouegen.

M. Pouchot écouta auſſi le fils de Sonnonguires, qui lui dit que tous les Sauvages avoient chanté la guerre contre le François, & que nous devions nous défier d'eux, que les cinq nations avoient été porter des colliers juſques chez les

1760. Miamis, pour engager toutes les nations à quitter la hache, & qu'elles s'étoient toutes accommodées entr'elles. M. Pouchot lui contesta la vérité de ces faits. Il répondit: voilà comment est notre pere; il ne veut jamais croire ce que les Sauvages lui disent. Il avoit aussi dit qu'il n'y avoit que deux régimens à Chouegen, & qu'il ne savoit pas qu'il en dût venir d'autres; ce qui étoit démenti par la déposition même des Anglois.

Le 30, Saoten arriva. Il dit qu'il y avoit huit jours qu'il étoit parti de chez les Onontagues; qu'il avoit traversé la riviere auprès du lac des Onoyotes; que l'on n'entendoit que des bruits de rames le long de la riviere depuis 20 jours; qu'il avoit passé huit bandes (*a*) & huit chefs; que l'on voitu-

(*a*) Des régiments.

roit continuellement des vivres; 1760.
qu'il avoit vu beaucoup de canons, de mortiers & d'aubuts. Il ajouta que l'on disoit qu'il y avoit peu de monde du côté de St. Frédéric; qu'à l'arrivée de l'armée, les Iroquois & Moraigans devoient s'assembler à Chouegen. Suivant son rapport, les Anglois avoient fait de grands bateaux à porter chacun 40 hommes & un gros canon; que cependant ils ne vouloient mener que peu d'artillerie, que les Agniers leur avoient conseillé d'en mener beaucoup, parce qu'il s'en noyeroit en descendant à Mont-Réal.

Il dit aussi à M. Pouchot que les chefs Onontagues à qui il avoit envoyé des branches pour rester tranquilles, l'avoient chargé de lui répondre de bouche sans paroles, mais qu'ils ne devoient pas moins les croire. Quatre grands chefs

1760. avoient délibéré enſemble, ſelon lui, de ne point permettre à leurs guerriers de ſuivre l'armée, qu'un d'eux avoit aſſuré qu'il feroit ce qu'il pourroit pour l'empêcher, quoiqu'il y en eût beaucoup de ſa bande qui étoient trop affectionnés aux Anglois.

Ce même Sauvage rapporta encore que les cinq nations commençoient à faire des réflexions, & craignoient que dès qu'il n'y auroit plus de François, les Anglois ne vouluſſent les détruire (*a*); qu'à

(*a*) C'eſt avec raiſon qu'ils avoient toujours craint un pareil malheur, & avoient fait leurs efforts pour le prévenir. Johnſon ſeul étoit parvenu à diſſiper leur inquiétude, & à leur faire oublier, pendant cette guerre, leur ancien ſyſtême politique. Auparavant, ils étoient bien convaincus qu'ils ne pouvoient y renoncer ſans le plus grand danger. De tout tems ils avoient parfaitement ſenti la néceſſité pour

présent ils se voyoient cernés par tous leurs forts, qu'ils pouvoient juger de leur sort par ce qui étoit arrivé à quatre nations qui leur avoient demandé de la poudre, auxquelles ils n'en avoient cependant pas donné la valeur de douze livres. Les chefs étoient indécis, selon lui, sur le parti qu'ils prendroient, & les jeunes gens ne vouloient pas les écouter. Ils avoient aussi été avertis par les Têtes-Plattes (*a*) que les Anglois vouloient les détruire, qu'elles avoient fait une incursion sur les 1760.

---

eux de mettre la France & l'Angleterre dans l'obligation de les ménager, & par conséquent d'empêcher que l'une ne prévalût sur l'autre. D'après ce principe, ils avoient fait périr, en 1709, l'armée angloise destinée au siege de Québec, en corrompant les eaux d'une riviere près de laquelle elle étoit campée.

(*a*) Cherakis & Katabas.

1760. Anglois, & en avoient tué une grande quantité & pris plusieurs forts (*a*). Ensuite ils étoient retournés à leurs cabanes, où ils attendoient des nouvelles & une décision des cinq nations, qui ne leur avoient pas répondu.

Le 1er. Juillet, M. Pouchot envoya les prisonniers avec les nouvelles à Mont-Réal. Beaucoup d'autres Sauvages faisoient les mêmes rapports; ils spécifioient les uniformes de chaque régiment. M. Pouchot les connoissoit pour les avoir tous vus, ce qui le mettoit à même de juger de la vérité.

Le 3e. Juillet, le fils de Sonnonguires vint dire à M. Pouchot qu'il retournoit à son village, & qu'il seroit tranquille dorénavant. Son pere garantit sa bonne volonté,

---

(*a*) Ce fait étoit vrai; nous en avons déja parlé dans une note.

& pour la prouver, il remit à M. Pouchot quelques certificats de la Belle-Riviere, qui lui avoient été donnés par un ami qui étoit à la bataille de Niagara, où il les avoit pris à des habitants des Illinois, à qui ils appartenoient. Il assura que plutôt que de faire la guerre aux François, il iroit chez les Têtes-Plattes, les anciens ennemis de sa nation, & que lorsque l'armée angloise seroit prête à partir, ils viendroient nous avertir. 1760.

Le 6, rentra un détachement & un officier que M. Pouchot avoit envoyé pour porter des vivres à nos bâtiments. Il avoit été jusques à l'ance au Corbeau sans les découvrir, parce qu'ils avoient été croiser dans le lac pour reconnoître ce qui se passoit à Chouegen.

Le même jour, les chefs de la Présentation vinrent rendre réponse à M. Pouchot d'un fort beau

1760. collier qu'il leur avoit envoyé, pour qu'ils fissent un parti pour prendre quelques prisonniers à Chouegen. Ils le prioient d'être persuadé de leur attachement, qu'ils étoient très-contents de l'avoir pour les conduire, & qu'ils n'avoient jamais eu un meilleur pere ; mais que ce seroit mettre par là un casse-tête sur la tête de Kouatageté & de sa bande. Ils exhortoient M. Pouchot de prendre un peu patience jusqu'à ce qu'ils eussent des nouvelles de ce chef, qu'il auroit lieu d'être content d'eux, d'autant mieux qu'ils y étoient bien encouragés & soutenus par les nations d'en bas.

Le 13, M. Pouchot envoya un détachement à la Présentation, qui avoit été abandonnée par les Sauvages de cette mission depuis l'hyver, pour en rapporter les planches & ferrements à l'usage du fort, le démanteler & ruiner les maisons, afin

afin qu'elles ne serviſſent plus d'a-
ſyle aux ennemis. 1760.

Vers le midi, un Sauvage du Lac des deux montagnes, arrivé en trois jours de Chouegen, rapporta que Kouatageté & ſa bande avoient été arrêtés par les Anglois, & mis ſous une bonne garde qui ne les perdoit pas de vue, qu'il avoit ſollicité pluſieurs fois ſa liberté, mais toujours inutilement. Il nous dit enſuite que les chefs des cinq nations, qui ſe trouvoient à Chouegen, avoient intercédé pour lui; qu'il y avoit eu pluſieurs conſeils chez le commandant à ce ſujet; que le fils de Sonnonguires, qui venoit d'y arriver, avoit auſſi beaucoup ſollicité en diſant aux Anglois qu'il étoit venu à Orakointon pour frapper ſon pere, & que cependant l'ayant été voir, il en avoit été bien reçu & renvoyé ſans peine, qu'ils pouvoient bien en faire de même.

Ce Sauvage rapporta qu'on at-
1760. tendoit tous les jours le grand chef anglois à Chouegen, où il y avoit 4 mille hommes campés. Suivant qu'il les dépeignoit, c'étoit Royal-Américain, Gages, & 2 bataillons de Royal-Ecossois, & des Rengers. Il ajouta qu'il avoit formé un grand camp à la Chutes qui faisoit le portage de l'artillerie, & que l'armée angloise devoit être de 15 mille hommes, sous le grand chef de tous les Anglois. Six jours après son arrivée, Johnson devoit joindre avec les Sauvages; après cela toute l'armée partiroit. Un soldat lui avoit assuré que le départ seroit environ dans 10 jours. Ce Sauvage avoit vu l'artillerie que les Anglois faisoient monter à 100 pieces. Il en avoit distingué 20 pieces en fonte de gros calibre, dont trois étoient plus grosses que les autres. Les Anglois avoient fait

5 gros bateaux qui avoient 13 rames de chaque côté avec un canon au bout. Il nous apprit que notre bâtiment avoit paru devant le fort auquel il avoit envoyé quelques volées de canon. Les Anglois détacherent alors contre ce bâtiment un gros bateau, que les François avoient laissé approcher, & ne lui avoient tiré que lorsqu'il s'en retournoit; ensuite ils étoient partis pour aller à Niagara, où étoit le bâtiment anglois depuis bien longtems en attendant un autre pour venir de conserve. 1760.

M. Pouchot fit partir tout de suite ce Sauvage, pour aller porter ces nouvelles à M. le général. Sur le soir, M. Pouchot fut averti de l'arrivée des deux bâtiments françois à Toniata. Le 14, arriva le canot de la Force avec des lettres qui rendoient compte de sa reconnoissance de Chouegen, & dans le-

quel étoit un plan de la position
1760. des ennemis, très-conforme à la déposition du Sauvage.

Ce même jour, à 2 heures après midi, il s'éleva un ouragan très-violent du N. O. accompagné de gros coups de tonnerre, dont l'un causa un phénomene singulier. C'étoit une colonne de feu qui avec le bruit d'un éclair vint tomber dans la riviere tout près du bout de l'isle. L'eau se souleva de façon qu'elle forma une grosse lame, qui, après avoir couvert toute l'extrêmité de l'isle, se retira. Elle emporta un pont fait pour les débarquements, coula bas un bateau Jacobite, & remplit les autres qui furent jetés sur la greve.

Le 16, revint le détachement que M. Pouchot avoit envoyé porter des vivres à nos bâtiments, qui appareillerent tout de suite pour retourner en croisiere suivant leurs

ordres. La Force dit à M. Pouilly, lieutenant du détachement, qu'à la quantité de berges qu'il avoit vues dans la riviere de Chouegen, il croyoit que c'étoit la grande armée, & par celle qui en étoit arrivée dans l'intervalle de ces deux paſſages devant Chouegen, il jugeoit qu'ils pouvoient être prêts à partir dans 8 jours. M. Pouchot fit part de ces nouvelles obſervations à Mont-Réal par un Sauvage.

1760.

Le 22, une Sauvageſſe de la Préſentation, partie depuis deux jours, dit qu'y étant arrivée au ſoleil couché, vers les 10 heures du ſoir, cinq Sauvages, un Onontague, & cinq Onoyotes, tous nuds, armés de fuſils, d'un piſtolet avec leurs caſſe-têtes, étoient entrés dans ſa cabane & lui avoient fait pluſieurs queſtions, ſavoir, ſi nous ſortions de notre isle, ſi nous

étions beaucoup de monde dans
1760. le fort, s'il en venoit de Mont-Réal, & s'il y avoit beaucoup de Sauvages. Elle leur répondit qu'il y avoit beaucoup de monde dans le fort; qu'il en venoit souvent de Mont-Réal, mais qu'elle n'en savoit pas le nombre; que les femmes ne se méloient pas de cela; que les François ne sortoient que bien accompagnés pour travailler dans les isles qui étoient tout près du fort. Ils demanderent si elles en étoient éloignées, & si elles ne pourroient pas entrer dans l'isle pour faire coup. Elle répondit que ce n'étoit qu'un fort où il n'y avoit qu'un petit endroit pour débarquer, encore étoit-il bien gardé. Ils demanderent s'il montoit souvent du monde de Mont-Réal. Elle répondit qu'il en montoit, mais toujours bien escortés. Ils ne voulurent jamais dire d'où

ils étoient partis, & depuis quel-
tems. 1760.

Cette femme demanda à ces Sauvages des nouvelles de Kouatageté & de ses gens. Ils feignirent d'abord d'ignorer qu'il fût à Chouegen. Elle leur dit : il y a donc bien long-tems que vous en êtes partis. Alors ils repartirent : Kouatageté est bien ; on ne lui fera aucun mal, & vous le reverrez bientôt. Il reviendra avec tous les chefs anglois, & ils le reverront, lorsque l'armée sera en route. Elle leur ajouta qu'elle & ses autres Sauvagesses comptoient descendre à Mont-Réal bientôt, parce qu'elles avoient peur. Ils lui assurerent qu'elles feroient mal ; qu'il falloit seulement qu'elles se séparassent du François ; qu'ils les y invitoient, & qu'elles se tinsent du côté de la Présentation & de Toniata ; qu'alors elles n'auroient aucun mal.

1760. Ils prétendirent qu'ils seroient plus forts & plus nombreux que les Anglois, & qu'ils venoient exprès en force de toutes les nations, pour empêcher qu'on ne fît du mal aux Sauvages (*a*). Ils repartirent avant jour, & emmenerent le canot de cette femme. Ils lui avoient dit qu'ils avoient envie de rester encore la journée cachés, parce que si les François venoient encore pour démolir le fort, ils trouveroient peut-être l'occasion de frapper. Elle répondit que c'étoit notre dernier voyage. Cela prouvoit qu'ils s'étoient déja cachés dans la journée, mais qu'ils n'avoient pas osé attaquer notre détachement. La garnison avoit tous les jours au moins 60 hommes dehors, pour travailler, sans que les ennemis ayent pu réussir à en prendre ou

(*a*) Cela fut vrai.

en tuer quelqu'un, par les précautions qu'avoit M. Pouchot d'engager ses Sauvages à se disperser dans les environs, pour observer ceux qui étoient du parti ennemi. Comme ceux-ci se voyoient découverts, ils s'en retournerent, ne cherchant point à se faire mal entr'eux, contents de faire la guerre aux dépens seulement des François ou des Anglois. 1760.

Le 24, arriva un convoi de vivres de Mont-Réal. On annonça que les Anglois étoient au dessus du Richeliéce, & que l'on craignoit la jonction d'Amherst avec Murray; mais on ne savoit pas alors si la grande armée étoit du côté de St. Fréderic. Cependant toutes les nouvelles que M. Pouchot avoit eu soin de faire parvenir fort diligemment, auroient dû donner des notions assez certaines sur ce sujet.

Le 25, à dix heures du soir,

le canot de la Force arriva. Par
1760. les lettres qu'il apporta, nous apprîmes qu'il avoit remarqué les mêmes camps à Chouegen, & que le 22, il avoit rencontré à l'Isle aux Galots un bâtiment anglois auquel s'étoit joint un autre. Notre corvette prit alors chasse, & après les avoir perdus de vue, elle vint mouiller à Toniata.

Le 27, soixante-dix femmes, enfans & vieillards sauvages partirent pour Mont-Réal. La crainte les faisoit fuir. Le 29, au point du jour, l'orateur de la Présentation, appellé le chevalier de la Grimace par les François, parce qu'il avoit la bouche fort de travers, beau parleur pour un Sauvage, vint dire à M. Pouchot, qu'un des Missisakes établi parmi eux, lui avoit dit avoir vu du côté de Cataracoui, dix bateaux de troupes angloises auxquelles il avoit parlé.

A 7 heures du soir, arriverent huit canots de Sauvages Iroquois que la peur chassoit de la pêche de Toniata (*a*). Parmi eux étoit le Missisake dont il vient d'être question. Il raconta à M. Pouchot qu'étant quatre jours auparavant à la pêche dans la baye de Cataracoui, il avoit apperçu les deux bâtiments anglois qui étoient mouillés auprès du petit Cataracoui. Il avoit eu alors fantaisie de voir si ce que l'on disoit étoit vrai, que les Anglois ne faisoient point de mal aux Sauvages : en conséquence il étoit allé à bord du grand bâtiment qui avoit 3 étages, 10 pieces de canons de chaque côté, une hune & des grappins. Il y avoit, selon lui, 100 hommes d'équipage (*b*) sur chacun, moitié ma- 1760.

(*a*) Fameuse pêche d'anguilles.
(*b*) Il y en avoit 150.

1760. telots, moitié miliciens, & beaucoup d'officiers. Le Missisake ajouta qu'étant à l'isle des Cedres, il avoit vu passer dix bateaux chargés de troupes.

Le 30, il arriva encore des Sauvages de Toniata qui rapportoient avoir entendu passer les Anglois dans la nuit dans les mille Isles, un peu au dessus de l'ance au corbeau.

Le 1er. Août, la Force envoya sa chaloupe pour avertir que son bâtiment l'*Iroquoise* étoit échoué sur un poulier (*a*) au milieu de la riviere au dessus de la pointe au Baril. M. Pouchot fit partir tout de suite des bateaux pour aider à le relever. Le 5, les bâtiments furent mouiller à la Présen-

(*a*) Amas de gros cailloux qui se forment dans la riviere comme un rocher.

tation, & la Force vint au fort.
Sa corvette faisoit 12 pouces d'eau 1760.
par heure, & avoit 15 pieds de quille à l'avant de brisée. On travailla à la réparer le plutôt possible.

Le 8, au soir, arriva Kouatageté, en trois jours de Chouegen, avec un Onoyote & un Agnier, députés des cinq nations, pour engager nos Sauvages à rester neutres. Kouatageté dit à M. Pouchot que le général Amherst étoit à Chouegen depuis 15 jours; qu'il l'avoit vu & lui avoit parlé plusieurs fois; que leur armée étoit forte de 10 à 15 mille hommes, dont 8 régiments, un rouge parements bleus, un rouge & jaune, un d'Ecossois, un rouge & petits parements noirs, le régiment de Gages, infanterie légere, un bleu & rouge, & plusieurs avec la ca-

lotte (*a*); qu'il en avoit compté
1760. 60 canons. Il en étoit resté, suivant son rapport, quatre gros à la Chutes, où l'on faisoit un chemin par terre pour les amener. Il dit que le portage des mortiers n'étoit pas fait, qu'il ne croyoit pas qu'ils pussent partir avant une dixaine de jours. Il ajouta avoir rencontré les bâtiments en riviere, & qu'on travailloit à fortifier Chouegen.

Le 10, M. Pouchot fut à l'isle Piquet assister au conseil des députés des cinq nations. Ils présenterent un fort beau collier, non de la part du colonel Johnson, sur lequel étoient représentés l'Anglois, les cinq nations, & les trois villages de nos missions iroquoises, Chouegatchi, le lac, & St. Louis, avec un homme, & un beau chemin qui communiquoit des uns aux

(*a*) Des milices.

autres, pour inviter nos Sauvages à le prendre, à refter neutres, à laiffer battre les blancs qui devoient bientôt faire la paix, & à fe retirer de leur chemin, ou à y venir fans armes. Ils leur affuroient qu'ils feroient bien reçus, que Johnfon & eux précédoient l'armée feulement pour voir battre les blancs; Johnfon, difoient-ils, ne les avoit jamais invités qu'à cela en 1755, 1758 & 1759, comme ils l'avoient pu voir à l'affaire de M. Dieskau, à Niagara, où malgré les cinq nations, les François s'étoient battus fans vouloir attendre les bonnes affaires. Un autre grand collier de ces nations exprimoit la même chofe, & les invitoit à dire vrai avec eux, c'eft-à-dire, à adhérer à leur fentiment. 1760.

Venoient enfuite des branches de la part du général Amherft, pour les engager à faire attention

à ce que disoient ces colliers, par
1760. lesquels il assuroit que dans cinq ou six jours il seroit à Chuegatchi, qu'il alloit encore se battre avec le François, & que le maître de la vie savoit seul ce qui en arriveroit.

La réponse de nos Sauvages fut d'engager les députés à descendre à Mont-Réal pour aller au bout du chemin qu'ils traçoient; que pour eux ils n'avoient plus de feu allumé, depuis que leur pere & les Iroquois du Saut étoient convenus que les paroles qui viendroient des cinq nations iroient en droiture à Mont-Réal, sans s'arrêter chez eux.

Les députés, après avoir beaucoup réfléchi sur cette réponse, à laquelle ils ne s'attendoient pas, répondirent que ces paroles avoient été données à Chouegen par les cinq nations, qu'ils n'étoient en-

voyés qu'ici, ſans ordre d'aller à Mont-Réal, & qu'ils alloient s'en retourner. 1760.

M. Pouchot, après avoir laiſſé finir leur conſeil, dit à ces Sauvages : „ Si vous fuſſiez deſcen-
„ dus à Mont-Réal, je n'aurois
„ rien à vous dire, & j'aurois laiſſé
„ parler votre pere ; mais puiſque
„ vous vous en retournez, je veux
„ vous dire ce que j'ai ſur le cœur.
„ Je ne vous donne point de paro-
„ les, auſſi bien ne les écouteriez-
„ vous pas. Aſſurez ſeulement, de la
„ part de celui que vous avez nom-
„ mé le milieu des bonnes affaires,
„ vos freres les Iroquois, que leur
„ eſprit s'eſt perdu, qu'avec un
„ peu d'eau-de-vie Johnſon ſe fait
„ ſuivre où il veut, ſans qu'ils
„ veuillent regarder le précipice
„ où il les mene. Il fait marcher
„ à ſa ſuite tous ces guerriers, qui
„ n'ont pas conſulté leurs chefs,

„ C'est vous qui me l'avez dit en
1760. „ 1755. Il vouloit alors aller à
„ Mont-Réal battre le François,
„ & vous donner ses marchandi-
„ ses. Une poignée de François le
„ firent rester au fort George. En
„ 1758, la même chose est arri-
„ vée. Vous lui reprochâtes qu'une
„ petite troupe de François avoit
„ chassé les Anglois, & vous vous
„ en retournâtes honteux. N'est-
„ ce pas moi qui vous ai fait voir
„ à Niagara qu'il ne falloit pas
„ quitter la main de votre pere,
„ si vous vouliez vivre tranquilles
„ sur vos nattes, & qu'elles ne fus-
„ sent plus ensanglantées? Vous
„ m'avez écouté alors, & vous vous
„ êtes retirés pour nous laisser bat-
„ tre. Johnson a-t-il écouté les
„ bonnes affaires, lorsque vos chefs
„ & ceux qui venoient de la Belle-
„ Riviere, y vouloient travailler
„ pour rendre la terre tranquille?

„ Il s'eſt moqué de vous, parce „ qu'il étoit le plus fort. Si les „ grands canots de votre pere le „ grand Onontio n'étoient pas gâ- „ tés, & qu'il faut qu'il ait le „ tems d'en faire d'autres, ſoyez „ ſûrs que ſes enfans les François „ couvriroient toute cette terre „ comme les arbres. L'Anglois ſe- „ roit bientôt obligé de s'aller ca- „ cher dans un coin du pays (*a*) „ qu'il a volé aux Abenakis. Le „ François n'a jamais cherché qu'à „ avoir pitié de ſes enfans, & à „ leur fournir leurs beſoins. Il n'a „ point renverſé vos nattes & vos „ feux avec des armées, pour aller „ trouver l'Anglois dans ſon pays, „ de peur de vous tuer. Vous n'a- „ vez jamais voulu empêcher ce „ dernier de paſſer; vous voilà „ cernés par leurs forts qu'ils vous

1760.

(*a*) L'Acadie.

1760. „ avoient demandés pour attraper
„ des castors. Où irez-vous actuel-
„ lement chercher vos besoins ?
„ Voyez l'état des Abenakis dans
„ leur pays. Ils vont dans l'eau
„ & dans les bois, pour trouver
„ de quoi manger, & ne peuvent
„ plus semer leur bled d'Inde. Ils
„ sont les chiens des Anglois, on
„ leur donne des coups de bâton,
„ & on les pend. La même chose
„ vous arrivera, quand le François
„ vous aura quittés, & lorsque
„ vous rappellerez à l'Anglois qu'il
„ vous a promis de vous donner
„ vos besoins, il se moquera de
„ vous ; au lieu que lorsque vous
„ aviez le François & l'Anglois
„ pour voisins, ils vous les don-
„ noient à l'envi l'un de l'autre.
„ Des colliers vous seront inuti-
„ les pour retenir mes avis, lorsf-
„ que vous vous rappellerez avec
„ les enciens, le bien que vous
„ aurez perdu ".

Les députés, quoiqu'amis des Anglois, convinrent que M. Pouchot disoit vrai. Ils s'excuserent sur ce qu'ils n'avoient plus de l'esprit comme leurs anciens. Ceux de Chouegatchi applaudirent beauboup à ce discours. Il fit un présent aux premiers & les renvoya. 1760.

Le 13, cinq Sauvages apporterent à M. Pouchot des lettres de M. de Vaudreuil. Il annonçoit que les vaisseaux anglois étoient aux trois rivieres de St. Fréderic, & que les ennemis se préparoient à marcher. Ils attendoient toujours Amherst de ce côté là.

Le 15, l'*Iroquoise* fut racommodée. Je dois rapporter un événement qui mérite d'être rapporté. Dix-sept miliciens avoient déserté quelques jours auparavant, un s'en retourna aux Cedres, d'où il étoit. Son pere, nommé Bray, bon vieillard, le ramena à son de-

voir, arriva cette journée, & re-
1760. partit. Le jeune homme fut malheureuſement tué.

Le 16, à ſept heures du ſoir, deux Sauvages arrivant de chaſſe, annoncerent que l'armée angloiſe étoit campée à la pointe au baril, & l'avant-garde à la Préſentation. Il avoit paſſé à bord l'*Outaouaiſe.* La Broquerie n'écrivit cependant point; mais il tira 3 coups de canon. M. Pouchot envoya deux François & deux Sauvages en canot à ſon bord, pour ſavoir ce qui en étoit. Il lui manda que l'avant-garde des ennemis, & les Sauvages, en grand nombre avoient mis à terre à la Préſentation, qu'il les obſervoit, & que le gros de l'armée avoit campé à la pointe au Baril.

Le 17, à 3 heures du matin, M. Pouchot depêcha un courier à M. de Vaudreuil pour lui faire part de cet événement. Vers les

ſept heures, le tems étant tout-à-fait calme, le général Amherſt 1760. fit attaquer l'*Outaouaiſe*, qui étoit dans un endroit où les courants ne ſe faiſoient pas ſentir, par ſix berges, appellées Carcaſſieres, portant trente hommes & une piece de 12 chacune. Elles inveſtirent ce bâtiment, qui les fit culer d'abord ſur le rivage du nord; mais une batterie de terre l'obligea de revirer au large. Après une canonnade de trois heures de part & d'autre, elle fut priſe. M. Pouchot détacha 4 chaloupes avec des pierriers, aux ordres de la Force, capitaine de l'*Iroquoiſe*; mais ce bâtiment fut rendu avant qu'ils l'euſſent pu joindre. M. Pouchot avoit eſpéré que l'*Outaouaiſe* ſe rapprocheroit & ſe mettroit ſous la protection du fort; ce qu'elle auroit fait, ſi elle avoit pu venir ſe placer à la tête des courants.

Le 18, les ennemis partirent de
1760. la Préſentation avec un vent frais. Toute leur armée reſta près de quatre heures en bataille dans ſes bateaux au commencement des courants. Elle formoit un très-beau coup d'œil. M. Pouchot s'imagina d'abord qu'ils étoient dans l'intention de l'attaquer de vive force pour entrer dans l'isle. En conſéquence, il avoit diſpoſé 9 pieces de canon, pour battre le haut de la riviere, & en avoit placé d'autres dans l'épaulement, qui pouvoient faire onze ricochets ſur l'eau. Il eſt à croire que l'ennemi auroit perdu beaucoup de monde avant de pénétrer, s'il eût entamé cette beſogne. Ils ſe déterminerent à filer le long des terres du nord avec un grand intervalle d'un bateau à l'autre, pour éviter le feu de l'artillerie du fort. Ils firent avancer l'*Outaouaiſe*, qu'ils nous avoient

avoient prise, à la demi-portée du canon pour les protéger. 1760.

M. Pouchot ne chercha qu'à incommoder leur passage avec 4 pieces qui pouvoient les voir défiler. On leur tira 150 coups avec peu de dommage, à ce qu'il nous parut, parce que le vent frais & le courant les faisoient dépasser fort vîte les points de mire. Comme M. Pouchot connoissoit beaucoup des officiers de cette armée, plusieurs lui donnerent le bon-jour en passant, d'autres lui crioient de les laisser passer, qu'ils étoient de ses amis. Ils le voyoient sur le rempart; mais ils ne s'arrêtoient pas pour lui faire des compliments. La majeure partie de l'armée fut campée à la pointe à l'Ivrogne. Ils jeterent aussi du monde dans les isles à la Cuisse, de la Magdelaine & des Galots.

Le 19, leur régiment d'artille-

rie partit de la vieille Gallette, avec
1760. toute l'artillerie de terre, & défila comme les précédents, pour aller camper à la pointe à l'Ivrogne. Le bâtiment fit le plus grand feu possible pour les couvrir. On tira peu aux bateaux, parce qu'on n'en attendoit pas un grand succès. On s'attacha plutôt au bâtiment. De 50 coups de canon qu'on lui tira, 48 au moins traverserent le corps du bâtiment, ce qui l'obligea de s'éloigner un peu. Son capitaine, appellé Smul se comporta avec la plus grande bravoure, se promenant continuellement en chemise sur son pont. Il eut bien du monde hors de combat.

Les deux autres bâtiments, l'un de 22 pieces de canon de 8 & de 6, appellé le *Sonnontoin*, l'autre de 18 pieces de 6, appellé l'*Onoyote*, vinrent sur le soir se placer à côté du premier.

Le 20, il y eut beaucoup de mouvement dans l'armée des ennemis. Il passa beaucoup de bateaux qui alloient & venoient de leur camp à la Présentation. Ils firent aussi camper deux régiments à la pointe de Ganataragoin, qui commencerent à remuer des terres de ce côté-là, ainsi que dans les isles à la Cuisse & de la Magdelaine. On y tira quelques volées de canon, pour incommoder les travailleurs. Nous étions obligés de ménager extrêmement notre poudre, n'en ayant pas cinq milliers lors de l'arrivée de l'armée ennemie. 1760.

Le 21, tout parut assez tranquille, parce que les ennemis travailloient à force à leurs batteries. Les bâtiments s'éloignerent même hors de la portée du canon. L'on tira sur les travailleurs, mais avec peu de succès, parce qu'ils étoient déja couverts, & que le terrein

étoit plus élevé que celui de l'isle,
1760. de près de 24 pieds.

Dès le midi, on distinguoit déja les embrasures. Sur le soir, leurs bateaux firent un grand mouvement, & l'on compta jusqu'à 36 berges portant au moins chacune vingt hommes qu'elles jeterent dans les trois bâtiments, ce qui fit juger que l'on seroit attaqué le lendemain matin. En conséquence, on travailla à faire des épaulements avec des bois, pour mettre à couvert les parties qu'on jugea devoir être exposées par la direction des batteries ennemies. Toute l'artillerie fut chargée à boulets & à mitraille, & tout le monde eut ordre de passer la nuit à son poste.

Le 22, à cinq heures du matin, les trois bâtiments se rapprocherent à environ 200 toises du fort, & occuperent tout l'intervalle du haut de la riviere entre l'isle à la Cuisse

& la pointe de Ganataragoin, ce qui fit juger que l'on alloit être 1760. canonné vigoureusement par les bâtiments & par les batteries de terre. Les unes avec les autres formoient un demi-cercle autour du fort. En conséquence, M. Pouchot ordonna à l'officier d'artillerie de reculer ces pieces des batteries, & de les mettre à couvert des merlons, pour éviter qu'elles ne fussent démontées. Il fit aussi masquer ces embrasures avec des bouts de grosses pieces de bois coupés exprès. On les pouvoit déblayer, en les poussant seulement en avant.

Dès que les bâtiments furent placés, ils commencerent un feu des plus vifs & des plus suivis, de 25 pieces de canon. Presque en même tems, les ennemis démasquerent la batterie de Ganataragoin, de 2 pieces de 24, & de 4 de 12, ainsi que celle de l'isle à la Cuisse,

1760. de 14 pieces de 12 & de 18, & une troisieme dans l'isle à la Magdelaine, de 2 pieces de 24, & de six de 12. Aux premieres volées, M. Bertrand, officier d'artillerie, fut tué roide d'un boulet qui lui coupa les reins, en montrant le calibre des boulets à M. Pouchot.

Un quart d'heure après, ils commencerent à tirer des bombes de l'isle à la Magdelaine, où il y avoit deux mortiers à bombes, de 12 pouces, six mortiers à grenades royales, & deux aubuts. Dans l'isle à la Cuisse, six mortiers de grenades royales; à la pointe de Ganataragoin, deux mortiers de 12 pouces, deux de grenades royales & deux aubuts; ce qui faisoit en tout 75 bouches à feu.

M. Pouchot reçut une contusion considérable d'une piece de bois de 10 pieds de long & de 14 pouces d'équarrissage, à laquelle une bom-

be de 12 pouces fit faire la culbute, & qui lui froissa les reins. 1760.
Cela ne l'empêcha pas d'être à sa besogne.

Toutes ces batteries furent servies avec la plus grande vivacité, sans interruption, jusqu'à midi, ce qui fit voler le fort en pieces & en éclats. L'on s'y tenoit à couvert chacun dans son poste, les sentinelles observant seulement le mouvement des ennemis. Jugeant, par notre silence, que nous étions peut-être déconcertés, ils firent avancer leurs bâtiments jusqu'à la portée du pistolet du fort. Ils étoient remplis de monde, jusques dans les hunes, & soutenus par le feu de toutes les batteries de terre.

Heureusement ils ne purent venir se placer que successivement autour du fort, de façon que le premier bâtiment arrivé voyoit jusqu'à la porte du fort, qui étoit aussi

1760. enfilée par la batterie de la Magdelaine. M. Pouchot l'avoit fait couvrir d'avance avec de grosses pieces de blindages, qui ne laissoient qu'une ouverture sur le côté à passer un homme.

Il jugea que l'ennemi étoit dans le dessein de former une attaque de vive force. Effectivement 3000 hommes, grenadiers volontaires, & des troupes légeres, se trouvoient embarqués dans des bateaux & placés derriere la pointe de l'isle à la Cuisse, & devoient déboucher à la faveur du feu des trois bâtiments & des batteries de terre.

Le mouvement des bâtiments porta aussi-tôt M. Pouchot à faire sortir 150 hommes & 4 officiers, pour border vis-à-vis l'épaulement. Il fit battre successivement un bâtiment après l'autre, avec cinq pieces de canon, les seules qui étoient à portée, chargées à bou-

lets & à mitrailles ſans répondre aux batteries de terre. 1760.

Malgré la ſupériorité du feu des ennemis, nous forçâmes avec ces cinq pieces & notre mouſqueterie, l'*Outaouaiſe* & enſuite l'*Onoyote*, à aller s'échouer à demi-lieue du fort, près des isles aux Galots. L'une des deux n'a plus été en état de ſervir. Le *Sonnontoin*, de 22 pieces, ayant voulu approcher de trop près le fort, échoua auſſi. Il fut ſi maltraité qu'il amena ſon pavillon. Il y avoit dedans 350 hommes. Le côté du bâtiment qui regardoit le fort, étoit dans le plus mauvais état. Sa batterie touchoit à l'eau, & ſes ſabords ne faiſoient qu'une ſeule ouverture. L'eau qui y étoit entrée, le fit pancher du côté du fort. M. Pouchot ordonna de n'y plus tirer, pour épargner ſa poudre. Le capitaine en ſecond, & des matelots, vinrent

pour faire une capitulation. M.
1760. Pouchot les garda en otage, ne pouvant recevoir tout ce monde, qui auroit été plus nombreux que sa garnison.

Dans l'intervalle de ces combats, les ennemis voulurent déboucher deux ou trois fois, pour attaquer, de la pointe de l'isle à la Cuisse. Deux pieces qui y étoient pointées les continrent, & les firent rentrer derriere cette pointe. Il est à présumer que le mauvais état où ils virent leurs bâtiments, leur ôta l'envie de se porter en avant. Cette action dura depuis cinq heures du matin, jusqu'à sept heures & demie du soir, sans que le feu discontinuât. Nous eûmes 40 hommes tués ou blessés. L'on ne sauroit trop louer la fermeté que firent paroître les officiers, soldats de la colonie, les miliciens & sur-tout nos canonniers qui étoient

des matelots. Trois ou quatre de ces derniers étoient impayables, à cauſe de leur adreſſe & de leur vivacité à ſervir leurs pieces. Les ennemis tiroient comme nous, toujours à boulets & à mitraille. M. Pouchot avoit fait hacher, par un forgeron, des vieux fers, dont on avoit rempli des ſacs de calibre, qu'on ajoutoit au boulet, ce qui faiſoit un terrible effet ſur les bâtiments qui, par la hauteur du rempart, étoient ſoumis à notre feu ; de maniere que nous découvrions leur pont. 1760.

Une choſe qui amuſa la garniſon dans des moments ſi ſérieux, fut que les Sauvages qui étoient montés ſur les tranchées & les batteries pour voir le combat de ces vaiſſeaux, qu'ils regardoient comme à eux, à cauſe du nom qu'on leur avoit donné, & parce qu'ils portoient un Sauvage peint ſur leurs

grands pavillons, faisoient des cris
1760. affreux, les voyant si maltraités. Les Anglois leur avoient persuadé qu'avec ces bâtiments seuls ils nous feroient rendre. Lorsque ces Sauvages les virent dériver en travers pour aller s'échouer, ils redoublerent leurs cris & chanterent pouille aux Anglois, en leur disant : " tu „ n'as pas voulu tuer notre pere „ à Niagara, vois comme tu le „ prendras. Si tu nous avois crus, „ nous ne le trouverions pas ici. „ Une poignée de François te fait „ bouquer ". Cependant cette action démantela tout le haut des parapets de la moitié du fort, enleva toutes les fascines, ou les moulut du côté des isles à la Cuisse & sur le front des deux demi-bastions.

La nuit, M. Pouchot tâcha de réparer avec des sacs à terre les batteries du bastion vis-à-vis des is-

les, pour pouvoir s'en servir. Ce bastion étoit prêt à écrouler. On auroit pu monter par la rampe que les terres éboulées avoient formée. 1760.

Les ennemis continuerent toute cette nuit à nous bombarder, & tirerent des coups de canon de chaque batterie, par intervalle, chargés à boulets & à mitraille, pour nous empêcher de nous réparer. Nous eûmes 2 hommes tués & quelques blessés.

Le 23, les ennemis continuerent de bombarder & de canonner vigoureusement toute la journée. La nuit, nous essuyâmes le même bombardement & des volées de canon, par intervalle, comme la veille.

Le 24, ils démasquerent une nouvelle batterie, pour battre la redoute en bois du bout de l'isle, & pour enfiler le retranchement vis-à-vis des isles. Leurs batteries con-

1760. tinuerent aussi violemment que les jours précédents. Le feu prit dans les décombres du magasin, & dans l'appartement du commandant. On parvint heureusement à l'éteindre, sans que l'ennemi s'apperçût de notre embarras. Nous avions peu tiré, pour ménager le peu de poudre & de boulets qui nous restoient. Les batteries ennemies démonterent tous les canons du bastion vis-à-vis des isles. Les coffres des parapets furent rasés à deux pieds du terre-plein, ce qui découvrit extrêmement le magasin à poudre, qui n'étoit fait qu'en grosses poutres.

Le 25, au point du jour, M. Pouchot fit tirer vivement trois pieces sur les batteries qui nous incommodoient le plus, c'étoit les seules qui restoient sur le front attaqué. Il manquoit même à l'une de ces trois pieces, & la plus ef-

sentielle, un tiers de sa longueur, ayant crevé deux fois. Faute de calibre, on mettoit deux ou trois petits boulets. Nous nous apperçûmes, par les mouvements des ennemis, que cette façon de tirer les incommodoit beaucoup dans leurs tranchées ; mais nous nous trouvions hors d'état de ruiner & même d'endommager considérablement leurs batteries. 1760.

L'activité de notre feu mit les Anglois de mauvaise-humeur. L'après-midi, ils redoublerent celui de toutes leurs batteries, & tirerent à boulets rouges, pots à feu & carcasses. C'en étoit trop pour ce misérable fort, qui n'étoit plus qu'un décombre de bois de charpente & de fascines. Les boulets rouges mirent le feu aux saucissons du revêtement intérieur du bastion tout-à-fait dans le bas, où on l'éteignit. Cela nous fit appercevoir combien

1760. le rempart étoit ruiné. Des pots à feu incendierent encore deux fois les décombres du fort. On parvint encore à éteindre ces embrasements, avec l'eau qui se trouvoit dans les trous que formoient leurs bombes.

Cela détermina M. Pouchot, de l'avis de tous les officiers de la garnison, d'écrire à M. le général Amherst, pour se plaindre de cette façon de faire la guerre, que l'on ne mettoit en usage que contre des rebelles, une brave garnison ne méritant pas un pareil procédé. En réponse, il envoya son aide de camp avec une espece de capitulation, pour nous rendre prisonniers de guerre, avec menace que, si on ne l'acceptoit pas dans demi-heure, il alloit continuer.

M. Pouchot reçut l'officier, & lut ce que mandoit M. Amherst, devant tous les officiers du fort

joints à toute la garnifon. Ces derniers lui firent les plus vives inf- 1760.
tances pour y accéder, vu l'impoffibilité d'éviter un incendie général, & de pouvoir échapper aux flammes, à caufe du peu de capacité du fort, & de l'embarras des décombres.

Il ne reftoit fur le front attaqué, que deux pieces à canon en état de tirer, & plus de boulets. Les batteries extérieures du fort avoient été ruinées. Comme elles fe trouvoient alors plus commandées par les isles, ainfi que les épaulemens du retranchement, on n'étoit pas à l'abri d'une defcente.

Le 26, au matin, lorfque les ennemis furent entrés, ils furent extrêmement furpris de ne voir que quelques foldats difperfés dans les poftes qu'ils remettoient, & une foixantaine de miliciens un mouchoir fur la tête, tous en chemi-

se, le cul nud à la canadienne. Ils
1760. demandoient à M. Pouchot où étoit donc sa garnison. Il leur répondit qu'ils la voyoient toute. Nous eûmes plus de soixante hommes tués ou blessés. Tous les officiers avoient reçu des blessures plus ou moins considérables.

Les ennemis avouerent avoir eu à leur passage pour camper, une carcassiere coulée bas, & six bateaux percés. Celui du général Amherst fut de ce nombre. Il avoit été guetté plus attentivement. Ce général en fit un reproche poli à M. Pouchot, qui lui répondit : Monsieur, on vouloit vous rendre les honneurs qui vous sont dus.

Les Anglois eurent sur l'*Onoyote* qui fut échoué, 128 hommes tués ou blessés; sur l'*Agnier*, le capitaine blessé, & une cinquantaine d'hommes; sur l'*Outaouaise* qu'ils

nous avoient prise, 54 hommes, & dans les différentes occasions où elle s'étoit présentée devant le fort 100. On doit y ajouter ce qu'ils perdirent dans les batteries & leurs tranchées, dont ils n'ont jamais voulu convenir. 1760.

La rémission du fort étant faite, plusieurs colonels vinrent prendre M. Pouchot, pour le conduire chez le général Amherst. Ils lui firent mille amitiés. Il en avoit vu plusieurs à Niagara & à la Nouvelle-Yorck. Ils craignoient que les Sauvages, qui menaçoient beaucoup, & qui étoient fâchés de ne rien trouver dans le fort que les soldats avoient pillé, ne lui voulussent faire mal. Il les remercia de leur attention.

Ayant abordé à terre, il se présenta beaucoup de Sauvages. M. Pouchot fut tout de suite à plusieurs chefs qu'il reconnut. Il leur

dit : " vous avez tué votre pere,
1760. „ cela n'est pas de gens de coura-
„ ge, tant pis pour vous ". Ils lui répondirent": ne sois pas fâché, „ mon pere, tu vas de l'autre cô-
„ té du grand lac. Nous nous
„ débarrasserons bien des An-
„ glois ". Ceux-ci furent surpris de les voir si tranquilles.

M. le général Amherst eut une conversation d'une heure, seul avec M. Pouchot. Il vouloit tâcher d'avoir des éclaircissements sur ce qui lui restoit à faire dans la campagne. On doit croire que ce dernier ne lui fit pas voir la besogne aisée. Il paroissoit fort redouter, ainsi que toute cette armée, le passage des rapides. Ils prirent parmi les Canadiens 36 guides, pour leurs bateaux. La garnison & les officiers furent conduits, par la route de Chouegen, à la Nouvelle-Yorck. M. Belle-Garde, mission-

naire ſulpicien de la Préſentation, qui avoit préféré de s'enfermer dans le fort pour ſervir les bleſſés, obtint la permiſſion de deſcendre à Mont-Réal avec deux ou trois femmes. C'eſt un prêtre très-reſpectable par ſon zele éclairé ſur la religion, qui l'avoit conduit en Canada par le ſeul motif de la converſion des Sauvages. Les Anglois le rendirent dans la ſuite à ſa miſſion. L'armée angloiſe reſta près de 15 jours à faire ſes diſpoſitions pour deſcendre; mais malgré leurs guides, dont peut-être pluſieurs cherchoient les plus mauvais, ils perdirent 80 bateaux, au côteau du lac, & leurs carcaſſieres. 1760.

Le chevalier de la Corne, qui obſervoit les Anglois avec un corps de milice dans le haut des Cedres, ayant connoiſſance de leur arrivée, ſe replia ſucceſſivement juſques dans l'isle de Mont-Réal. Les en-

nemis mirent à terre à un quart de
1760. lieue au dessus de cette place. On envoya des députés tout de suite, pour rédiger la capitulation, qui est connue de tout le monde. Toutes les troupes & les officiers canadiens qui voulurent abandonner le pays (*a*), furent menés en France sur les bâtiments anglois, avec la condition de ne plus servir à la guerre.

On doit bien imaginer que pendant le cours de cette misérable campagne, tout monta à un prix excessif (*b*). L'intendant faisoit

(*a*) Ils furent sollicités vivement de s'y déterminer, par les Anglois, qui desiroient de s'en débarrasser le plus qu'ils pourroient.

(*b*) M. Bertyer, ministre de la marine, s'étoit déterminé d'envoyer quelques approvisionnemens; mais leur prix & celui du fret lui firent retarder d'un jour à l'autre le départ des bâtimens de transport, qui, par sa

des billets, pour ſubvenir à toutes 1760.
les dépenſes extraordinaires occa-
ſionnées par la rareté & la cherté
de toutes les denrées ; mais il ne
les convertiſſoit en lettres de chan-
ge que pour les gens les plus favo-
riſés, & le moins qu'il put, pour ne
pas étonner la France ſur ces dé-
penſes énormes. Il reſta parmi les
habitants & autres particuliers, une
quantité prodigieuſe d'ordonnan-
ces & de certificats, qu'il ne vou-
lut pas convertir en lettres de
change.

---

faute, ne purent entrer aſſez tôt dans le fleuve St. Laurent, & ſe brûlerent à la baye des Chaleurs. M. le marquis de Vaudreuil avoit prévu ce défaut de ſecours. Il ordonna au ſieur de Minville, d'aller croiſer à l'entrée du fleuve avec une frégate. Quatorze navires anglois, chargés de munitions pour Québec, furent pris ; mais il fallut encore les brûler, ſans pouvoir en retirer aucun avantage.

1760. Les Anglois, maitres du Canada, sentant leur supériorité sur la France les ramasserent, comme l'on doit croire, au meilleur marché possible, & en solliciterent le payement. Ils l'obtinrent (*a*). On ne croira pas exagérer, en disant que ces sommes que la France a été forcée de payer, suivant des arrangements convenus, montoient de 23 à 26 millions. Si la crainte de les payer est entrée en considération pour la cession du Canada, on s'est trompé.

M. Pouchot & tous les officiers françois, avec les soldats françois

(*a*) Par une déclaration particuliere, signée à Paris le 10 Février 1763, le roi promit de payer les lettres de change & billets qui avoient été délivrés aux Canadiens pour les fournitures faites aux troupes françoises, d'après une liquidation arrêtée dans un tems convenable, selon la distance des lieux & la possibilité, &c.

&

& ceux de la colonie, en vertu de la capitulation de Mont-réal, furent ramenés en France, & les Canadiens renvoyés dans leurs pays. Les premiers partirent le premier Janvier de la Nouvelle-Yorck, & après avoir essuyé une navigation très-orageuse, ils toucherent à la rade de Sphithead, où ils resterent environ 15 jours, ensuite arriverent au Havre-de-Grace le 8 Mars 1761. 1760.

Dans cette traverse, ils virent trois phénomenes assez curieux. Le premier, dans un très-gros orage, la mer étincela sur la sommité de toutes les lames, comme les éclairs dans des nuées fort obscures. Cette nuit étoit très-noire. Le second étoit un arc-en-ciel, dont les deux extrêmités portoient à bas bord & à tribord de la poupe du bâtiment, & suivoient son sillage comme une corde à la traîne. Le troisieme con-

ſiſtoit en un bel arc-en-ciel de
1760. lune, très-formé, mais dont les couleurs étoient bien moins vives que dans ceux du ſoleil, & il y avoit beaucoup du jaune de la lune.

FRAGMENT

Sur la colonie françoise du Canada.

LE Canada a d'abord été peuplé par des pêcheurs & des particuliers qui faisoient la traite, c'est-à-dire, le commerce d'échange avec les nations sauvages ; par des soldats qui avoient reçu leur congé ; enfin, par des gens qui y avoient été envoyés de France avec des lettres de cachet. Plusieurs de ceux-ci y étoient pendant trois ans, avant de recouvrer leur liberté. D'autres y étoient pour leur vie. Quelques-autres, si ce n'étoit le plus grand nombre, y avoient été amenés par les seigneurs des terres, pour les y établir.

Ces terres avoient d'abord été concédées par le roi aux missions étrangeres, aux Sulpiciens, aux jésuites & à des officiers. On trouve en Canada très-peu, peut-être point de terres appartenantes à des commerçants ou à des bourgeois. Ce qui a le plus contribué à l'augmentation de ces établissements, c'est la réforme du régiment de Carignan, dont tous les soldats devinrent colons, & les officiers propriétaires des terres appartenantes aux laïques. Voilà toutes les sources de la population actuelle de ce pays immense. Il paroît singulier qu'avec le peu de secours & le peu de soin qu'on s'est donnés pour l'augmenter, cette colonie, qui a été long-tems très-foible, encore plus souvent à même de périr de misere par le peu de secours qu'elle retiroit de France, soit cependant parvenue à avoir environ

30 mille ames (*a*). L'on peut inférer de là que le climat & les terres y ſont bons & prolifiques. Il n'eſt pas étonnant d'y trouver, entre le grand pere & les petits enfants, une ſoixantaine de perſonnes.

Les Canadiens ſont bien faits, très-robuſtes & très-ingambes, ſupportant admirablement la peine & la fatigue, à laquelle ils ſont accoutumés par les longs & pénibles

---

(*a*) C'eſt une erreur groſſiere; par un recenſement fait vers le milieu de ce ſiecle, on voit que la colonie du Canada montoit alors à 88 mille ames. Le dernier dénombrement, ſous le gouverneur Carleton, porte cette population à 152 mille, dont trois mille Anglois & proteſtants qui ſe ſont établis, depuis la paix, en Canada. Ces derniers ont entre leurs mains tout le commerce, & cherchent à ſe rendre ſeuls maîtres de l'adminiſtration.

voyages qu'ils font pour les traites, dans lesquelles il faut beaucoup d'adresse & de patience. Ces voyages les accoutument à être un peu paresseux, par le genre de vie qu'ils menent pendant ce tems-là. Ils sont braves, aiment la guerre, & sont très-bons patriotes. Ils ont un attachement singulier pour leur mere-patrie. Leur peu de connoissance du monde les rend volontiers fanfarons & menteurs, étant peu instruits sur aucune matiere.

Il n'y a pas de pays où les femmes menent une vie plus heureuse qu'en Canada. Les hommes ont beaucoup de considération pour elles, & leur épargnent toute la fatigue qu'ils peuvent. On peut dire aussi qu'elles le méritent, ayant de la décence, de la figure, de la vivacité dans l'esprit, & de l'intrigue. Ce n'est que par elles, que leurs maris se procuroient les

emplois qui les mettoient à leur aiſe & au deſſus du commun. Il y a dans les villes un ton de bonne compagnie dont on ne ſe douteroit pas dans un pays auſſi éloigné. Elles danſent & ſe mettent bien naturellement & même ſans maîtres.

Les Canadiens ſont généralement religieux & ont de bonnes mœurs. Les voyageurs ſont peu fideles dans les effets de traite. Les prêtres les contiennent ſévérement, parce qu'ils y ſont les maîtres temporels & ſpirituels, & étoient parvenus à tenir ſous leur férule juſqu'au général & à l'intendant ; car c'étoit un malheur pour celui des deux qui ne ſavoit pas capter leur bienveillance : les cures y ſont riches & amovibles. L'évêque du plus grand dioceſe du monde, celui de Québec, avoit dix mille livres de rente. Il ne relevoit que du Pape. Depuis la mort de M. de

l'ombriant, les Anglois n'y en ont point nommé. Tout le pays ſe trouve ſous la direction de deux grands vicaires (*a*).

Le gouverneur du Canada l'étoit auſſi de la Louiſiane. Quoiqu'avec une ample autorité pour la police du pays & les négociations vis-à-vis les Sauvages & les étrangers, il étoit très gêné par l'intendant, qui étoit maître abſolu de la partie des finances, & chargé de tout le commerce & de la juſtice. Il étoit à la tête du conſeil ſouverain du pays.

(*a*) Le fameux bil de 1774 a permis aux Canadiens catholiques d'avoir un évêque, mais à condition qu'il ne ſe faſſe point ſacrer en France. On ſait toutes les clameurs & les troubles qu'a cauſés & cauſe encore, en Angleterre, la promulgation de ce bil. Il juſtifie les réflexions de l'auteur *des obſervations ſur le traité de paix conclu à Paris en* 1763. Voyez p. 80, 81, &c.

Le commerce du Canada ſe faiſoit pour le compte du roi, & par des particuliers. L'intendant avoit la direction générale de cette partie. Le roi avoit des magaſins à Québec, à Mont-Réal, à St. Jean, à Chambly & à Carillon; & pour les poſtes d'en haut, à la Préſentation, à Niagara, à Frontenac, au fort du portage, à la Preſqu'isle, à la Riviere aux Bœufs, & au fort du Queſne.

Le magaſin de Québec étoit un dépôt pour verſer dans celui de Mont-Réal. Il fourniſſoit encore pour les traites avec nos Sauvages domiciliés, les Abenakis & autres du bas de la riviere. Le magaſin de Mont-Réal verſoit ſes marchandiſes dans tous les poſtes dénommés ci-deſſus. Sa traite directe avec les Sauvages étoit peu de choſe, avant que le roi eût nommé un munitionnaire. Ces magaſins fourniſ-

soient les approvisionnements de bouche & de guerre, soit pour la traite, soit pour le service du roi. Ils servoient encore pour la partie de l'artillerie.

Le roi entretenoit dans tous ces endroits des gardes magasins, nommés par l'intendant, auquel ils rendoient compte directement. L'intendant avoit sous lui un commissaire ordonnateur de la marine, qui se tenoit à Mont-Réal, pour les détails du pays d'en haut.

Les munitions de guerre, de bouche, & les marchandises pour la traite ou pour les présents destinés aux Sauvages, venoient de France sur des vaisseaux chargés pour le compte du roi. C'étoit des bureaux de la marine, que sortoient tous ces effets. Il n'est pas douteux que plusieurs des commis n'y fussent intéressés.

Ils envoyoient des pacotilles,

qu'ils ramaſſoient de par-tout au meilleur compte poſſible, & qu'apparemment on faiſoit payer au roi ſur le pied courant des marchandiſes en Canada. Mais le plus grand mal, c'eſt qu'ils envoyoient des marchandiſes qui n'étoient point du tout propres à la traite des Sauvages, comme de grands miroirs montés ſur du marroquin, des étoffes de ſoie, & des coupons de différentes autres étoffes, des mouchoirs, des bas, enfin tout le rebut des boutiques. L'intendant, qui étoit attaché à la marine, n'auroit oſé refuſer tous ces objets, & les envoyoit pour la forme dans les magaſins ſéparés où ils pourriſſoient ou étoient volés, ou détournés à d'autres uſages. L'on faiſoit des procès verbaux de conſommation, au bout d'un certain tems. L'argent qui étoit payé par le roi, entroit dans la poche des four-

nisseurs, & toute la perte étoit pour lui. Ajoutez à cela les avaries, qui, dans d'aussi longs voyages, deviennent immanquables, & ce qui pouvoit être volé. Les fournisseurs avoient donc un profit sûr, & le roi supportoit toutes les pertes, quoique les bénéfices, dans des tems ordinaires, dussent être très-avantageux dans la traite, autrement aucun particulier ne se seroit avisé de vouloir faire ce commerce, sur-tout dans des pays infiniment plus éloignés.

Les marchandises pour la traite des Sauvages sont les fusils de chasse, le plomb, les balles, la poudre, des briquets, des pierres à fusil, des tirebourres, des couteaux, des haches, des chaudieres, de la porcelaine, de la rasade, des chemises d'hommes, & des toiles garnies de drap bleu & rouge pour les couvertes & machico-

tes, du vermillon, & du vert-de-gris, des rubans rouges, jaunes, verts & bleus, de la tavelle angloiſe, des aiguilles, du fil, des aleines, de la ratine bleue, blanche & rouge, pour les mitaſſes, des couvertes de laine de 3 points & demi, de 3 points, de deux points & d'un point & demi, de la toile de Léon, des miroirs à cadre de bois, des chapeaux unis, bordés en fin & en faux, des plumets panachés, des rouges, jaunes, bleus & verts, des capots pour hommes & pour enfants, de la ratine friſée, des galons en faux & en fin, de l'eau-de-vie, du tabac, des raſoirs pour la tête, des verroteries en façon de porcelaine d'un noir vineux, des peignes, &c.

Les Sauvages donnent, en retour de ces marchandiſes, des peaux de chevreuils, de cerfs, d'ours, de caſtors, de loutres, de pécans,

d'écureuils, de martes, de loups-cerviers, de renards, de rats muſqués, de rats de bois, de loups, de caribous & d'orignal. Ils traitent auſſi pour du pain, du lard, du ſel, des pruneaux, de la melaſſe, toutes ſortes de viande & de poiſſons, de l'huile d'ours, qui vaut mieux que la graiſſe d'oye, & des duvets d'oiſeaux aquatiques. Tous ces différents échanges ſe réduiſent en valeur d'une peau de caſtor, qui, pour l'ordinaire, eſt eſtimée une bouteille d'eau-de-vie de 30 ſ. La livre de caſtor vaut 4 liv. 10 ſ. & la peau peſe 2 liv. & demie à 3 liv. Ces prix de nos marchandiſes varient, ſuivant l'éloignement des lieux.

Les gardes magaſins, dans les poſtes du roi, étoient chargés ſeuls de cette traite & de rendre compte du produit à l'intendant. Le commandant avoit droit de veiller à ce

que les Sauvages ne fussent pas trompés, & de prendre ce qu'il croyoit nécessaire de ces effets, pour leur faire des présents. Les intérêts différents de ces deux personnes les brouilloient souvent. Le gouverneur se trouvoit presque toujours avoir tort, & étoit rappellé. Pour éviter ces inconvénients, ils étoient assez ordinairement d'accord, & faisoient leurs affaires ensemble.

Les postes de l'intérieur du pays étoient donnés à des officiers de faveur. Le grade y étoit compté pour rien. Ils menoient avec eux un garde magasin, & faisoient la traite pour leur compte. Comme ils n'étoient pas en argent, ils trouvoient des marchands à Québec ou à Mont-Réal, qui leur fournissoient à crédit toutes les marchandises nécessaires, ce qu'on appelloit les équiper. Ils conve-

noient de leur prix, & donnoient en retour les pelleteries aux marchands; il y avoit à gagner pour les deux partis. Ces officiers avoient souvent occasion de négocier pour le roi avec les nations voisines de leurs postes, & donnoient leurs marchandises pour des présents. Elles leur étoient payées par l'intendant, sur l'approbation & les ordres du gouverneur. Cela a occasionné bien des comptes d'apothicaire, & faisoit le profit le plus assuré de ces commandants, surtout dans les tems de guerre.

Ces commandants, ainsi que les traiteurs particuliers, étoient obligés de prendre des congés du gouvernement, qui leur coûtoient 4 à 500 liv. pour avoir la permission de porter leurs marchandises dans les postes, & de se charger de quelques effets pour le compte du roi. Cet article a toujours fait un

obſtacle des plus conſidérables à la traite & à l'établiſſement du Canada, étant obligé de prendre de ces congés toutes les fois que l'on vouloit aller dans l'intérieur du pays. Les poſtes les plus éloignés dans le N. O. étoient les plus recherchés, à cauſe de l'abondance & du bas prix des pelleteries, & de la cherté de leurs marchandiſes.

La troiſieme eſpece de traite ſe faiſoit par des commerçants ou coureurs de bois, qui ayant chargé quelques canots de marchandiſes, moyennant des congés, alloient chez les nations, hors de la portée de nos poſtes, attendoient les Sauvages au retour de leur chaſſe dans leurs villages, ou les y ſuivoient, & s'en revenoient après avoir traité la charge de leurs canots avec un avantage conſidérable. Ceux, ſur-tout, qui étoient en état d'ache-

ter de la premiere main les marchandises, faisoient une fortune assez rapide; mais il falloit, pour cela, se déterminer à mener une vie bien misérable & bien pénible. Ces différentes traites, à leur retour en France, pouvoient faire un article de 2 millions 500 mille livres.

Aux détails qu'on vient de lire, M. Pouchot avoit ajouté quelques observations sur l'utilité dont le Canada auroit été à la France, si on eût mieux connu ses productions, & si on eût profité des grands avantages que le sol & la position du pays lui offroient; mais comme l'auteur n'avoit fait qu'ébaucher cette matiere, en se promettant toutefois d'y revenir & de l'approfondir davantage, & que nous n'avons pas trouvé dans ses papiers ses nou-

velles remarques, nous avons cru devoir ſupprimer les anciennes trop ſuperficielles & trop incompletes. D'ailleurs il n'avance rien dans ces dernieres que M. l'abbé Raynal *n'ait vu & diſcuté avec ſoin dans ſon ouvrage, où il a eu le courage de s'élever le premier contre les injuſtes préjugés que le public avoit ſur les colonies françoiſes du continent de l'Amérique Septentrionale; préjugés qu'on s'étoit efforcé de juſtifier dans une ſuite de mémoires imprimés dans les premiers volumes* des Ephémérides du citoyen. *Parce que le gouvernement avoit commis des fautes dans l'adminiſtration de la colonie du Canada, devoit-on en conclure qu'elle étoit inutile, & qu'on devoit ſe féliciter de ſa perte? Voilà néanmoins à quoi ſe réduiſent tous les arguments de notre économiſte, membre d'une eſpece de ſecte politi-*

que qui prend toujours de l'enthouſiaſme pour la raiſon, & qui, eſclave de ſon ſyſtême, veut tout y ſoumettre, n'épargnant pour cela ni paradoxes, ni logomachies.

FIN du ſecond Volume.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Dec. 2003

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111